



L'Écoterritoire
habité de
LA MATAPÉDIA



UN PROJET COLLECTIF
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Commission d'aménagement et de développement :

Chantale Lavoie, MRC de La Matapédia, préfet

Audrey Hamel, représentante du secteur agricole

Isabelle Paquin, membre cooptée

Marlène Landry, MRC de La Matapédia, mairesse de Sainte-Marguerite-Marie

Mireille Chalifour, OBVMR, représentante du secteur environnement

Sophie Champagne, CDC de La Matapédia, représentant du secteur communautaire

Julie Tardif, agente de développement, représentante de la culture

Alain Gauthier, MRC de La Matapédia, maire de Sainte-Érène

André Tanguay, CGRMP, représentant du secteur tourisme

Bertin Lévesque, CSSS de La Matapédia et représentant de la santé et des services sociaux

Dominic Fortin, enseignant au CMÉC et représentant de l'éducation

François Bérubé, ingénieur forestier et représentant du domaine forestier

Gaëtan Ruest, MRC de La Matapédia, maire de la Ville d'Amqui

Pierre D'Amours, membre coopté

Pierre Langlois, coordonnateur de la chambre de commerce et représentant du domaine des affaires

Robert Poirier, administrateur à la SADC de La Matapédia

Simon Roy, administrateur au CLD de La Matapédia

Personnes-ressources :

Mélanie Pâquet, SADC de la Matapédia

Bertin Denis, MRC de La Matapédia

Stéphane Pineault, CLD de La Matapédia

Joël Tremblay, MRC de La Matapédia

Roger Joannette, consultant

Écoterritoire habité de La Matapédia, un projet collectif de développement durable

Version finale adoptée le 11 mars 2015 par le conseil de la MRC de La Matapédia

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PARTIE 1 - LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA MRC	5
INTRODUCTION	6
1.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	6
1.2 Les caractéristiques biophysiques	6
1.2.1 Un pays de vallées, de collines et de plateaux.....	6
1.2.2 Une région de rivières et de lacs	8
1.2.3 Un climat particulier	8
1.2.4 La biodiversité, une ressource naturelle importante	10
1.3 Caractéristiques socioéconomiques	10
1.3.1 La Matapédia : un territoire résolument rural	10
1.3.2 Une décroissance et un vieillissement de la population	10
1.3.3 Une économie axée sur l'exploitation des ressources naturelles.....	13
1.3.4 Un tourisme basé sur des activités récréotouristiques de pleine nature.....	13
1.3.5 L'énergie renouvelable, une voie d'avenir.....	15
1.3.6 Un secteur de la transformation vulnérable et en quête de main d'œuvre spécialisée	16
1.3.7 Des services publics en régression	16
1.3.8 La culture, facteur identitaire	18
1.3.9 Un environnement de bonne qualité sujet à l'amélioration	19
1.3.10 La dynamique politique et sociale matapédiennne.....	20
PARTIE 2 - À LA RECHERCHE D'UN MODÈLE DE RURALITÉ	21
INTRODUCTION	22
2.1. Les Parcs naturels régionaux (PNR) français.....	22
2.1.1. Principales caractéristiques	22
2.1.2. L'analyse des Parcs naturels régionaux	23
2.2. L'Agenda 21e siècle local (A21L).....	25
2.2.1. Les principales caractéristiques	25
2.2.2. L'analyse de l'Agenda 21 ^e siècle local	26
2.3. Les paysages humanisés	26
2.3.1. Les principales caractéristiques	26
2.3.2. L'analyse des paysages humanisés.....	27
2.4. Vers un modèle de développement rural innovant et adapté	28
PARTIE 3 - LA VISION, LES ENJEUX, LES ORIENTATIONS ET LES OBJECTIFS	21
INTRODUCTION	30
3.1. La Vision 2007-2025 de La Matapédia : pour une collectivité confiante, solidaire, innovante et agissante.....	30
3.2. Les enjeux, les orientations et les objectifs de l'Écoterritoire habité.....	31
3.2.1. Enjeu 1 : la gouvernance participative et de la solidarité.....	31
3.2.2. Enjeu 2 : l'identité sociale, culturelle et territoriale	32
3.2.3. Enjeu 3 : l'attractivité sociale et économique	33
3.2.4. Enjeu 4 : un nouveau modèle de développement économique durable	34

3.2.5. Enjeu 5 : l'occupation du territoire et le renouvellement de la population.....	35
3.2.6. Enjeu 6 : la pérennité d'un environnement sain et sécuritaire	36
PARTIE 4 - LE CONCEPT GLOBAL DE L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ DE LA MATAPÉDIA	29
INTRODUCTION	40
4.1 Qu'est-ce que l'Écoterritoire habité de La Matapédia?	40
4.2 Les principes de l'Écoterritoire habité	40
4.3 Le territoire d'application	43
4.4 Les communications	45
4.4.1 Les activités de communication et de promotion	45
4.4.2 Les activités d'animation	45
4.4.3 Les activités d'éducation et de sensibilisation	46
4.5 La marque Écoterritoire habité de La Matapédia : un engagement de qualité.....	46
PARTIE 5 - LES SCÉNARIOS DE DÉVELOPPEMENT ET LE PLAN D'ACTION DE L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ ...	49
INTRODUCTION	50
5.1 Les scénarios de développement et le plan d'action	50
5.1.1 Scénario 1 : la gouvernance et la solidarité	51
5.1.2 Scénario 2 : le tourisme durable	57
5.1.3 Scénario 3 : la gestion durable de la forêt	76
5.1.4 Scénario 4 : le développement agricole durable	83
5.1.5 Scénario 5 : les entreprises et commerces durables.....	89
5.1.6 Scénario 6 : la gestion durable du patrimoine naturel et de l'environnement	96
5.1.7 Scénario 7 : les énergies renouvelables et l'écoconstruction	112
5.1.8 Scénario 8 : la culture et l'identité matapédiennne.....	118
5.1.9 Scénario 9 : l'éducation, la santé et les services sociaux et communautaires durables.....	128
5.1.10 Scénario 10 : la sécurité publique.....	138
5.2 Les impacts globaux de l'Écoterritoire habité de La Matapédia.....	144
5.3 Le plan de financement de l'Écoterritoire habité	146
5.3.1 Les investissements	146
5.3.2 Le financement	146
PARTIE 6 - L'ADHÉSION À L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ DE LA MATAPÉDIA	149
6.1 Le Contrat d'adhésion à l'Écoterritoire habité	150
6.2 Le partenariat MRC/État	151
6.2.1 L'obtention d'un statut d'expérimentation pour la MRC de La Matapédia afin de développer : ..	151
6.2.2 La Convention de revitalisation et de développement durable	152
6.2.3 Les mécanismes d'évaluation et de suivi et la reddition de compte	153
CONCLUSION	154



INTRODUCTION

L'économie mondiale est en voie d'être radicalement changée en une seule génération. La mondialisation des marchés force les économies traditionnelles à miser sur une économie du savoir, laquelle s'impose à une vitesse prenant de court les régions rurales éloignées des grands centres urbains. Sachant que le poids économique de l'industrie forestière « traditionnelle » ne sera plus jamais le même, que le secteur agricole est amené à se tourner vers de nouveaux créneaux de production et qu'il est urgent de renouveler l'offre touristique pour répondre aux exigences des visiteurs, on comprend l'urgence de convenir d'un nouvel outil de développement du monde rural.

Heureusement, la situation n'est pas sombre au point de « fermer boutique ». La Matapédia possède des actifs importants pour l'accompagner dans son développement : elle peut ainsi se fier à sa population, et surtout à ses jeunes, ainsi qu'à ses entreprises et ses organisations. La Matapédia sait faire les choses et a suffisamment d'atouts pour aller de l'avant et penser inverser certaines tendances lourdes.

La MRC de La Matapédia est effectivement reconnue au Québec pour sa capacité d'entreprendre des projets ambitieux et de les mener à terme. Première MRC du Québec, La Matapédia vivait en 1979 une expérience-pilote visant à établir le cadre d'aménagement actuellement établi pour l'ensemble des MRC québécoises par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Depuis ce jour, la MRC a toujours démontré sa capacité à se gouverner, à innover, à planifier et à réaliser de nouveaux projets. En plus des responsabilités dévolues par la Loi aux MRC, la MRC de La Matapédia a mené à terme plusieurs projets. Voici une liste de ses principales réalisations :

- structuration d'une coopérative de services pour les municipalités locales en matière d'urbanisme, de génie civil, de génie forestier, de sécurité incendie, de culture et de patrimoine, d'évaluation foncière, de sécurité civile, etc.;
- création de deux parcs régionaux : Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia et Parc régional de Val-d'Irène;
- obtention du titre de Capitale forestière canadienne en 1993;
- mise en place de la Corporation pour la promotion économique dans La Matapédia (aujourd'hui le CLD de La Matapédia);
- coopération internationale au Salvador dans les domaines de l'informatique et du compostage domestique;
- création d'alliances stratégiques pour la mise en place d'un centre de formation et d'extension en foresterie et d'un centre d'études collégiales;
- expérience-pilote de la MRC concernant la révision de la *Loi sur la sécurité incendie* visant l'élaboration d'un schéma de couverture de risques;
- expérience-pilote de la MRC concernant la révision de la *Loi sur la sécurité civile*;
- reconnaissance provinciale du CLD de La Matapédia au titre de CLD de l'année en 2008 et en 2014;
- mise en place du Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière;
- partenariat dans l'opération du parc éolien du Lac-Alfred.

Toutefois, la situation socioéconomique actuelle, la localisation géographique du territoire, une certaine incompréhension des réalités rurales dans les décisions de l'État et les faibles possibilités de développement issues d'une filière industrielle de l'ancienne ou de la nouvelle économie concourent à une façon novatrice d'entrevoir le développement de La Matapédia. Dans ce contexte, le progrès social et la croissance

économique, prenant en compte la préservation de l'environnement naturel et culturel, doivent faire l'objet d'une mobilisation des acteurs du développement et de la population afin d'entrevoir positivement l'avenir. C'est ce pari que les Matapédiens veulent remporter en se donnant un nouveau modèle de développement rural.

Et pour cause, imaginons une MRC où les élus municipaux, les organismes et les citoyens se mobilisent, se dotent d'une vision commune de leur avenir et définissent leurs priorités afin de relever avec confiance, solidarité et innovation les défis du développement rural. C'est cet ambitieux travail de concertation et de prise en charge que les acteurs du territoire de la MRC de La Matapédia concrétisent avec la mise en place de *l'Écoterritoire habité de La Matapédia*.

L'Écoterritoire habité est un projet de collectivité qui mise sur le développement durable pour orienter l'avenir. Le projet s'appuie sur les patrimoines, sur l'authenticité de la culture, sur la qualité de l'environnement et sur le développement des ressources propres à La Matapédia (développement endogène) pour relever de façon solidaire les défis de la revitalisation.

Cette démarche a débuté en 2006 par la détermination de la *Vision 2007-2025 de La Matapédia : pour une collectivité confiante, solidaire, innovante et agissante*. La MRC a ensuite exploré divers moyens pour se doter d'un plan de mise en œuvre de la vision. C'est avec le soutien du Fonds municipal vert que la MRC de La Matapédia a ciblé un véhicule intéressant pour mettre en œuvre la vision, soit la réalisation d'un plan de développement durable de la collectivité.

La première étape dans l'élaboration de *l'Écoterritoire habité* était de réaliser un portrait-diagnostic s'appuyant sur des recherches documentaires et la réalisation d'un sondage d'opinion. De ce portrait-diagnostic, la MRC a souhaité sensibiliser les intervenants et la population sur les principaux enjeux de développement de La Matapédia. La MRC a donc tenu un colloque sur les perspectives d'avenir de La Matapédia intitulé *Statu quo ou modèle de ruralité?* L'événement a regroupé près de 140 intervenants de tous horizons qui ont convenu de se donner un nouveau modèle de développement en réponse aux enjeux de la dévitalisation en milieu rural.

Au cours des mois qui ont suivi, la MRC a donc développé un modèle de développement rural unique inspiré de l'expérience française des Parcs naturels régionaux, soit *l'Écoterritoire habité*. Ce projet comprend un concept original assorti d'enjeux, d'orientations et d'objectifs de développement. Le plan d'action se décline en dix scénarios de développement proposant des interventions dans des domaines aussi variés que l'économie, l'agriculture, la forêt, la culture, la santé, l'éducation et l'environnement.

Le présent document comprend un portrait du territoire ainsi qu'une brève analyse des modèles de développement qui ont inspiré l'élaboration du projet *d'Écoterritoire habité*, à savoir les Parcs naturels régionaux français, les Agendas 21^e siècle locaux et les paysages humanisés. Les éléments centraux du document définissent le concept global de *l'Écoterritoire habité*, les scénarios de développement et le plan d'action de *l'Écoterritoire habité*. Ce chapitre traite aussi du plan de financement nécessaire à la mise en œuvre. Le document se conclue avec le processus d'adhésion et de suivi prévu au projet.



**PARTIE 1 - LES PRINCIPALES
CARACTÉRISTIQUES DE LA MRC**

INTRODUCTION

Les données présentées dans cette partie proviennent majoritairement d'un diagnostic du contexte socioéconomique et biophysique réalisé en août 2012 ainsi que du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia.

1.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Située dans l'Est-du-Québec et dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent, la MRC de La Matapédia est associée géographiquement à la péninsule gaspésienne et elle forme le point d'ancrage entre le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie (carte 1). D'une superficie de 5 433 km², elle est constituée de dix-huit municipalités locales couvrant le tiers du territoire, le reste de sa superficie étant constituée de territoires non-organisés (TNO) composés en bonne partie de terres publiques (3 100 km²). Les principaux axes routiers sont :

- la route 132 traversant la Vallée de la Matapédia et donnant accès à la Gaspésie et au Nouveau-Brunswick au sud et à la région centrale du Bas-Saint-Laurent ainsi qu'au reste du Québec au nord;
- la route 195 permettant d'accéder à la région de Matane et à la Côte-Nord par traversier.

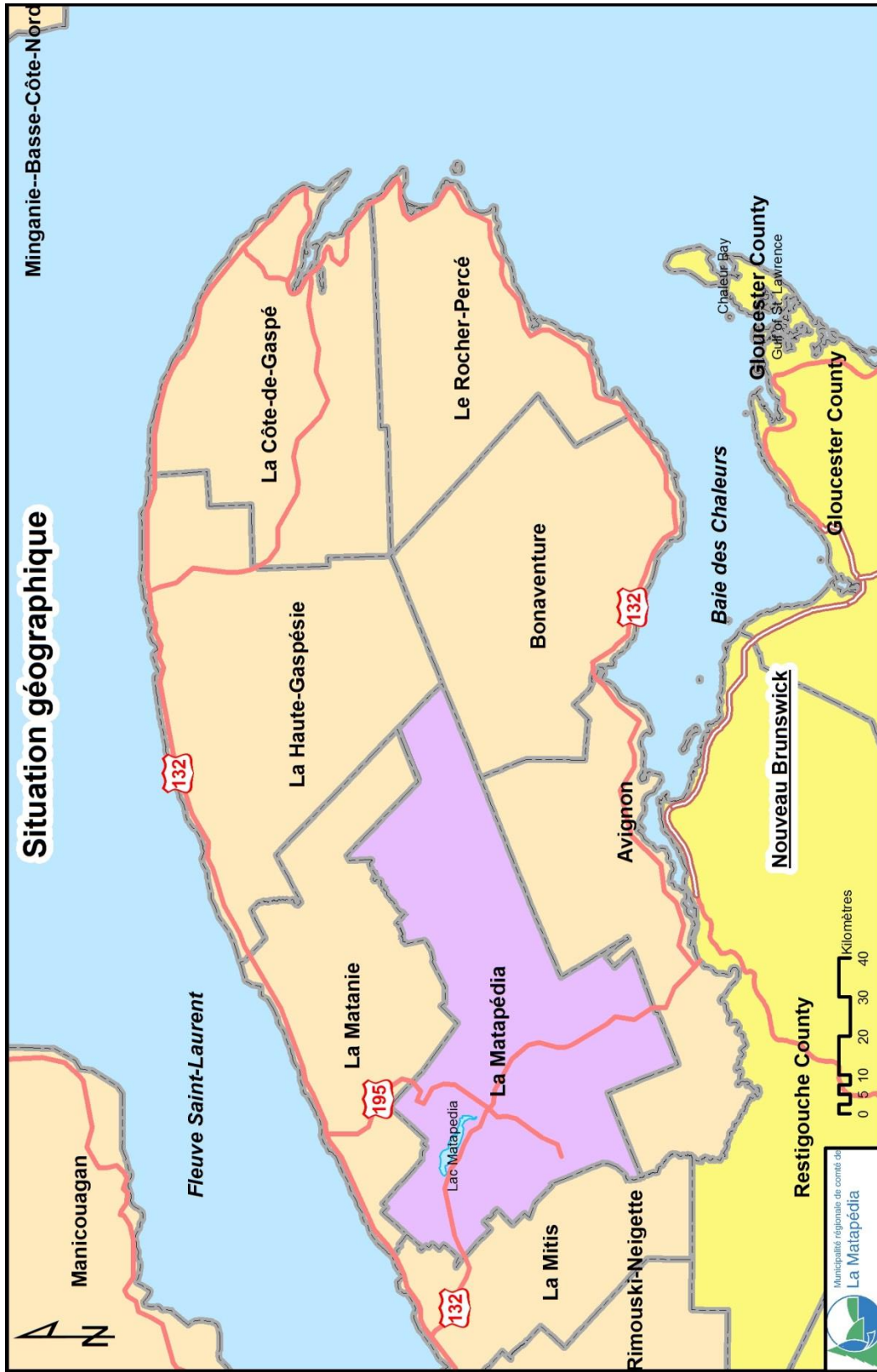
1.2 LES CARACTÉRISTIQUES BIOPHYSIQUES

1.2.1 UN PAYS DE VALLÉES, DE COLLINES ET DE PLATEAUX

Le relief de La Matapédia se caractérise principalement par la présence d'une large vallée qui s'étend perpendiculairement au fleuve Saint-Laurent. Elle est bordée de plateaux ondulés, de collines et de coteaux. Certaines portions du territoire présentent un relief plus accidenté, telles le nord-ouest, où l'on retrouve de hautes collines atteignant plus de 800 mètres d'altitude comme le mont Saint-Pierre¹, ou dans les secteurs sud et sud-est, où se situent des vallées encaissées entrecoupées de collines et de plateaux appalachiens. Ces caractéristiques physiographiques, combinées à l'intervention humaine, contribuent à la richesse, à la singularité et à la variété des paysages matapédiens (carte 2).



¹ Connu depuis le début des années 1950 sous le nom « Montagne Saint-Pierre ». Cette entité orographique est aussi désignée populairement sous les noms « Montagne du Radar » ou « Montagne de la Tour » en raison d'un ancien mirador ou tour à feu qui y a été construit. Source : Commission de toponymie du Québec.



Carte 1. MRC de La Matapédia. Situation géographique et principaux axes routiers

1.2.2 UNE RÉGION DE RIVIÈRES ET DE LACS

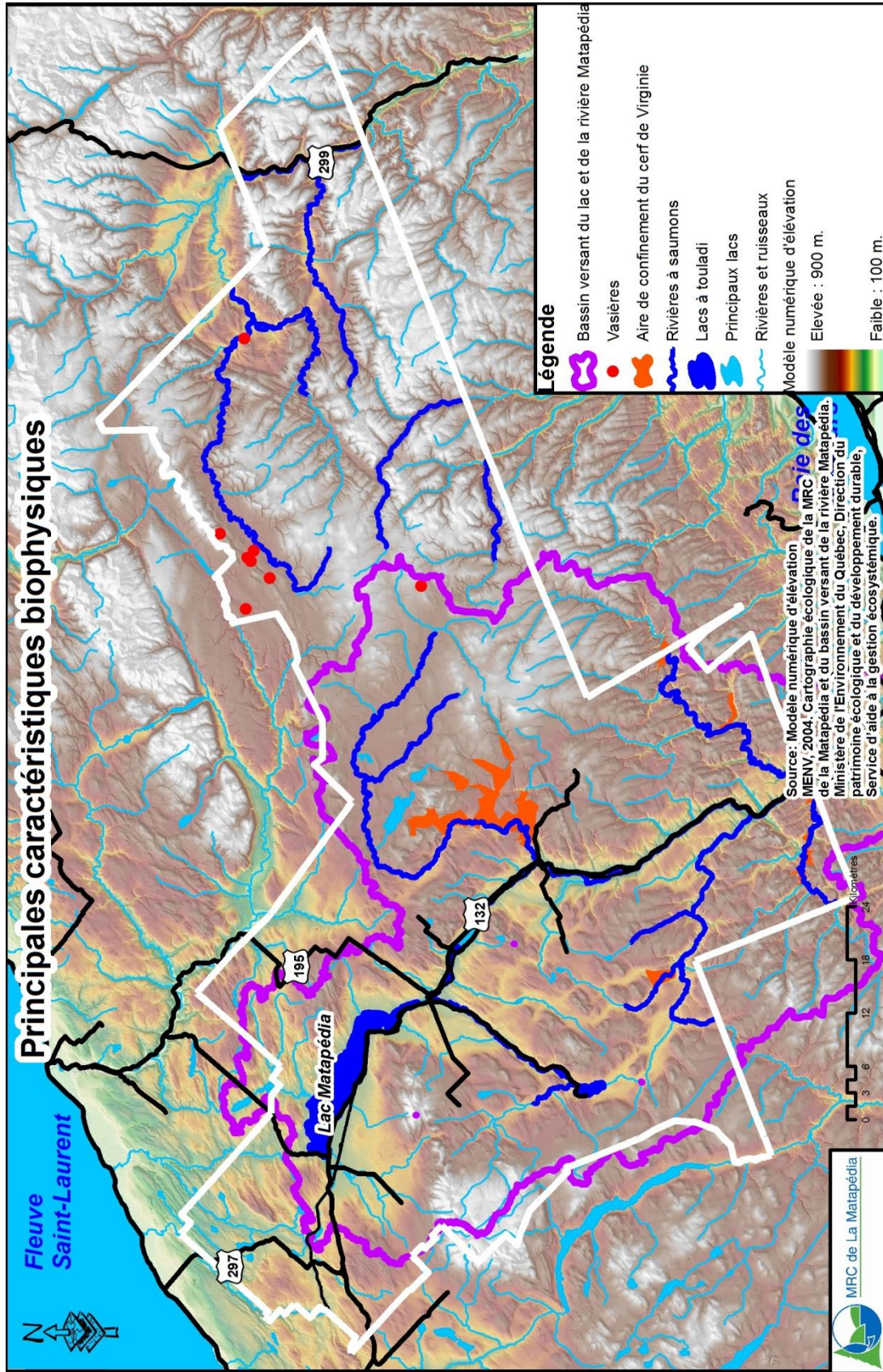
Le réseau hydrographique matapédien est fortement marqué par la présence du bassin versant de la rivière Matapédia, qui représente une superficie de 3 900 km². D'autres bassins hydrographiques plus petits drainent les diverses parties du territoire vers le fleuve Saint-Laurent ou vers la Baie-des-Chaleurs. Plus de 200 lacs parsèment le territoire, le plus important étant le lac Matapédia avec une superficie de 38,6 km². L'eau représente une ressource importante pour le développement économique de La Matapédia (pêche sportive, nautisme, villégiature) et contribue au caractère identitaire matapédien. Le maintien de la qualité de cette ressource fragile et sa pérennité sont des préoccupations majeures (carte 2).



1.2.3 UN CLIMAT PARTICULIER

L'éloignement relatif du fleuve Saint-Laurent, conjugué à la présence d'un important massif montagneux (monts Notre-Dame) et à l'orientation de la vallée centrale, confère à La Matapédia un climat particulier qui se démarque des régions avoisinantes par son caractère plus continental. Cette situation se traduit par des écarts de température importants, tant au niveau journalier que saisonnier. Conséquemment, on y dénote des hivers froids et rigoureux (température moyenne de janvier : -17,6 C°) et des étés plus secs et plus cléments (température moyenne en juillet : 16,7 C°) que dans les régions côtières. Ces conditions climatiques particulières limitent la saison végétative à 150 jours par année, soit de la mi-mai à la mi-octobre. Les précipitations varient beaucoup en fonction du relief, particulièrement pour les précipitations de neige. Les hautes collines et les hauts plateaux reçoivent effectivement d'importantes accumulations annuelles de neige (plus de 6 mètres). Enfin, la présence d'une vallée centrale située à l'intérieur des terres et l'orientation est-ouest de celle-ci atténuent la vélocité des vents et contribuent à créer un climat estival plus clément que celui des zones bordant le fleuve Saint-Laurent. Ces particularités climatiques représentent un atout pour la mise en valeur de certains potentiels du territoire, tels l'agriculture et le tourisme.





Carte 2. MRC de La Matapédia. Principales caractéristiques biophysiques

1.2.4 LA BIODIVERSITÉ, UNE RESSOURCE NATURELLE IMPORTANTE

La forêt recouvre près de 5 000 km², soit 91 % de la superficie de la MRC. Elle est principalement composée de peuplements forestiers résineux (45 %), de peuplements mélangés (30 %) et de peuplements feuillus (12 %). Les coupes totales, les friches et les secteurs affectés par des épidémies sévères occupent 12 % de cette superficie. La présence d'un important couvert forestier combinée à des milieux hydriques de bonne qualité favorise le maintien et le développement de la biodiversité. Certaines espèces fauniques, telles le saumon de l'Atlantique, le touladi, l'omble de fontaine et l'orignal, font l'objet d'une mise en valeur à des fins récréotouristiques et constituent des ressources naturelles importantes pour La Matapédia (carte 2).



1.3 CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES

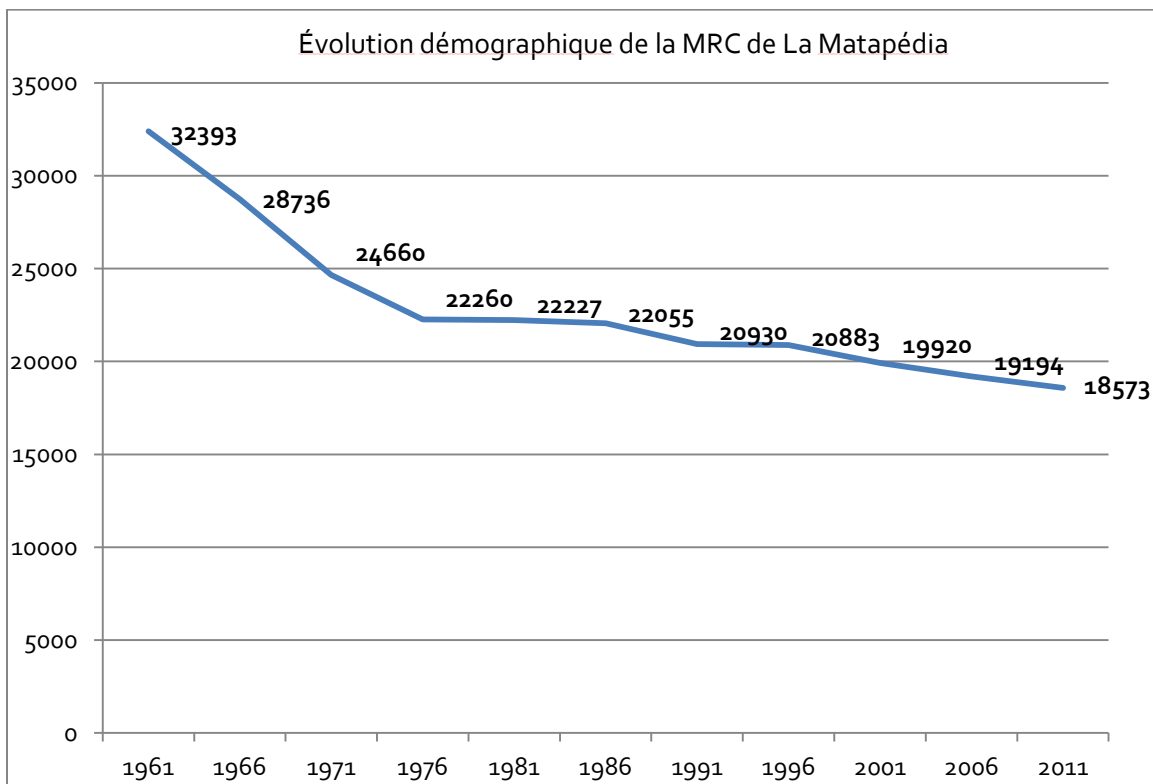
1.3.1 LA MATAPÉDIA : UN TERRITOIRE RÉSOLUMENT RURAL

En 2011, la population totale de la MRC de La Matapédia atteignait 18 575 habitants. Celle-ci se concentre essentiellement dans la partie nord-ouest de la MRC ainsi que le long du lac et de la rivière Matapédia, où l'on retrouve une densité de population d'environ douze habitants par kilomètre carré. Au sud ainsi que sur les plateaux périphériques à la vallée, la densité de population est inférieure à cinq habitants par kilomètre carré. Les parties non-municipalisées sont très peu occupées. Une forte proportion de la population se concentre dans les principales municipalités que sont Amqui (6 322 h.), Causapscal (2 458 h.) et Sayabec (1 864 h.), qui comptent 57 % de la population de la MRC. Les autres municipalités comptent moins de 1 000 habitants à l'exception de Lac-au-Saumon (1 453 h.). L'absence de villes importantes, la faible densité de population et sa dispersion sur un vaste territoire confèrent à la MRC un caractère résolument rural (carte 3).

1.3.2 UNE DÉCROISSANCE ET UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

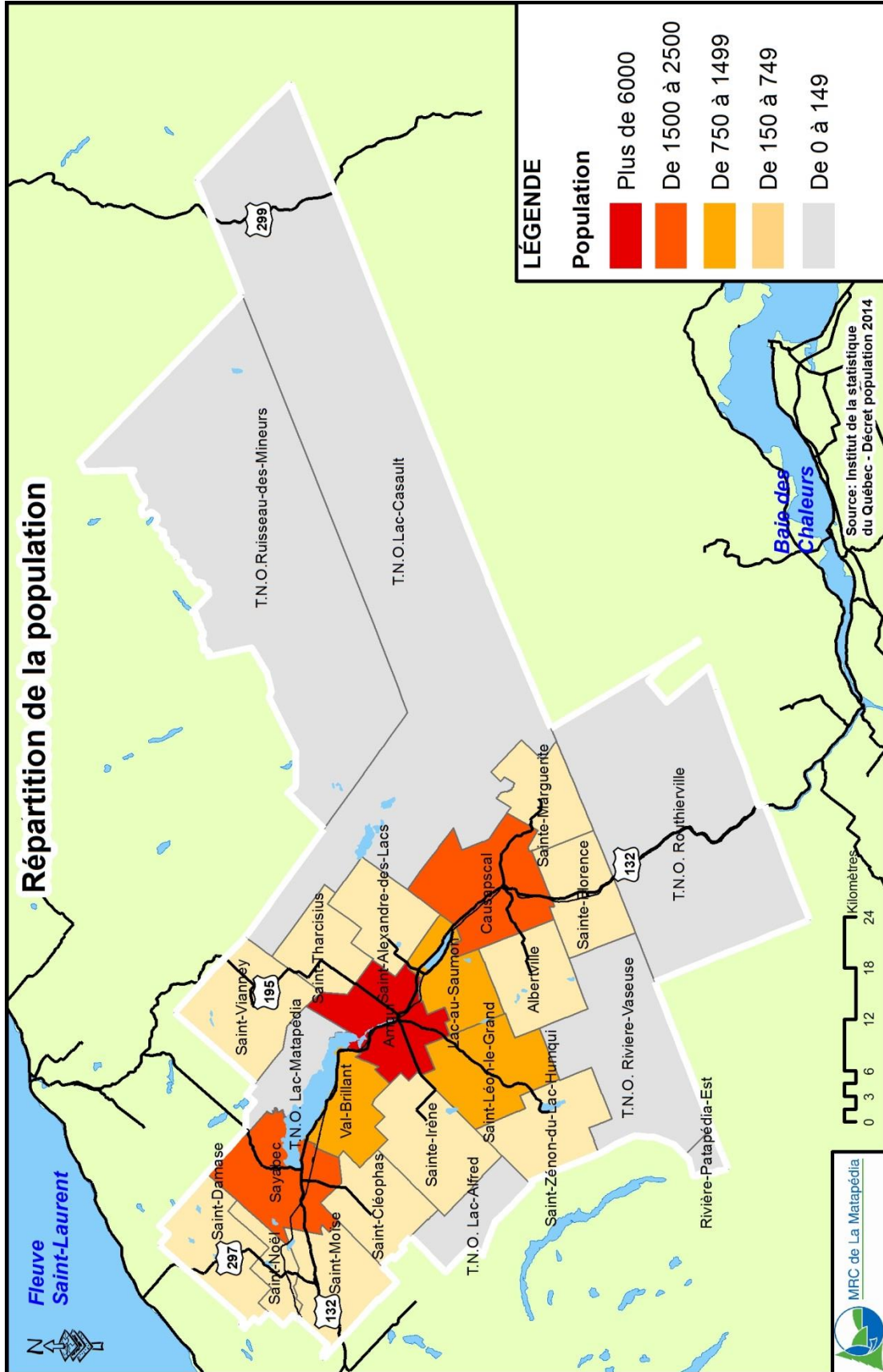
L'évolution de la population et les prévisions démographiques confirment une baisse relativement importante de la population. Son vieillissement risque d'accroître fortement ce phénomène au cours des prochaines

années. En effet, selon l'Institut de la statistique du Québec², l'âge moyen de la population de la MRC de La Matapédia était de 44,1 ans en 2011 et atteindra 51,2 ans en 2036, notamment en raison de la faible proportion du groupe d'âge des 15-24 ans (1 990 en 2013) par rapport au groupe d'âge des 45-65 ans (6 345 en 2013). Cette tendance au vieillissement et à la décroissance de la population risque de se faire sentir fortement dans les petites municipalités de la MRC. Soulignons enfin que le bilan migratoire négatif et l'exode des jeunes vers l'extérieur de la MRC contribuent aussi à accentuer le niveau relativement peu élevé de scolarisation de la population matapédienne. À l'image de plusieurs régions rurales québécoises, la situation démographique de La Matapédia est des plus inquiétantes et constitue un enjeu de taille (graphique 1).



Graphique 1. MRC de La Matapédia. Évolution de la population de 1961 à 2011

² Institut de la statistique du Québec, Proportion des grands groupes d'âge et âge moyen de la population des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec, scénario A - Référence, 2011- 2036



Carte 3. MRC de La Matapédia. Répartition de la population

1.3.3 UNE ÉCONOMIE AXÉE SUR L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

La forêt représente la principale ressource du territoire. Elle couvre une superficie importante et offre une bonne qualité et diversité de produits forestiers. Plus de la moitié de cette superficie (56,5 %) est située sur le domaine public et demeure relativement accessible. Près de 50 % des emplois des secteurs primaire et secondaire sont reliés à l'exploitation forestière. Les principales productions sont le bois d'œuvre, les panneaux de particules, les copeaux, les sciures et les planures. Toutefois, il s'agit essentiellement d'une première transformation du bois alors que les autres transformations sont souvent réalisées à l'extérieur du territoire. La récente crise forestière a affecté sérieusement l'activité forestière de La Matapédia et, par le fait même, une bonne partie de son économie.



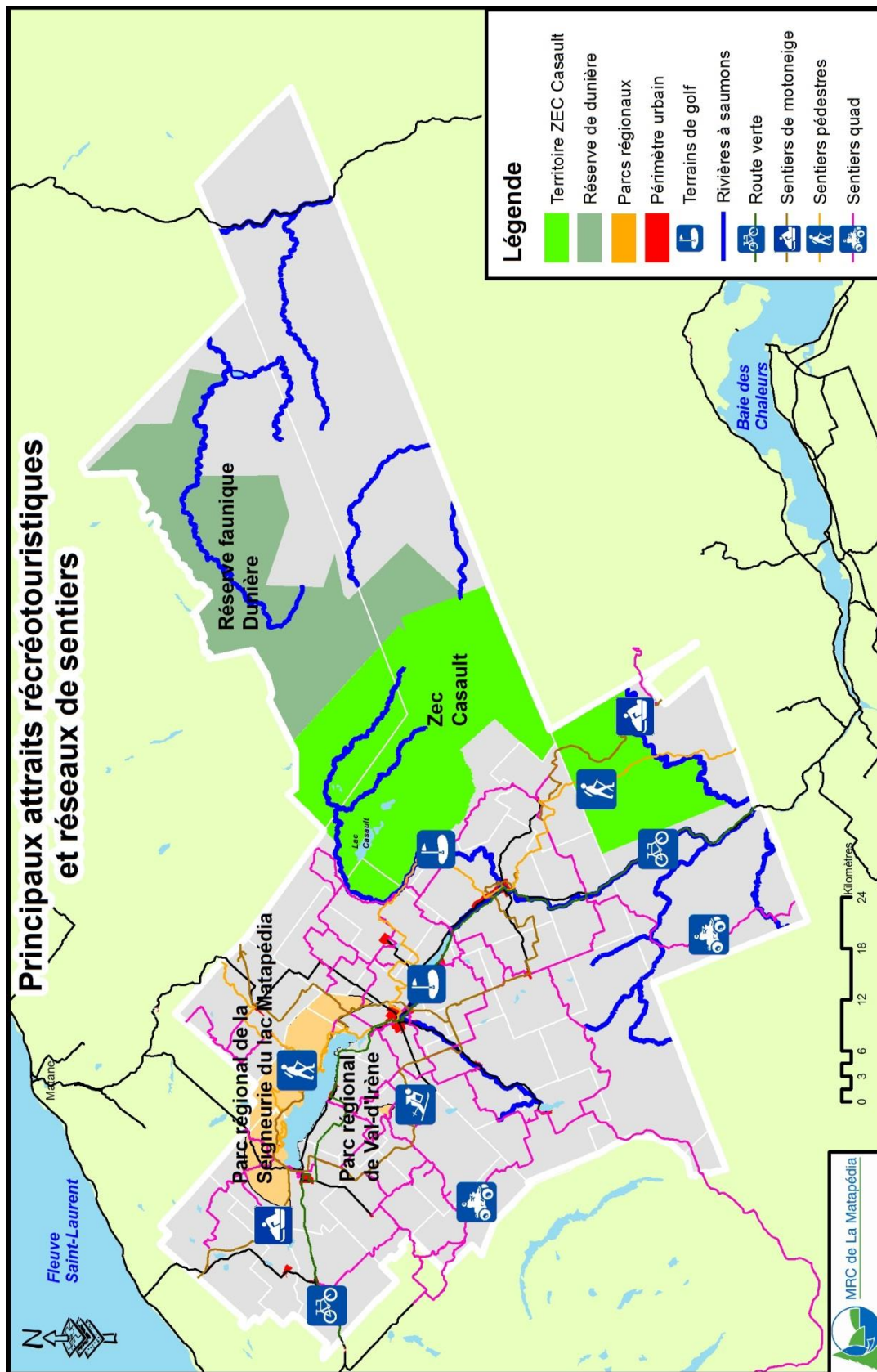
© Gaétan Charette, *Le monde en images*, CCDMD

Seconde activité économique en importance dans la MRC, l'agriculture, comme ailleurs au Québec, a subi de profondes transformations au cours des dernières décennies. Celles-ci se traduisent par une diminution des superficies en culture et une concentration des activités agricoles (210 entreprises agricoles en 2010 comparativement à 281 entreprises en 1995). Dans La Matapédia, plusieurs facteurs limitent cette activité, dont la topographie accidentée de certains secteurs et une courte saison végétative. La plupart des entreprises agricoles se concentrent le long des vallées des rivières Matapédia et Humqui. La production laitière demeure la plus importante (77 entreprises), suivie de la production bovine (53 entreprises), de la production céréalière (25 entreprises) et de l'acériculture (15 entreprises). Les revenus agricoles dans La Matapédia sont de 46 M\$ annuellement. Les crises vécues dans les domaines de la forêt et de l'agriculture ont poussé une partie de la population matapédienne dans une situation de précarité.

1.3.4 UN TOURISME BASÉ SUR DES ACTIVITÉS RÉCRÉOTOURISTIQUES DE PLEINE NATURE

La qualité du milieu naturel de La Matapédia en fait une destination privilégiée pour la pratique des activités de pleine nature telles la chasse, la pêche et la villégiature. Les rivières Matapédia, Patapédia et Causapscaal possèdent une renommée internationale pour la pêche au saumon alors que le lac Matapédia est reconnu pour la villégiature, les activités nautiques et la pêche à l'omble de fontaine et au touladi.

La chasse à l'orignal attire annuellement de nombreux adeptes. Par exemple, la réserve faunique de Dunière présente un succès de chasse très élevé (82 % en 2011). Quant à la zec Casault, elle couvre un territoire de 833 km² comprenant le lac Casault, qui attire un grand nombre de pêcheurs d'omble de fontaine. Les excursions en motoneige et en véhicules tout-terrain (quad) sont favorisées par la présence d'un réseau de sentiers bien développé et constituent une activité qui génère des retombées socioéconomiques importantes. D'autres



Carte 4. MRC de La Matapédia. Principaux attraits récréotouristiques et réseaux de sentiers

produits "nature" sont en développement, comme la randonnée pédestre, le vélo ou le ski de randonnée dans le Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia. Le secteur des monts Notre-Dame offre quant à lui des conditions d'enneigement idéales pour les sports de glisse tels le ski alpin ou le ski hors-piste, tous deux praticables au Parc régional de Val-d'Irène (carte 4).

La Matapédia fait partie du circuit touristique de la Gaspésie. Un nombre important de personnes y circulent, ce qui représente un potentiel important pour le développement touristique. La qualité et la diversité de ses paysages, ses attraits culturels et ses activités et services sont d'autres éléments qui participent à l'attractivité de La Matapédia en tant que destination touristique. Toutefois, l'offre touristique mériterait d'être mieux structurée (forfaitisation) et mieux développée alors que plusieurs potentiels sont très peu mis en valeur. Le développement de ce secteur, basé sur la qualité et l'authenticité de l'expérience touristique, représente certainement une opportunité à considérer dans une perspective de développement économique durable de La Matapédia.

1.3.5 L'ÉNERGIE RENOUVELABLE, UNE VOIE D'AVENIR

Les ressources du sous-sol matapédien sont pratiquement inexploitées et rien n'indique une éventuelle exploitation de celles-ci. Toutefois, la production d'énergie renouvelable semble promise à un bel avenir et La Matapédia fait figure de leader en ce domaine, entre autres concernant l'utilisation de la biomasse forestière à des fins énergétiques. Divers projets de valorisation de la biomasse forestière pour des fins de chauffage ont été réalisés ou sont en voie de l'être (9 unités de chauffage de bâtiments publics et institutionnels convertis à la biomasse) et tout porte à croire que les perspectives de développement de ce secteur sont des plus intéressantes.

D'autre part, on retrouve trois parcs éoliens (parc éolien du Lac Alfred, parc éolien des Vents du Kempt et parc éolien communautaire de Saint-Damase) sur le territoire de la MRC. Ces parcs éoliens génèrent des redevances importantes qui sont versées annuellement aux municipalités et aux propriétaires privés. Bien que localisés hors des limites de la MRC, les projets éoliens Roncevaux et du Parc éolien Nicolas-Riou, retenus lors du dernier appel d'offres d'Hydro-Québec, généreront des retombées économiques dans La Matapédia en raison de l'adhésion de la MRC au consortium bas-laurentien associé dans ces projets.



1.3.6 UN SECTEUR DE LA TRANSFORMATION VULNÉRABLE ET EN QUÊTE DE MAIN D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE

Le secteur de la transformation se traduit par la présence de 105 entreprises œuvrant dans les secteurs d'activités suivants : la fabrication d'aliments, de produits minéraux non-métalliques, de produits métalliques, de machines, de matériel de transport, de produits en bois et de produits connexes. Plusieurs entreprises matapédiennes ont subi les effets de la crise forestière. Une multitude d'entre elles ont dû diminuer ou abandonner leurs activités. Plusieurs entreprises sont aussi aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Enfin, La Matapédia vit un certain exode de ses travailleurs spécialisés vers des régions en croissance et qui offrent des conditions de travail avec lesquelles les entreprises matapédiennes peuvent difficilement concurrencer (ex. : Nord du Québec, Alberta, etc.). Dans un tel contexte, la formation et l'amélioration de l'attractivité du territoire peuvent contribuer à maintenir ou attirer une main-d'œuvre spécialisée.

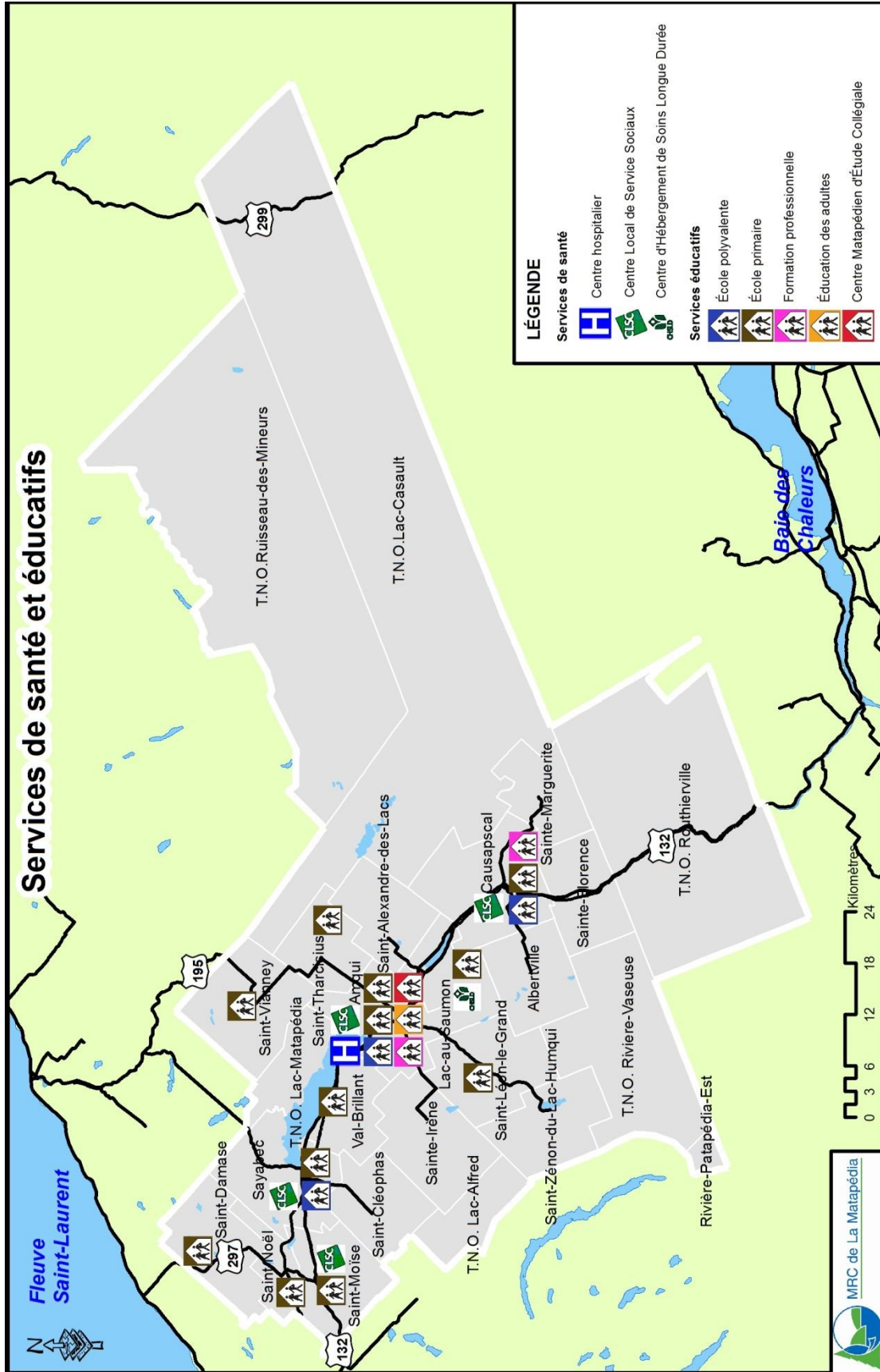


1.3.7 DES SERVICES PUBLICS EN RÉGRESSION

La réforme organisationnelle annoncée par le gouvernement québécois prévoit des fusions dans les domaines de la santé et de l'éducation. Ainsi, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de La Matapédia sera fusionné avec dix autres institutions dans une structure régionale bas-laurentienne, soit le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent. Il en est de même pour la Commission scolaire des Monts-et-Marées (CSMM) qui devrait être regroupée avec la Commission scolaire des Phares.

Actuellement, le Centre de santé et des services sociaux de La Matapédia est le principal acteur en matière de fourniture de services de santé et de services sociaux sur le territoire. Cette organisation administre un centre hospitalier situé à Amqui, 3 centres locaux de services communautaires (CLSC) situés à Amqui, Causapscal et Sayabec, un point de chute situé à Saint-Moïse ainsi qu'un centre d'hébergement et de soins de longue durée, soit la résidence Marie-Anne-Ouellet à Lac-au-Saumon.





Carte 5. MRC de La Matapédia. Principaux services de santé et éducatifs

De plus, on retrouve quatre ressources intermédiaires d'hébergement (cinquante-six places) destinées aux personnes âgées en perte d'autonomie et quatorze ressources d'hébergement privées situées à Saint-Léon-le-Grand, Amqui, Sayabec, Saint-Moïse, Causapscal, Saint-Damase, Lac-au-Saumon et Saint-Noël (carte 5).

Les services d'éducation actuels sont assurés par la Commission scolaire des Monts-et-Marées (CSMM), qui couvre le territoire des MRC de La Matapédia et de La Matanie. On dénombre dans la MRC de La Matapédia plusieurs établissements scolaires, dont trois écoles secondaires, dix écoles primaires, un centre d'éducation des adultes et deux centres de formation professionnelle. En raison de la baisse du nombre d'élèves au cours des dernières années, certaines écoles primaires ont été regroupées. C'est le cas de celles de Saint-Noël et Saint-Damase ainsi que de celles de Saint-Vianney et Saint-Tharcisus. La baisse continue de la clientèle scolaire constitue en ce sens un défi constant pour le maintien des établissements scolaires.

De façon générale, les formations professionnelles offertes dans divers établissements correspondent aux besoins de main-d'œuvre de La Matapédia. Les formations générales offertes par le Centre d'éducation des adultes facilitent l'insertion sociale des participants et leur employabilité. Soulignons enfin la présence du Centre matapédien d'études collégiales (CMÉC), affilié aux cégeps de Matane et de Rimouski, qui offre deux programmes pré-universitaires et deux formations techniques professionnelles en plus de proposer un service de formation continue afin que les entreprises et organisations du milieu puissent répondre aux exigences du marché du travail (carte 5).

Les services communautaires sont dispensés par 25 organisations coordonnées par la Corporation de développement communautaire de La Matapédia. L'économie sociale occupe une place importante dans l'offre de services communautaires et sociaux et favorise l'intégration au travail par les divers emplois qu'elle procure.

Les services publics et gouvernementaux, tant fédéraux que provinciaux, sont quant à eux en nette régression. La réduction des ressources humaines et budgétaires affecte plusieurs de ces services et a un impact certain sur leur accessibilité et leur qualité. Le maintien des services publics de base constitue un enjeu important dans le cadre de la revitalisation des territoires ruraux et l'État devra faire preuve d'innovation afin d'assurer à La Matapédia une desserte de services publics de qualité.

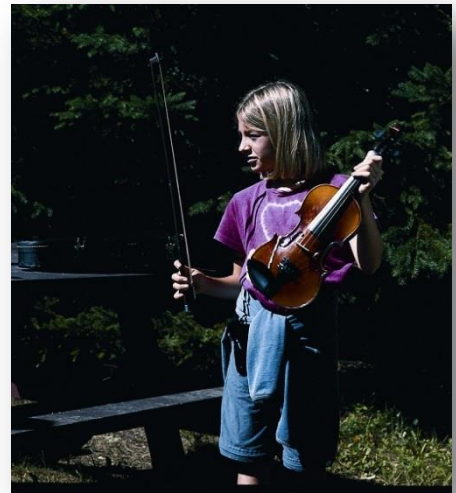
1.3.8 LA CULTURE, FACTEUR IDENTITAIRE

La Matapédia bénéficie d'une vie culturelle relativement riche et diversifiée. On y retrouve de nombreux artistes et artisans, plusieurs événements et divers organismes culturels. Toutefois, la plupart de ces événements, activités ou organismes culturels sont affectés par l'essoufflement des bénévoles sur lesquels ils reposent. De plus, il existe une lacune en termes d'équipements culturels, notamment en création et en diffusion en arts visuels ainsi qu'au niveau de l'offre en formation artistique.

Le patrimoine, qu'il soit architectural, archéologique ou immatériel, représente un facteur important dans le façonnement de l'identité matapédienne. Sa préservation et sa mise en valeur relèvent essentiellement des municipalités par l'entremise de la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec*. L'absence d'organismes citoyens susceptibles d'appuyer les municipalités dans leurs démarches de préservation du patrimoine est toutefois une

lacune. Plusieurs éléments du patrimoine matériel sont menacés ou altérés par des interventions mal planifiées, incompatibles ou mal intégrées, tandis que le patrimoine immatériel matapédien, s'il est inventorié, reste à mettre en valeur.

Le paysage est lui aussi un important facteur de l'identité matapédienne. Il résulte des nombreuses interrelations entre les activités humaines et le milieu naturel. Dans le cas de La Matapédia, il s'agit d'une ressource importante, tant par sa qualité que par sa diversité. Toutefois, à l'image du patrimoine culturel, la conservation et la mise en valeur des paysages sont confrontées à diverses menaces (coupes forestières dans des corridors panoramiques, développement éolien, carrières, affichage inadéquat, etc.).



1.3.9 UN ENVIRONNEMENT DE BONNE QUALITÉ SUJET À L'AMÉLIORATION

De façon générale, la MRC de La Matapédia présente un environnement de bonne qualité. L'état général de l'eau des lacs et des rivières est plutôt bon. Toutefois, certains problèmes persistent en ce qui concerne la concentration de phosphore et de matières en suspension dans certains plans d'eau. Ce phénomène se traduit dans certains cas par la présence d'algues bleues (ex. : lac Matapédia et lac au Saumon). Les espèces aquatiques envahissantes représentent une menace pour certains plans d'eau et rivières. Les impacts négatifs que pourraient avoir ces espèces envahissantes, particulièrement pour le saumon, sont préoccupants. Les principaux facteurs qui contribuent à la dégradation de la qualité des écosystèmes aquatiques sont :



- l'absence ou le mauvais état des bandes riveraines;
- l'apport de sédiments reliés au réseau routier;
- l'apport des eaux usées et des eaux pluviales provenant des municipalités;
- la pollution reliée aux installations septiques désuètes ou déficientes;
- des terrains contaminés situés à proximité des cours d'eau;
- le ruissellement accru relié à l'exploitation forestière et aux activités agricoles.

La qualité de l'air est quant à elle affectée par le chauffage au bois, particulièrement dans les principales agglomérations situées au fond de la vallée (Amqui et Causapscal) lorsque certaines conditions météorologiques (inversion thermique) sont réunies.

Bien que La Matapédia génère relativement peu de déchets, une bonne partie de ceux-ci sont actuellement dirigés vers l'extérieur du territoire. Toutefois, dès l'année 2015, la MRC de La Matapédia acheminera ses déchets au lieu d'enfouissement technique de Rivière-du-Loup alors que les matières putrescibles seront traitées à l'usine de biométhanisation du même endroit. De plus, des efforts devraient être entrepris afin de réduire à la source la quantité de déchets produits dans le cadre d'une démarche visant une qualité territoriale qui sera la marque de commerce de La Matapédia.

1.3.10 LA DYNAMIQUE POLITIQUE ET SOCIALE MATAPÉDIENNE

La MRC de La Matapédia est un territoire rural composé de dix-huit municipalités. Le conseil de la MRC est constitué d'un préfet élu et des mairesses et maires des diverses municipalités locales, auxquels s'ajoutent trois représentants pour les municipalités de Causapscal, Sayabec et Amqui. Ces derniers n'ont pas de droit de vote, mais ont un droit de parole lors des séances. On retrouve dans la MRC de La Matapédia des « pôles urbains » tels Amqui, Sayabec et Causapscal, qui chacune ont une aire d'influence socioéconomique sur les municipalités situées dans leur périphérie. Cette situation s'est aussi traduite, dans une certaine mesure, dans la dynamique politique.

La présence de nombreuses municipalités dévitalisées de plus petite taille gravitant autour de ces pôles, combinée à une situation économique difficile, a contribué à créer un réflexe de survie auprès de celles-ci. « Cette situation de survie a parfois favorisé à développer un climat de méfiance envers d'autres municipalités, notamment envers Amqui, qui sont perçues comme des compétiteurs. Cette situation rend parfois difficile la concertation et ce climat de méfiance s'applique aussi envers la MRC qui est, elle aussi, perçue parfois comme une menace dans certains dossiers »³. Toutefois, il faut souligner que la MRC de La Matapédia a toujours fait preuve d'un dynamisme exemplaire et qu'elle est à la base de nombreux partenariats municipaux (services d'urbanisme, de sécurité incendie, de génie forestier, de génie civil, politique et entente de développement culturel, évaluation foncière, etc.) afin de soutenir les municipalités locales qui n'ont pas toujours la capacité d'offrir adéquatement ces services.

On retrouve donc dans La Matapédia une certaine tradition de mise en commun qui coexiste avec une tendance au repli sur soi résultant d'un réflexe de survie, notamment dans les petites municipalités.

³ Problématiques sociales et structuration identitaire 1/ Le politique in : *L'identité Matapédienne, de la force d'un territoire à l'incertitude d'une communauté*. Par Aurélie SIERRA. Programme commun Développement régional/Chaire sur la forêt habitée. UQAR. Avril à septembre 2008, pp. 38-43.



**PARTIE 2 - À LA RECHERCHE D'UN MODÈLE DE
RURALITÉ**

INTRODUCTION

La MRC de La Matapédia désire réagir à la dévitalisation et profiter de la démarche en cours pour trouver sa propre voie et miser sur le développement durable pour revitaliser son territoire. Consciente de ses forces et de ses faiblesses, de ses potentiels et de ses contraintes, elle vise stratégiquement à se donner une façon novatrice d'entrevoir son développement selon une approche intégrée du développement durable basée sur la protection et le développement de ses ressources et où le progrès social, la croissance économique et la préservation de l'environnement naturel et culturel sont intimement liés.

La MRC de La Matapédia désire créer un nouveau modèle de développement rural en s'inspirant de divers modèles de planification « durable » qui partagent ces objectifs, soit les Parcs naturels régionaux (PNR) français, les Agendas 21^e siècle locaux (A21L) et les paysages humanisés (en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*).

2.1. LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX (PNR) FRANÇAIS

2.1.1. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES⁴

Les Parcs naturels régionaux (PNR) visent la préservation d'espaces biogéographiques à forte valeur patrimoniale et paysagère ainsi que le développement des territoires ruraux fragiles (critères de classification). Contrairement aux parcs nationaux québécois, ce sont des territoires ruraux habités. Ils sont des modèles en matière de développement durable par leur approche territoriale intégrant les préoccupations environnementales tout en permettant un développement économique et social pour les habitants du territoire. La création d'un Parc naturel régional se fait par décret et le territoire visé est classé par le premier ministre pour une période renouvelable de douze ans. Les règles de gestion d'un PNR sont celles que l'on retrouve dans la charte du parc.



Chaque PNR est doté d'une charte dans laquelle on retrouve un programme de conservation, d'étude et de développement à mettre en œuvre sur le territoire, généralement pour une période de douze ans. Celle-ci a

⁴ Sources : Orientations pour l'avenir des parcs naturels régionaux, avril 2012.

Fédération des parcs naturels régionaux (site Internet)

Argumentaire. 50 questions-réponses sur les Parcs naturels régionaux. Mise à jour février 2008. Parcs naturels régionaux de France.

Louis Allie et al., « Les PNR français, un modèle de gouvernance et de planification spatiale pour le milieu périurbain », in *Revue canadienne des sciences régionales*, été-automne 2003, pp. 447-464.

valeur d'engagement pour les signataires. Plus précisément, la charte détermine pour le territoire du PNR les orientations de protection et de mise en valeur ainsi que les mesures permettant de les mettre en œuvre (plan d'action). De plus, la charte comporte un plan élaboré à partir d'un inventaire du patrimoine indiquant les différentes zones et leur vocation ainsi que des documents annexes permettant d'analyser la pertinence du projet au regard des critères de classement (statuts de l'organisme de gestion du parc, programme d'action précis et chiffré, marque déposée, convention d'application de la charte par l'État).

Enfin, les collectivités et l'État s'engagent à respecter et à mettre en œuvre la charte en fonction de leurs compétences. La charte ne constitue pas une réglementation directement opposable aux tiers. Toutefois, les documents d'urbanisme du territoire du parc doivent être compatibles avec les orientations et les mesures de la charte.

La gestion d'un PNR est assurée par un syndicat mixte ouvert ou élargi composé d'élus des collectivités signataires de la charte (communes, départements, régions) auxquels s'ajoutent parfois des partenaires socioéconomiques (syndicats mixtes élargis). Les principales étapes de la création d'un PNR sont les suivantes :

- détermination du périmètre du parc par le Conseil régional;
- élaboration de la charte par un organisme local (groupement de collectivités ou associations) en concertation avec les forces vives du territoire;
- consultation publique;
- adhésion volontaire des partenaires à la charte et transmission de la charte au préfet de la région;
- demande par la région concernée auprès du ministre chargé de l'Environnement pour classement à titre de Parc naturel régional;
- classement par décret de l'État pour une période de douze ans;
- révision de la charte avant le terme de douze ans et, le cas échéant, modification du périmètre du PNR, nouveaux objectifs dans la charte, etc.

2.1.2. L'ANALYSE DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

La préservation d'espaces à forte valeur patrimoniale et paysagère de même que le développement de territoires ruraux fragiles constituent des enjeux majeurs dans les Parcs naturels régionaux. Ces derniers visent plusieurs objectifs similaires à ceux de la MRC de La Matapédia. Le terme « territoires ruraux fragiles » est utilisé pour désigner des territoires fragiles lorsqu'ils sont menacés soit par la dévitalisation rurale, soit par une trop forte pression urbaine, soit par une sur-fréquentation touristique. Dans le cas de La Matapédia, il s'agit d'un territoire fragile menacé par la dévitalisation rurale. Tel est le cas de plusieurs Parcs naturels régionaux français.

Les territoires concernés par le statut de Parc naturel régional font preuve d'une qualité paysagère remarquable et, règle générale, on y retrouve un patrimoine naturel et culturel d'intérêt national, voire international. Sans nier les qualités de certains paysages de la MRC de La Matapédia ou de son patrimoine naturel et culturel, leur intérêt se situe plutôt à un niveau régional. D'autre part, il faut souligner que la création d'un Parc naturel

régional se fait par décret et en vertu d'une loi alors qu'au Québec, il n'existe aucun équivalent législatif permettant l'attribution d'un statut semblable.

La charte de territoire représente l'outil de planification et de gestion fondamental des Parcs naturels régionaux. Elle résulte d'un projet concerté de développement durable et, en ce sens, elle rencontre les objectifs de La Matapédia. Quant aux autres caractéristiques de la charte d'un PNR, soit l'engagement et l'adhésion volontaire de ses signataires, son autorité sur les documents de planification territoriale (schéma d'aménagement et de développement, plans et règlements d'urbanisme, etc.), ses mécanismes de renouvellement et le mode de gestion des PNR, il demeure possible de les adapter et de les appliquer dans le contexte de la démarche matapédiennne.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Le modèle des PNR rejoint en grande partie les objectifs visés par la MRC de La Matapédia : conciliation de la conservation du patrimoine avec le maintien et le développement social et économique; - Plusieurs éléments de la charte d'un PNR sont comparables au contenu du plan d'action de l'<i>Écoterritoire habité</i> envisagé par la MRC (orientations et plan d'action); - L'attribution d'une marque peut constituer un outil de promotion important pour le territoire ainsi que pour les activités et/ou services qui y sont offerts (attractivité); - L'adhésion volontaire des signataires est de nature à rassurer les acteurs territoriaux; - Les Parcs naturels régionaux démontrent clairement une volonté politique gouvernementale de favoriser le développement et la conservation, ce qui se traduit par une contribution budgétaire importante de la part des divers paliers gouvernementaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Au Québec, on ne retrouve pas actuellement de cadre légal permettant d'attribuer un statut semblable visant les mêmes objectifs; - L'attribution d'un statut ou d'une appellation "parc" à l'ensemble du territoire de la MRC pourrait entraîner une réaction négative auprès de la population, la notion de parc étant habituellement associée à la conservation et à la protection du milieu naturel et de ses ressources; - Le financement des PNR est essentiellement public et il est assuré par divers paliers gouvernementaux (les Régions, les départements, les EPCI⁵ et les communes participantes, l'État, des crédits européens); - La structure administrative et de gestion d'un PNR est plutôt lourde et complexe; - Un Parc naturel régional n'a pas le pouvoir de contraindre lorsque des interventions vont à l'encontre de la charte, l'engagement des signataires est un engagement moral; - La durée de la charte (douze ans) peut entraîner des modifications importantes de la composition de l'organisme de gestion, particulièrement en ce qui concerne les élus.

⁵ EPCI : Établissement public de coopération intercommunale. Il s'agit d'une structure administrative française regroupant des communes ayant choisi de développer plusieurs compétences en commun.

2.2. L'AGENDA 21^E SIÈCLE LOCAL (A21L)

2.2.1. LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Les Agendas 21 locaux sont des « programmes de développement durable pour le 21^e siècle » élaborés à l'échelle locale dans les pays signataires de la déclaration de Rio de Janeiro. L'Agenda 21 local est un processus multisectoriel et participatif destiné à atteindre les buts de l'Agenda 21 au niveau local et au moyen de la préparation et de la mise en œuvre d'un plan stratégique d'action sur le long terme, plan qui traite des enjeux locaux et prioritaires de développement durable⁶. Les principaux objectifs d'un A21L sont de protéger l'environnement, d'encourager la production de biens et de services durables et de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.



L'A21L implique une transformation sociale dans la façon de penser et de faire le développement. De plus, elle implique une nouvelle gouvernance du territoire où on retrouve une complémentarité entre démocratie électorale et participative et une responsabilisation de tous les acteurs territoriaux. Elle découle d'une vision commune et mobilisatrice du territoire et constitue une démarche en continu.

Le territoire d'application d'un A21L peut varier d'échelle, allant d'une région à un quartier ou à un bassin versant en passant par une MRC, un groupe de MRC ou une municipalité. L'ensemble de la démarche est coordonnée par le comité A21L et celui-ci assure le rayonnement du processus dans la communauté par ses activités de communication. Le comité est habituellement formé de bénévoles qui proposent aux élus, de concert avec la population, une vision et/ou des orientations et/ou des actions et projets de développement durable viable. Les principales étapes d'un A21L sont :

- la mobilisation des acteurs et des ressources;
- l'élaboration de la structure de travail;
- la rédaction d'un état des lieux et de la vision stratégique;
- la rédaction du plan d'action et sa mise en œuvre;
- l'évaluation et le suivi de la démarche.

⁶ Selon l'*International Council for Local Environment Initiatives (ICLEI)*.

2.2.2. L'ANALYSE DE L'AGENDA 21^E SIÈCLE LOCAL

L'Agenda 21^e siècle local (A21L) rejoint les objectifs de développement durable de la MRC de La Matapédia. La démarche est tout à fait compatible alors que la planification et la gestion du développement durable et viable à l'échelle des collectivités territoriales correspond bien aux objectifs de la MRC. Toutefois, il n'est pas question ici d'un statut particulier mais plutôt d'un processus de planification durable. De plus, il semble bien que cette démarche demeure relativement peu populaire, du moins au Québec. La reconnaissance A21L de la démarche de la MRC de La Matapédia pourra très bien être envisagée dans l'éventualité où le projet de territoire et son plan d'action convergent vers les objectifs des A21L.

L'Agenda 21^e siècle local requiert une participation citoyenne importante et le comité A21L coordonne l'ensemble de la démarche. Cette situation peut facilement entraîner un essoufflement des membres du comité A21L en cours de route. De plus, le maintien d'un tel comité implique un financement adéquat, ce qui explique possiblement que la plupart des démarches A21L réalisées jusqu'ici l'ont été par des administrations municipales et/ou régionales capables d'en assurer le soutien technique et financier.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- L'Agenda 21^e siècle local est un processus qui rejoint beaucoup les objectifs de la MRC de La Matapédia et plus particulièrement celui de favoriser l'émergence de communautés viables;- L'absence de statut légal est de nature à amoindrir les craintes ou les perceptions négatives auprès de la population (absence du mot "parc").	<ul style="list-style-type: none">- L'absence de statut légal et de marque particulière peut affaiblir l'impact de l'A21L, notamment en matière de promotion des activités et/ou des services offerts sur le territoire;- En raison de l'importance de son approche participative et mobilisatrice, le processus peut s'échelonner sur une longue période, d'où la possibilité d'essoufflement des ressources humaines et financières.

2.3. LES PAYSAGES HUMANISÉS

2.3.1. LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

La reconnaissance d'un paysage humanisé se fait en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* (LCPN, L.R.Q., chap. C-61.01) et vise à protéger certains territoires habités remarquables avec l'intention de maintenir les propriétés et l'harmonie de ces ensembles écologico-culturels tout en permettant la poursuite et l'évolution des activités humaines. Il s'agit habituellement de zones d'excellence en matière de développement durable dans lesquelles les activités économiques, la conservation de la biodiversité et l'épanouissement social et culturel formeront un tout harmonieux.

Cette reconnaissance nécessite que l'identification d'un territoire à titre de paysage humanisé découle d'une volonté des communautés et des personnes qui l'habitent (engagement volontaire). La gestion du territoire visé par ce statut est confiée à des autorités municipales en vertu d'une convention de protection conclue avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) après consultation avec le milieu. Les principales étapes de l'instauration d'un paysage humanisé sont les suivantes :

- élaboration d'une demande de reconnaissance et dépôt d'un dossier au MDDELCC;
- analyse gouvernementale de la demande;
- décision au Conseil des ministres et obtention d'un statut provisoire de paysage humanisé (avis dans la *Gazette officielle du Québec*);
- élaboration d'un plan de conservation par le demandeur;
- consultation publique par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ou tout autre organisme, dans les douze mois suivant l'avis officiel;
- préparation de la convention de protection;
- avis officiels;
- adoption du statut de paysage humanisé par le gouvernement et des termes de la convention;
- mise en œuvre et suivi (pour une durée minimale de 25 ans (art. 33 LCPN)).



2.3.2. L'ANALYSE DES PAYSAGES HUMANISÉS

Le statut de paysage humanisé se retrouve dans la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* et ses objectifs sont davantage orientés vers la protection de la biodiversité d'un territoire. De plus, ce statut vise à reconnaître et à préserver des zones d'excellence en matière de développement durable. Or, il est très rare et difficile de retrouver de telles caractéristiques sur un vaste territoire qui couvre l'ensemble d'un territoire de MRC. Ce statut s'adresse plutôt à des territoires restreints possédant des caractéristiques particulières. La portée de ces critères restreint les possibilités d'attribution d'un tel statut, ce qui explique en partie l'inexistence de territoire le possédant.

L'adhésion volontaire de la population et l'implication du milieu est, comme dans le cas des Parcs naturels régionaux, nécessaire tant au niveau de la démarche (plan de conservation) que dans la gestion du territoire visé par ce statut (convention de gestion). Soulignons enfin la lourdeur de la démarche et la durée minimale de la convention de gestion (25 années), alors que ce statut n'offre aucune garantie quant au soutien financier gouvernemental, contrairement aux Parcs naturels régionaux français.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Attribution d'un statut officiel accordé en vertu d'une loi. Comme il n'y a aucun "paysage humanisé" actuellement, il pourrait s'agir d'une première au Québec; - Rejoint en partie les objectifs de la MRC; - Un tel statut pourrait représenter un outil intéressant de promotion du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les critères d'un paysage humanisé s'appliquent difficilement sur un vaste territoire comme celui d'une MRC; - Le développement socioéconomique local risque d'être subordonné à des impératifs reliés à la conservation de la biodiversité; - Le concept de paysage humanisé demeure ambigu; - La lourdeur du processus guidant l'instauration d'un paysage humanisé; - L'engagement important exigé des communautés situées sur le territoire visé et la gestion confiée aux municipalités; - La durée de la convention de gestion (25 années); - Absence de garantie de soutien financier gouvernemental.

2.4. VERS UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT RURAL INNOVANT ET ADAPTÉ

Les Parcs naturels régionaux, notamment par leurs buts et leurs missions, représentent le modèle qui répond le mieux aux objectifs de la MRC. Quant à l'Agenda 21^e siècle local, il relève plus d'un processus de planification et plusieurs éléments de celui-ci pourraient inspirer la démarche matapédiennne, notamment en ce qui concerne l'approche participative citoyenne. La reconnaissance éventuelle de la démarche de la MRC à titre d'Agenda 21^e siècle local pourrait très bien être envisagée. En ce qui a trait au paysage humanisé, ce statut présente plusieurs contraintes et ambiguïtés, surtout sur un territoire d'application couvrant l'ensemble de la MRC, ce qui ne semble ni souhaitable ni réaliste. Toutefois, ce statut pourrait être examiné afin de protéger des portions remarquables du territoire matapédien et d'en faire des zones d'excellence en matière de développement durable.

Plusieurs composantes du territoire de la MRC de La Matapédia, telles la présence d'un patrimoine culturel identitaire, la diversité et la qualité de ses paysages et de ses ressources, une bonne qualité de l'environnement, une identité forte et distinctive ainsi que la « fragilité » de son territoire rural font en sorte que l'on pourrait envisager un modèle semblable à celui des Parcs naturels régionaux. Toutefois, en raison de l'absence d'un cadre juridique québécois permettant d'accorder un tel statut, de contraintes reliées à l'acceptabilité sociale du statut de parc et d'un contexte politique et administratif différent de celui de la France, La Matapédia souhaite plutôt proposer un nouveau modèle de développement rural inspiré des Parcs naturels régionaux français, mais adapté à son contexte administratif, législatif, social et économique, soit *l'Écoterritoire habité de La Matapédia*.

The background of the page is a photograph of tall, thin grasses, possibly reeds or pines, blowing in the wind. The grasses are green and create a sense of movement and texture. The sky is a clear, bright blue. A solid green horizontal bar is positioned in the upper third of the page, containing the title text in white.

**PARTIE 3 - LA VISION, LES ENJEUX, LES
ORIENTATIONS ET LES OBJECTIFS**

INTRODUCTION

Ce chapitre fait état de la vision de développement de La Matapédia, des enjeux ainsi que des orientations et objectifs généraux de l'*Écoterritoire habité*. C'est à partir de ceux-ci que seront définis le concept global ainsi que les scénarios de développement et le plan d'action.

3.1. LA VISION 2007-2025 DE LA MATAPÉDIA : POUR UNE COLLECTIVITÉ CONFIANTE, SOLIDAIRE, INNOVANTE ET AGISSANTE

Par la *Vision 2007-2025 de La Matapédia : pour une collectivité confiante, solidaire, innovante et agissante*, La Matapédia s'engage résolument sur la voie du renouveau politique, du développement social et du relèvement économique pour faire face aux défis actuels et futurs. Par cette vision, La Matapédia désire :

- « voir émerger des leaders visionnaires sur l'ensemble du territoire pour construire une véritable collectivité solidaire;
- voir les dirigeants et les acteurs socioéconomiques se faire créatifs et inventifs, encouragés et soutenus en ce sens par les leaders;
- voir les résidents et les résidentes de tous les âges adhérer au principe de développement durable et multiplier les initiatives pour tirer profit des ressources humaines, naturelles et économiques du territoire;
- voir l'enfant s'épanouir dans un environnement familial et social sécuritaire et être soutenu par une communauté mobilisée en faveur de ses choix et de ses réussites personnelles tout au long de sa vie. »

L'*Écoterritoire habité de La Matapédia* représente un modèle de développement durable qui vise essentiellement à viabiliser la collectivité matapédiennne selon une approche de développement durable en accord avec la vision matapédiennne. C'est vers cette vision que s'oriente l'*Écoterritoire habité* tout en s'appuyant sur des enjeux qui traitent des trois dimensions de la qualité de vie : le milieu de vie (dimension environnementale), le mode de vie (dimension sociale) et le niveau de vie (dimension économique).



3.2. LES ENJEUX, LES ORIENTATIONS ET LES OBJECTIFS DE L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ

3.2.1. ENJEU 1 : LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE ET DE LA SOLIDARITÉ

Orientation : créer au sein de la communauté matapédiennne une nouvelle synergie politique basée sur la confiance, la coopération et la concertation et renforcer la cohésion sociale autour d'un projet collectif de développement durable : *l'Écoterritoire habité de La Matapédia*

L'isolement des acteurs du développement, la compétition intermunicipale ainsi que le manque de cohésion et de concertation constituent trop souvent un obstacle au plein développement de la collectivité matapédiennne. La concertation et la coopération entre les divers intervenants territoriaux, notamment entre la MRC et les municipalités locales ainsi qu'entre les milieux urbains et les milieux ruraux, sont des conditions essentielles à la réussite de *l'Écoterritoire habité*. L'implication des individus et des organisations assurera le succès de la démarche et favorisera le développement d'une communauté soucieuse de la qualité de son environnement, engagée et prospère. La Matapédia devra donc relever le défi de la concertation et mettre en place les conditions favorables à l'implication de la population dans un projet de territoire concerté de développement durable. Ces conditions pourront prendre diverses formes, dont celle d'un renouveau politique qui pourrait se traduire par une réorganisation municipale visant le regroupement des forces vives du milieu, un nouveau partage des pouvoirs entre la MRC et les municipalités locales ou une mise en commun des services et des activités offerts à la population.

La participation et l'engagement des citoyens, notamment des jeunes, des groupes d'intérêt et des diverses organisations dans une démarche de planification durable sont fidèles aux principes du développement durable. La concertation et la participation sont au cœur de cette démarche et *l'Écoterritoire habité de La Matapédia* doit être un modèle à ce chapitre. Le projet de territoire doit résulter d'une action solidaire et collective. Nous devons mettre en place les conditions favorables à une participation du plus grand nombre de citoyens et de citoyennes à la vie démocratique afin de faire du projet de territoire un véritable projet collectif. Cette gouvernance participative doit être présente tout au long de la mise en œuvre du projet de territoire.



Objectifs généraux :

- renforcer la solidarité entre la MRC et les municipalités ainsi qu'entre les centres de services et les petites municipalités;
- s'engager sur la voie du renouveau politique afin de favoriser une participation citoyenne à la vie démocratique;
- favoriser la concertation entre les divers acteurs du développement;
- s'assurer de la mobilisation et de la coopération de l'ensemble des intervenants dans un climat d'ouverture et de confiance;
- envisager des associations entre les divers partenaires et des mises en commun de certains biens et services dans l'intérêt de la communauté matapédienne.

3.2.2. ENJEU 2 : L'IDENTITÉ SOCIALE, CULTURELLE ET TERRITORIALE

Orientation : renforcer le sentiment d'appartenance à La Matapédia

Sa géographie particulière, la diversité de ses paysages, de son patrimoine naturel et culturel et la richesse de sa culture contribuent à façonner l'identité matapédienne. Le renforcement de cette identité, et du même coup de la cohésion sociale et du sentiment d'appartenance, représente une condition essentielle à la mise en œuvre de *l'Écoterritoire habité de La Matapédia*. De plus, cette identité particulière, associée intimement à sa qualité de vie, différencie La Matapédia et doit être mise en évidence. Elle doit devenir son image de marque de manière à rendre le territoire encore plus attractif.

Ce renforcement identitaire exigera, entre autres, une meilleure connaissance de sa culture et de son patrimoine ainsi qu'une plus grande sensibilisation à la valeur de ses paysages afin de mieux les protéger et les mettre en valeur. Mieux connaître et être sensibilisé à la valeur d'une ressource permet de mieux agir et d'aménager le territoire de façon plus responsable.



Objectifs généraux :

- promouvoir l'identité matapédienne par l'éducation et la sensibilisation, notamment auprès des jeunes;
- utiliser une dénomination distinctive (*Écoterritoire habité de La Matapédia*) pour se donner une image de marque et améliorer l'identification visuelle et conceptuelle du territoire à l'aide d'un emblème figuratif particulier;
- approfondir et améliorer les connaissances sur les divers patrimoines du territoire et sensibiliser la population à l'importance de sa mise en valeur et de sa conservation;

- encourager et soutenir les manifestations artistiques, culturelles et sportives, témoins de la vitalité du milieu, et renforcer les liens et l'accessibilité de la population à ces lieux de création et de pratique d'activités;
- associer La Matapédia à des personnalités afin de promouvoir le territoire;
- utiliser l'obtention d'une reconnaissance nationale (désignation officielle) comme objet de fierté et de promotion.

3.2.3. ENJEU 3 : L'ATTRACTIVITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Orientation : mettre en place les conditions favorables à une meilleure attractivité du territoire tant sur les plans social qu'économique

La qualité de vie concerne les trois dimensions du développement durable soit : l'environnement, le développement économique et le développement social. Or, l'attractivité d'un territoire repose en grande partie sur la qualité de vie qu'elle peut offrir à sa population ainsi qu'aux visiteurs. Le capital social ayant été sérieusement affecté au cours des dernières années, notamment en raison du vieillissement accéléré de la population et d'une conjoncture économique défavorable, La Matapédia doit mettre des efforts importants pour réinvestir dans son capital social tout en tentant d'améliorer son économie si elle veut atteindre ses objectifs en matière d'attractivité. Aussi, l'amélioration de l'accès à l'emploi et une plus grande scolarisation de la population peuvent contribuer significativement à réduire les inégalités sociales et faciliter une plus grande participation à la vie collective.

Une amélioration de la qualité de vie signifie aussi une augmentation de la richesse par la croissance économique et la création d'emplois. La Matapédia doit être plus compétitive et mettre en place des conditions économiques susceptibles d'attirer ou de susciter l'émergence de nouveaux projets d'investissement ou d'entrepreneuriat. Une meilleure attractivité du territoire peut se traduire par l'adoption d'une stratégie de diversification économique basée sur des projets qui font appel à l'innovation et qui favorisent les initiatives génératrices de développement. Les centres de recherche, les institutions et les établissements d'enseignement supérieur peuvent certainement contribuer à la réalisation de cette stratégie.



Objectifs généraux :

- améliorer l'accès équitable au logement, aux équipements et aux services et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- accroître la scolarisation et le taux de diplomation de la population;
- améliorer la qualification de la main-d'œuvre ainsi que l'offre en matière d'activités de formation;
- accroître la qualité des emplois et faciliter la vie familiale, personnelle et professionnelle, notamment par la conciliation travail-famille;
- de concert avec les organismes de développement, adopter une stratégie de promotion et de diversification économique du territoire;
- accompagner et soutenir les investisseurs et les entrepreneurs afin de retenir et attirer de nouvelles activités économiques et faire du développement durable un secteur présentant des opportunités d'affaires.

3.2.4. ENJEU 4 : UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

Orientation : produire de la richesse et créer de l'emploi par la valorisation durable des ressources du territoire

La présence de ressources naturelles relativement nombreuses et diversifiées constitue une force de La Matapédia. Toutefois, l'industrie forestière, base de l'économie locale, fait face à de sérieuses difficultés alors que l'agriculture, seconde activité économique en importance, est éprouvée par divers problèmes, notamment en raison de l'éloignement des marchés et des difficultés à assurer une relève. Le tourisme et le développement d'énergies renouvelables ne sont pas exploités à leur plein potentiel et ils peuvent représenter un complément à la base économique locale. La mise en valeur diversifiée et la consolidation des ressources traditionnelles, la maximisation de l'utilisation des ressources forestières et le développement de nouvelles activités économiques représentent un autre défi de la communauté matapédienne.

La conciliation entre le développement économique et la protection de l'environnement implique des modifications dans les comportements en regard de l'utilisation des ressources et de la production et de la consommation de biens et services. L'intégration de la préservation de l'environnement et du patrimoine dans l'exploitation des ressources assure une certaine qualification de ces biens et services et représente une valeur ajoutée pour ceux-ci. La Matapédia désire ainsi passer d'un mode quantitatif à un mode qualitatif permettant d'envisager une certification associée au développement durable.



De plus, la situation socioéconomique à laquelle est confrontée La Matapédia exige qu'elle élabore son propre concept de développement tout en étant en harmonie avec les politiques nationales. Conséquemment, les acteurs locaux doivent faire preuve de créativité, d'innovation et d'imagination afin de proposer un modèle de développement durable répondant aux préoccupations locales. Enfin, l'*Écoterritoire habité* doit favoriser la mise en œuvre d'une culture de l'innovation et encourager l'émergence de nouvelles initiatives dans le milieu. Cette volonté de relever les défis de la revitalisation et du développement durable doit être partagée et une complicité ainsi qu'un accompagnement des divers paliers gouvernementaux seront essentiels pour mener l'exercice à terme.

Objectifs généraux :

- intensifier les efforts en matière de diversification des activités économiques et dynamiser les activités traditionnelles telles la forêt, l'agriculture et le tourisme;
- mettre à profit les diverses institutions et centres de recherche et d'enseignement afin de favoriser l'émergence des projets novateurs;
- valoriser une économie de proximité en favorisant les filières spécifiques au territoire (bois, agriculture, tourisme) ayant un impact important sur le cadre de vie et encourager les circuits courts visant un rapprochement entre les consommateurs et les producteurs;
- encourager le développement des énergies renouvelables, particulièrement celles reliées à l'énergie éolienne, à la biomasse forestière et à la biomasse agricole;
- créer une masse critique de commerces et de services afin de réduire les fuites commerciales vers l'extérieur, favoriser la concentration des fonctions commerciales et encourager les commerces socialement responsables et respectueux de l'environnement;
- encourager et soutenir les commerces et les services de proximité et favoriser l'aménagement de commerces intégrés et attrayants dans le milieu;
- adopter une stratégie industrielle régionale adaptée aux particularités du territoire, notamment en termes d'infrastructures publiques et de services;
- développer le tourisme durable et de nature et améliorer la qualité de l'offre touristique;
- assurer la promotion des produits, des services et des savoir-faire à travers une certification territoriale associée à la marque *Écoterritoire habité de La Matapédia*.

3.2.5. ENJEU 5 : L'OCCUPATION DU TERRITOIRE ET LE RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION

Orientation : mettre en place des mesures qui favoriseront l'arrivée d'une population nouvelle, la valorisation de la culture locale et la gestion partagée des ressources naturelles

Depuis plus de cinquante ans, La Matapédia connaît une baisse de la population qui touche particulièrement le groupe des 20 à 29 ans. Malgré cette baisse démographique, on continue d'observer une légère hausse du nombre de ménages. Cependant, les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec annoncent une

diminution significative du nombre de ménages à partir de 2026. Associée au vieillissement de la population, la baisse démographique et la diminution du nombre de ménages menacent la survie de plusieurs communautés et rend de plus en plus difficile le maintien des services de proximité. La Matapédia désire réagir à cette tendance inquiétante de son évolution démographique et atténuer sérieusement ce déclin en mobilisant sa population dans un projet rassembleur et porteur d'espoir. Des efforts importants doivent être consentis afin de vitaliser les milieux de vie, de dynamiser l'économie et de rendre le territoire plus attractif, notamment auprès des jeunes familles.

Il s'agit certainement du plus important défi que devra relever La Matapédia. La région doit mettre à contribution l'ensemble des acteurs du développement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire, et plus particulièrement les ministères et organismes gouvernementaux. Ils doivent se concerter et contribuer à la réalisation des objectifs et des actions qui découleront de cette orientation. La Matapédia doit faire preuve d'imagination et démontrer dans ses actions une volonté ferme de retenir sa population et d'attirer de nouveaux résidents, particulièrement les jeunes familles. La démarche en cours peut représenter une occasion privilégiée pour atteindre les objectifs reliés à cette orientation.

Objectifs généraux :

- offrir les équipements, les services et les activités adaptés aux besoins de la population;
- créer une image de marque forte et originale qui distinguera La Matapédia par son identité et par la qualité de vie qu'elle offre;
- accompagner les intervenants territoriaux dans l'aménagement de milieux de vie sains, conviviaux et revitalisés;
- assurer la participation des acteurs locaux à la gestion des ressources naturelles;
- raffermir le sentiment d'appartenance au milieu par la mise en valeur de la culture locale à travers les activités et les pratiques culturelles des diverses communautés.

3.2.6. ENJEU 6 : LA PÉRENNITÉ D'UN ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Orientation : valoriser les patrimoines naturels et culturels de La Matapédia et aménager le territoire de manière à assurer la sécurité et à améliorer son environnement

Le peu d'activités industrielles polluantes et la faible densité de population ont contribué à maintenir dans La Matapédia une bonne qualité environnementale. Toutefois, celle-ci n'est pas à l'abri de certaines menaces qui peuvent affecter le sol, l'eau ou l'air. La qualité de l'environnement contribue à faire de La Matapédia un milieu de vie agréable et constitue un élément-clé dans l'attractivité territoriale. L'abondance et la diversité des ressources naturelles, les paysages relativement bien conservés et la présence d'un patrimoine culturel distinctif constituent des éléments importants sur lesquels le développement socioéconomique de La Matapédia peut s'appuyer. La conservation et la mise en valeur de ces ressources doit se faire dans un souci de préservation de la biodiversité et selon les principes de développement durable. La ressource aqueuse doit également faire l'objet d'une attention particulière compte tenu de son importance et de sa fragilité.

La Matapédia peut devenir un modèle en matière de développement durable. La qualité de vie peut très bien devenir une composante importante de son identité et de son image de marque. Ceci suppose, notamment, une gestion intégrée du territoire où la protection du patrimoine naturel, culturel et paysager est une préoccupation constante. On doit aussi considérer la modification des comportements en matière de consommation d'eau et d'énergie, d'utilisation des ressources, de mode de transports et de gestion des matières résiduelles, etc.

Objectifs généraux :

- préserver et mettre en valeur la biodiversité de La Matapédia à des fins récréotouristiques et éducatives et mettre en réseau les divers sites d'intérêt;
- gérer de façon durable et intégrée la ressource aqueuse et les milieux hydriques;
- soutenir le développement d'énergies renouvelables et mettre en place une stratégie d'économie d'énergie;
- favoriser et accompagner la filière écoconstruction et l'utilisation du bois comme matériau de base;
- valoriser la diversité et la qualité des paysages et en faire un élément important de la qualité de vie;
- encourager les activités et services respectueux de l'environnement (comportements écoresponsables et empreinte écologique réduite), notamment par la sensibilisation et l'éducation;
- participer activement à la lutte contre les changements climatiques, notamment par la réduction des gaz à effet de serre et par l'efficacité énergétique;
- s'engager dans une gestion exemplaire des matières résiduelles;
- aménager et développer le territoire de manière à assurer la sécurité et le bien-être de la population par une saine gestion des risques.



**PARTIE 4 - LE CONCEPT GLOBAL DE
*L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ DE LA MATAPÉDIA***

INTRODUCTION

Cette partie vise à définir ce qu'est l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*. On y retrouve une définition du concept, les principes sur lesquels repose le projet, le territoire d'application ainsi que les activités d'animation, de communication et de promotion envisagées lors de sa mise en œuvre.

4.1 QU'EST-CE QUE L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ DE LA MATAPÉDIA?

L'*Écoterritoire habité de La Matapédia* est un projet de collectivité qui mise sur le développement durable pour orienter son avenir dans le cadre d'une démarche de planification multisectorielle, concertée et partagée. L'*Écoterritoire habité* s'appuie sur ses patrimoines, sur l'authenticité de sa culture, la qualité de son environnement et sur le développement de ses propres ressources afin de relever solidairement les défis de la revitalisation en milieu rural.

L'*Écoterritoire habité* se veut un projet rassembleur qui dépasse les limites administratives ou municipales. Il fait office de planification régionale dans laquelle les actions des divers intervenants agissent en complémentarité et en synergie. Le projet répond donc à l'un des principes fondamentaux du développement durable : penser globalement, agir localement.

L'*Écoterritoire habité* témoigne de la volonté des Matapédiennes et des Matapédiens de s'orienter vers un nouveau modèle de développement basé sur une identité culturelle et une cohésion sociale et politique fortes ainsi que sur une mise en valeur durable des ressources du territoire au profit de la population qui l'habite. L'*Écoterritoire habité* est issu d'une démarche citoyenne amorcée depuis plusieurs années qui s'est traduite par un énoncé de vision visant à répondre aux défis actuels et futurs de la ruralité.

ÉCO : évoque la préoccupation quant au maintien de l'intégrité de l'environnement.

TERRITOIRE : signifie que les actions émanant du projet de collectivité sont territorialisées et se définissent sur un espace social, économique et naturel défini.

HABITÉ : rappelle le caractère profondément humain de la démarche, évoque son caractère durable et reflète la détermination d'une collectivité d'habiter le territoire de façon viable et dynamique.

4.2 LES PRINCIPES DE L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ

Les principes de l'*Écoterritoire habité* rejoignent les objectifs de la *Loi québécoise sur le développement durable*. Ces principes sont de maintenir l'intégrité de l'environnement, d'assurer l'équité sociale et de viser l'efficacité économique. Il constitue une application pratique et territoriale de la définition du développement durable que

l'on retrouve dans cette Loi, soit « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement »⁷.

De plus, l'*Écoterritoire habité* représente un cadre de gestion territoriale qui respecte les principes de la *Loi sur le développement durable*⁸. Plus spécifiquement, l'*Écoterritoire habité* s'est donné des principes transversaux qui guideront les interventions et assureront un véritable développement durable de la communauté matapédiennne.

L'*Écoterritoire habité* propose aussi une gouvernance qui favorise la mise en œuvre d'un projet d'une telle envergure. À maints égards, le projet rejoint les principes de nouvelle gouvernance de proximité du gouvernement du Québec en termes de décentralisation des pouvoirs, de subsidiarité et d'autonomie régionale à l'échelle des municipalités régionales de comté. Les principes véhiculés par l'*Écoterritoire habité* sont les suivants :

Principe 1 : la collectivité au cœur de l'*Écoterritoire habité* de La Matapédia

La collectivité matapédiennne est au cœur de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*. L'implication citoyenne est facilitée par divers moyens tels la participation à des activités de consultation ou d'animation, l'implication dans des comités locaux de développement ou l'élaboration et la réalisation de projets communs, etc. Le renforcement de l'identité matapédiennne et des liens de solidarité entre les Matapédiens ainsi qu'entre les villes et les villages favorise la prise en main par la population d'un développement qui vise une meilleure cohésion et une plus grande équité sociale (équité entre hommes et femmes, équité entre les générations et bien-être entre les générations). Il s'agit d'une approche globale du développement qui se situe au cœur de l'*Écoterritoire habité*.

Principe 2 : l'amélioration de la qualité de vie

L'amélioration de la qualité de vie contribue à l'épanouissement individuel et collectif. Elle se traduit par un dynamisme et une valorisation de la culture matapédiennne, par la protection et la mise en valeur des patrimoines culturel et naturel et par le maintien et l'amélioration des services dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services publics. La prévention et la gestion des risques qui peuvent affecter la santé de la population tout comme l'aménagement durable du territoire contribuent eux aussi à l'amélioration de la qualité de vie des résidents.

⁷ Loi sur le développement durable Chap. D-8.1.1 art. 2

⁸ Loi sur le développement durable Chap. D-8.1.1 art. 6

L'intégration du développement durable à l'aménagement du territoire est une préoccupation importante en raison de ses impacts sur les milieux de vie, sur l'organisation de l'*Écoterritoire habité* et sur sa vitalité. La Matapédia, à l'image de plusieurs territoires ruraux québécois, se caractérise par une faible densité de la population. La densification urbaine et la lutte à l'étalement urbain, qui constituent des principes de base de l'aménagement durable, devraient se traduire dans le cadre de l'*Écoterritoire habité* par la consolidation des villes et des villages et par l'expérimentation de nouveaux concepts d'aménagement (éco-hameaux agricoles ou forestiers, bâtiments durables, etc.).

L'*Écoterritoire habité* préconise une approche régionale de développement du territoire. Ce dernier est marqué entre autres par une armature urbaine composée de trois pôles urbains qui agissent en complémentarité avec un réseau de municipalités périphériques qui, chacune à leur niveau, possèdent des caractéristiques qui leur sont propres. Cette approche régionale favorise un développement du territoire structuré et cohérent en regard des caractéristiques propres à chacune des municipalités locales et favorise la création de milieux de vie sains et attrayants. Cela implique un aménagement du territoire adapté aux enjeux socioéconomiques et démographiques (services de proximité, équipements publics conviviaux, approche intergénérationnelle, organisation du transport, etc.).

L'accroissement des événements météorologiques extrêmes, tant en termes d'intensité que de fréquence, rend nécessaire une meilleure gestion des risques. Cette situation est d'autant plus vraie qu'une bonne partie de la population se concentre dans une vallée, caractéristique biophysique qui peut accroître l'intensité de ces événements extrêmes. Conséquemment, une meilleure gestion des risques et une révision des zones de contraintes naturelles deviennent inévitables.

Principe 3 : l'amélioration du niveau de vie

Une économie responsable et durable correspond à « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources »⁹. Tout en visant le maintien et le développement des activités économiques traditionnelles, l'économie durable favorise l'innovation et la recherche ainsi que l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre et l'accessibilité à l'emploi.

Une économie responsable et durable consiste aussi en une démarche de qualité territoriale basée sur une approche écoresponsable privilégiant les circuits courts de production et de consommation, la réduction de consommation d'énergie et de ressources matérielles, la réduction des déchets et le recyclage, la qualité des relations avec la clientèle, la gestion humaniste des ressources humaines (management d'une entreprise par les valeurs plutôt que par les règles) et la consommation de produits locaux et régionaux.

⁹ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), 2011.

Principe 4 : l'amélioration du cadre de vie

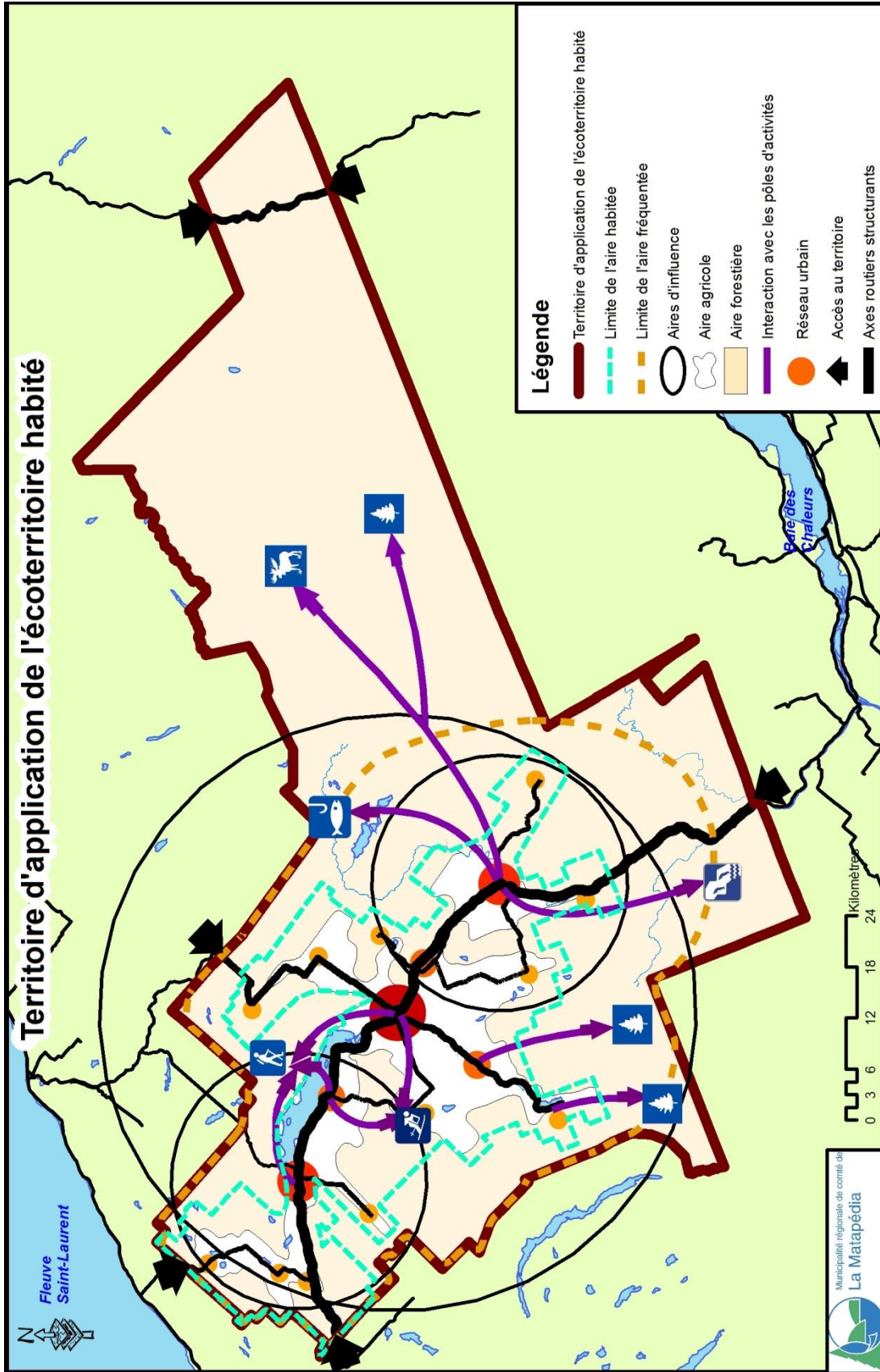
L'*Écoterritoire habité* privilégie les notions de prévention et de précaution qui peuvent empêcher la dégradation du cadre de vie. La conservation et la mise en valeur de la biodiversité exigent des pratiques d'aménagement du territoire et de gestion des ressources reposant sur une gestion intégrée respectant la capacité de support du milieu. La réduction des nuisances et des impacts environnementaux et paysagers par l'instauration de mesures d'atténuation ou d'élimination fait partie des préoccupations et des actions qui découlent de ce principe (protection des sources d'eau potable, réduction des gaz à effet de serre, amélioration de l'efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables).

Le maintien de la biodiversité doit guider les interventions sur les milieux naturels avec une insistance particulière concernant la préservation de l'eau. L'*Écoterritoire habité* vise aussi à préserver les sites ou espaces d'intérêts écologique ou esthétique ainsi qu'à protéger et mettre en valeur les paysages et le patrimoine architectural. De même, la prise en compte de l'environnement dans la gestion des ressources (agriculture, forêt, tourisme) et le développement optimal du territoire en fonction de ses potentiels contribuent à l'aménagement durable de La Matapédia. Considérant le rôle important du territoire public dans le développement socioéconomique de La Matapédia, le maintien et l'amélioration de son accessibilité ainsi qu'une gestion responsable de la villégiature sont assurés.

4.3 LE TERRITOIRE D'APPLICATION

L'*Écoterritoire habité de La Matapédia* constitue un nouveau concept de développement essentiellement orienté vers la revitalisation et le développement durable du territoire matapédien et de la collectivité qui y habite. Une analyse globale a permis de définir un périmètre du territoire habité qui pourrait correspondre aux premiers abords à une délimitation préliminaire de l'*Écoterritoire habité*. Elle correspond essentiellement à l'aire accessible, fréquentée, utilisée et exploitée par la population et les diverses organisations. Cette délimitation repose sur des facteurs géographiques, environnementaux et socioculturels.

Toutefois, le périmètre retenu doit aussi prendre en compte des facteurs économiques (revenus fonciers reliés à l'exploitation des ressources naturelles) et géopolitiques (gouvernance relative à l'aménagement et au développement du territoire). Ces facteurs font en sorte que le périmètre retenu pour l'*Écoterritoire habité* inclut l'ensemble du territoire de la MRC de La Matapédia. Mentionnons enfin que des partenariats et des coopérations avec des territoires périphériques ainsi que des collaborations avec d'autres territoires à l'échelle de la région, à l'échelle nationale et même à l'échelle internationale sont possibles et peuvent influencer sur le territoire d'application de l'*Écoterritoire habité* (carte 6).



Carte no.6 L'Écoterritoire habité de La Matapédia. Territoire d'application

4.4 LES COMMUNICATIONS

4.4.1 LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION

La communication occupe une place de premier plan dans la concrétisation de l'*Écoterritoire habité*. La MRC et ses partenaires ont un rôle déterminant à jouer dans ce domaine. Des moyens de communication et de diffusion sont utilisés afin de favoriser la diffusion de l'information et susciter des échanges réguliers avec la population. La mise en ligne d'un site internet, la publication d'infolettres et l'utilisation des médias sociaux en sont des exemples. Les médias électroniques et écrits sont aussi utilisés stratégiquement, notamment lors d'événements spéciaux ou d'activités particulières telles des consultations publiques, des rencontres d'information ou des appels de projets.

On assure aussi la promotion de La Matapédia, de ses produits et de ses ressources et met à l'avant-plan son rôle de pionnière dans la mise en place d'un nouveau modèle de ruralité. À titre d'exemple, l'*Écoterritoire habité* pourrait constituer un réseau d'ambassadeurs composé de la diaspora matapédienne ou de personnalités qui fréquentent La Matapédia, en sont originaires et qui ont développé une relation particulière avec le territoire et la population. Ces ambassadeurs pourront promouvoir l'*Écoterritoire habité*, ses missions et ses projets.

Le développement d'une image distinctive et propre à l'*Écoterritoire habité* pourrait servir de carte de visite pour La Matapédia et devenir un facteur important d'attractivité pour maintenir des résidents ou attirer une nouvelle population. Cette image doit reposer sur une identité forte, des valeurs communes, l'authenticité de la culture, la qualité de l'environnement et la volonté de prise en main du développement par le milieu.

Des activités de coopération et d'échanges avec d'autres territoires sont aussi possibles. L'*Écoterritoire habité* peut effectivement répondre à des enjeux dans d'autres régions du Québec ou ailleurs à l'échelle nationale et internationale. À l'inverse, le projet matapédien peut aussi s'inspirer d'expériences étrangères de développement rural. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'autant d'opportunités de faire rayonner l'*Écoterritoire habité* à l'extérieur de La Matapédia et de le positionner comme modèle de développement rural durable.

4.4.2 LES ACTIVITÉS D'ANIMATION

L'implication et la participation de la population dans la concrétisation de l'*Écoterritoire habité* supposent la réalisation d'interventions adaptées favorisant les échanges et la consolidation du sentiment d'appartenance à La Matapédia en visant tous les groupes de la population. Ces interventions pourraient prendre diverses formes telles :

- des rencontres publiques d'information et de consultation qui auraient lieu tous les quatre ans et qui permettraient de dresser un bilan à chacune des étapes de la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*;
- des conférences et des débats autour de sujets particuliers;
- la tenue annuellement d'une *Journée de La Matapédia*, événement festif et convivial mettant en valeur les patrimoines et la culture matapédienne;
- la mise en place d'une *Maison de l'Écoterritoire habité de La Matapédia*.

Une vitrine et un outil de mobilisation : la *Maison de l'Écoterritoire habité de La Matapédia*

La *Maison de l'Écoterritoire habité* est un espace d'animation, d'information et de promotion favorisant la mobilisation de la population et des intervenants autour du projet. Lieu emblématique et accessible à toute la population, il diffuse des informations sur les activités de *l'Écoterritoire habité*. S'y dérouleront des événements (débat, forums, conférences, rencontres, etc.) ouverts au grand public et où seront mis à l'avant-scène les démarches et les projets issus de *l'Écoterritoire habité*.

Ce lieu vise aussi à mieux faire connaître les divers aspects de La Matapédia et ses objectifs de développement durable. On peut y retrouver des expositions portant sur divers thèmes, des ateliers, des diaporamas, des bornes interactives ainsi qu'un centre de documentation. Une étude plus approfondie permettra de définir un concept original et viable de la *Maison de l'Écoterritoire habité* sur les plans technique et financier.

4.4.3 LES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION

L'éducation et la sensibilisation sont essentielles à l'acquisition de nouveaux comportements en relation avec le développement durable (pratiques écoresponsables). Des actions de formation seront menées auprès de divers publics, et plus particulièrement auprès des jeunes, en vue de développer l'écocitoyenneté¹⁰. Ces activités peuvent prendre diverses formes telles :

- des activités de pleine nature : randonnées dans des sentiers d'interprétation, activités de découverte, randonnées guidées, élaboration de règles et de code d'éthique et de bons comportements pour les activités de pleine nature, etc.;
- des sorties guidées portant sur des thèmes particuliers reliés aux patrimoines matapédiens;
- des activités éducatives pour les jeunes et la clientèle scolaire.

4.5 LA MARQUE ÉCOTERRITOIRE HABITÉ DE LA MATAPÉDIA : UN ENGAGEMENT DE QUALITÉ

L'une des missions importantes de *l'Écoterritoire habité* vise à valoriser les productions, les activités et les savoir-faire matapédiens qui répondent à des critères de développement durable. À l'image des Parcs naturels régionaux français, le projet prévoit l'attribution de la marque *Écoterritoire habité de La Matapédia*, qui est

¹⁰ Écocitoyenneté : comportement individuel ou collectif consistant à observer les principes et les règles destinés à préserver l'environnement.

composée d'un emblème figuratif et d'une dénomination qui sont propres au territoire. La marque vise à offrir une plus-value au territoire ainsi qu'à ses produits et services en les qualifiant. La marque devient ainsi un outil de développement territorial important qui met en valeur les spécificités de La Matapédia tout en contribuant à renforcer son identité et à maintenir et développer des filières artisanales.

La mise en forme des divers éléments composant la marque est déterminée par une charte graphique où le nom ainsi que le symbole sont spécifiques à l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*. La marque est composée de sphères illustrant les trois composantes du développement durable. L'*Écoterritoire habité de La Matapédia* se veut un ensemble organisé où se rencontrent les sphères économique (bleu), culturelle (rouge) et environnementale (vert). La superposition de ces trois sphères forme une masse blanche où La Matapédia est mise en scène par son décor de vallées et de rivières. Par son allure de sceau d'excellence, cet emblème figuratif vient valoriser la fierté et soutenir le sentiment d'appartenance¹¹.

La marque *Écoterritoire habité de La Matapédia* fait l'objet d'un enregistrement à titre de marque officielle auprès de l'Office de propriété intellectuelle du Canada et permet à la MRC de La Matapédia d'identifier son territoire et de mettre en valeur les diverses activités, services et savoir-faire des intervenants du territoire. La MRC est garante de l'utilisation de la marque et en devient la gestionnaire.



L'Écoterritoire
habité de
LA MATAPÉDIA

La marque sera utilisée pour des fins précises telles :

- l'identification du territoire et d'équipements spécifiques (signalétique, circuits de découverte, signalisation routière et touristique en accord avec le ministère des Transports du Québec, etc.);
- pour ses besoins en tant qu'institution : identification des communications, identification des actions;
- comme outil de valorisation de certains produits, activités, services ou savoir-faire de son territoire lorsque ceux-ci sont conformes avec les objectifs de l'*Écoterritoire habité* et qu'ils rencontrent certains critères.

Les produits, services ou savoir-faire qui désirent bénéficier de la marque doivent répondre à des normes et des critères dont, notamment, ceux reliés :

- au territoire : ils doivent contribuer au développement de l'*Écoterritoire habité* et participer à la construction de son identité;
- à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement : ils doivent contribuer au respect de l'environnement, à une meilleure intégration paysagère et à une gestion améliorée de l'espace;

¹¹ Normes graphiques et identification visuelle *Écoterritoire habité de La Matapédia*, février 2014, Audace Communication.

- à la dimension humaine : les produits, services et savoir-faire sont ancrés dans le territoire, ils sont en lien avec les divers patrimoines matapédiens, ils sont réalisés de façon artisanale et ils sont liés à des savoir-faire.

La marque attribuée à ces produits, services ou savoir-faire ne constitue pas nécessairement un sigle de qualité ou une certification environnementale au même titre que certains labels, (FSC, produits bio, etc.). D'autre part, l'adhésion d'une organisation au projet d'*Écoterritoire habité* ne peut se substituer au droit d'utiliser la marque pour diverses fins. Effectivement, les produits, services ou savoir-faire devront répondre à un guide d'utilisation de la marque ou à des cahiers de charges qui seront définis en fonction des produits et des services.

Certains produits, services ou savoir-faire pourraient se voir retirer la marque dans la mesure où ils ne répondent plus aux critères énoncés dans le guide d'utilisation. Toutefois, la gestion de la marque *Écoterritoire habité de La Matapédia* prévoira un accompagnement des acteurs en bénéficiant.



**PARTIE 5 - LES SCÉNARIOS DE
DÉVELOPPEMENT ET LE PLAN D'ACTION DE
*L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ***

INTRODUCTION

Ce chapitre présente les scénarios de développement et les actions visant la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*. Il fait aussi état des impacts découlant de la mise en œuvre du projet. Cette section se conclue par la présentation des investissements et du financement associés aux différentes actions prévues.

5.1 LES SCÉNARIOS DE DÉVELOPPEMENT ET LE PLAN D'ACTION

Les scénarios de développement et le plan d'action de l'*Écoterritoire habité* ont été établis en regard des forces et des potentiels ainsi que des particularités socioéconomiques et biophysiques de chacune des parties de La Matapédia. Conséquemment, l'approche préconisée fait abstraction des découpages administratifs et insiste davantage sur l'intégralité des ressources présentes sur le territoire.

Par exemple, le potentiel agricole est fort différent d'un secteur à l'autre de La Matapédia. Il se concentre essentiellement sur un ensemble de localités situées dans les vallées des rivières Humqui et Matapédia et sur quelques plateaux environnants. Sans nier la présence d'activités agricoles dans d'autres localités, il est plus cohérent d'envisager le développement de l'agriculture dans certaines zones à fort potentiel. Toutefois, certains secteurs où le potentiel agricole est relativement faible trouvent leurs forces dans d'autres domaines reconnus, tels la chasse, la pêche, le récréotourisme, le développement éolien, etc. L'*Écoterritoire habité* se démarque ainsi par une plus grande concertation et des partenariats à l'échelle supralocale et régionale et la mise en œuvre d'actions prioritaires complémentaires basées sur les potentiels et spécificités territoriales.

La mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia* se décline en dix scénarios de développement auxquels sont associées une série d'actions à caractère durable. Ces scénarios de développement sont :

1. La gouvernance et la solidarité
2. Le tourisme durable
3. La gestion durable de la forêt
4. Le développement agricole durable
5. Les entreprises et commerces durables
6. La gestion durable du patrimoine naturel et de l'environnement
7. Les énergies renouvelables et l'écoconstruction
8. La culture et l'identité matapédiennne
9. L'éducation, la santé et les services sociaux et communautaires durables
10. La sécurité du public

5.1.1 SCÉNARIO 1 : LA GOUVERNANCE ET LA SOLIDARITÉ

Constat

- La MRC de La Matapédia est composée de dix-huit municipalités dispersées sur un territoire caractérisé par une très faible densité urbaine;
- La présence de pôles urbains (Amqui, Sayabec et Causapsal) qui exercent une aire d'influence socioéconomique et politique sur les municipalités situées dans leur périphérie;
- La présence de douze municipalités dites dévitalisées;
- De nombreux partenariats municipaux en matière d'urbanisme, de sécurité incendie, de génie forestier, de génie civil, de développement culturel, d'évaluation foncière, etc.;
- La gouvernance comme enjeu majeur pour l'élaboration et la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*;
- Le contexte social, économique et politique qui incite à une réévaluation de la gouvernance actuelle;
- Le contexte entourant le pacte fiscal transitoire 2015, caractérisé par l'abolition des conférences régionales des éluEs, le transfert des responsabilités en développement économique vers les MRC et la mise en place d'une nouvelle gouvernance régionale de proximité par une révision des outils législatifs.

Objectifs spécifiques

- Doter l'*Écoterritoire habité* d'une structure de gouvernance territoriale permettant une approche intégrée et multisectorielle de l'aménagement et du développement de La Matapédia;
- Évaluer la structure municipale actuelle afin de doter La Matapédia d'une gouvernance municipale apte à relever les défis de la revitalisation.

Action 1 : mise en place d'une structure de gouvernance territoriale de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*

Organisme responsable

MRC de La Matapédia

Échéancier de réalisation

4 ans

Description

« La gouvernance est l'ensemble des règles et processus par lequel les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques. Ces règles et ces processus, comme les décisions qui en découlent, sont le résultat d'une négociation constante entre les multiples acteurs impliqués. Cette

négociation, en plus d'orienter les décisions et les actions, facilite le partage de la responsabilité entre l'ensemble des acteurs impliqués, possédant chacun une certaine forme de pouvoir »¹².

C'est dans cette optique que l'*Écoterritoire habité* propose une gouvernance territoriale basée sur une approche globale et intégrée reposant sur une implication, tant de l'État que des citoyens. Cette approche de la gouvernance implique de prendre en compte la réalité du territoire dans ses diverses composantes : environnementale et énergétique, économique, sociale, culturelle, politique, etc. Le modèle de gouvernance proposé par l'*Écoterritoire habité* invite les acteurs publics et privés, organisés en partenariat régional, à concevoir une planification territoriale de concert avec les populations et négociée globalement avec les pouvoirs publics qui exercent diverses responsabilités¹³. La structure de gouvernance intégrée de l'*Écoterritoire habité* implique les acteurs suivants :

La MRC de La Matapédia : la MRC de La Matapédia est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet collectif d'*Écoterritoire habité*. Au même titre que les municipalités locales, elle intégrera le projet d'*Écoterritoire habité* à ses documents de planification. Elle assurera de plus l'administration du projet. Elle est responsable de la mise en œuvre du plan d'action ainsi que de son évaluation et de son suivi. Elle devra compter à même son personnel un coordonnateur responsable du développement durable et de la réalisation des diverses activités de l'*Écoterritoire habité*. Cette ressource est en relation étroite avec les autres services de la MRC, la Commission d'aménagement et de développement, le CLD et la SADC de La Matapédia ainsi qu'avec les organismes impliqués dans la mise en œuvre du projet. Le coordonnateur contribue à la mise en œuvre des diverses actions relevant de la responsabilité de la MRC et lui apporte un rôle conseil et technique.

La Commission d'aménagement et de développement : la commission est constituée par la MRC de La Matapédia. Elle est composée de membres représentant différents organismes ou secteurs d'activités, dont quatre représentants de la MRC et des intervenants des organismes de développement tels le CLD et la SADC. Les principaux mandats de la commission sont les suivants :

- assurer un arrimage entre la vision 2007-2025, le projet d'*Écoterritoire habité de La Matapédia* et les projets de mise en œuvre;
- soumettre des recommandations au conseil de la MRC de La Matapédia dans le cadre de la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*;
- assumer un rôle consultatif auprès de la MRC de La Matapédia et un rôle de concertation du milieu dans la mise en œuvre du projet;
- susciter l'adhésion des organismes du milieu et des citoyens à l'*Écoterritoire habité*;
- assurer le suivi du plan d'action issu de l'*Écoterritoire habité* et, après évaluation, faire des recommandations au conseil de la MRC.

¹² Isabelle Lacroix et Pier-Olivier St-Arnaud, « La gouvernance : tenter une définition », *Cahiers de recherche en politique appliquée*, Vol. IV, numéro 3, automne 2012.

¹³ Vachon, Bernard ; «Nouveau modèle de ruralité de la MRC de La Matapédia sur la base du concept d'*Écoterritoire habité* », Dossier argumentaire, MRC de La Matapédia, août 2013 pp.23-24.

Les comités sectoriels : formés de représentants du milieu ou de spécialistes dans divers domaines d'activités, ces comités alimentent la Commission d'aménagement et de développement ponctuellement lors de la mise en œuvre et du suivi de l'*Écoterritoire habité*. Chacun de ces comités est présidé par un membre de la Commission d'aménagement et de développement représentant le secteur d'activités. Des comités déjà existants pourraient agir à titre de comité sectoriel.

Les organismes de développement : des organismes tels le CLD ou la SADC de La Matapédia seront appelés à jouer un rôle actif dans la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi de l'*Écoterritoire habité*.

Les organismes publics ou à but non lucratif et les entreprises privées : les organismes ou entreprises qui auront adhéré au projet seront interpellés dans sa mise en œuvre. Ils pourront de plus bénéficier d'une aide financière et technique dans la réalisation de projets de développement durable en cohérence avec les principes et objectifs de l'*Écoterritoire habité*.

Les municipalités locales : en adhérant volontairement à l'*Écoterritoire habité*, les municipalités locales acceptent de respecter les principes et objectifs qui en découlent, de les intégrer à même leurs diverses planifications et de mettre en œuvre des actions dans l'exercice des compétences et responsabilités qui leur sont propres. Les élus municipaux jouent un rôle central dans la détermination du projet d'*Écoterritoire habité* et sa mise en œuvre.



Les Comités locaux de développement durable : les *Comités locaux de développement durable*, formés à partir des comités de développement locaux actuels, seront des partenaires de premier plan dans la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*. Représentatifs des divers groupes de leur territoire (exemple : éducation, culture, loisirs, industrie, agriculture, etc.), ils s'assurent du développement durable dans leur milieu. Leurs interventions visent notamment à susciter l'émergence de projets répondant aux objectifs et aux principes de l'*Écoterritoire habité*. L'implication des agents ruraux dans l'atteinte de ces objectifs par les comités locaux de développement durable est déterminante.

Mise en œuvre

- Embauche d'un coordonnateur;
- Mise en place de la structure de gouvernance de l'*Écoterritoire habité*;
- Élaboration des outils d'évaluation et de suivi pour la mise en œuvre;
- Mise en place des outils de promotion, de communications et d'animation.

Indicateurs de performance

- Niveau d'intégration du projet d'*Écoterritoire habité* dans les diverses planifications;
- Nombre de projets du plan d'action réalisés et état d'avancement de leur mise en œuvre;
- Nombre d'activités de consultation;

- Nombre d'individus et d'organismes adhérents;
- Adhésion au projet.

Impacts

Sociaux

- Développement du sentiment d'appartenance, de fierté et d'identité à l'*Écoterritoire habité*

Environnementaux

- Maintien de la qualité et sensibilisation citoyenne à l'environnement en général

Économiques

- Un emploi
- Croissance économique et création d'emplois en lien avec l'*Écoterritoire habité*

Coût

1,2 M\$ (100 000 \$ annuellement)

Action 2 : une réflexion sur la gouvernance municipale

Organismes responsables

Municipalités locales
MRC de La Matapédia

Échéancier de réalisation

Quatre ans

Description

Si l'*Écoterritoire habité* privilégie un mode de gouvernance territorial qui s'appuie sur la concertation des intervenants et la participation citoyenne, il convient toutefois de se questionner sur la capacité des organismes municipaux à relever les défis de la revitalisation. Certaines préoccupations d'ordre économique, social et politique laissent présager des impacts importants dans la collectivité matapédienne.

À titre d'exemple, une analyse sommaire des projections démographiques par tranches d'âge a été réalisée pour les municipalités matapédiennes de plus de 500 habitants pour la période 2009 à 2024. Les conclusions sont sans équivoque et inquiétantes : le nombre d'individus en âge de travailler (20 à 64 ans) est appelé à diminuer de 20 % à 30 % alors que le nombre d'individus retraités (65 et plus) devrait augmenter de 50 % à 100 %. De plus, la population totale devrait connaître une diminution de l'ordre de 5 % à 10 % et on verra le nombre de ménages diminuer de façon significative dès 2026¹⁴.

¹⁴ Institut de la statistique du Québec.

Dans La Matapédia, ces quelques constats laissent entrevoir des impacts importants au niveau du cadre de vie (nombre grandissant de bâtiments délabrés ou abandonnés, désaffectation des bâtiments communautaires et institutionnels tels que les églises et les écoles, etc.), au niveau économique (fermetures d'entreprises et de commerces, pénurie de travailleurs qualifiés, rétrécissement du bassin de consommateurs), au niveau social (diminution du nombre de ménages, problèmes de relève dans les organisations, mise en péril de certains services, etc.) et au niveau municipal (diminution de la valeur foncière, maintien des services aux citoyens, difficultés de recrutement de personnel).

Ces défis concernent l'ensemble des Matapédiens. L'*Écoterritoire habité* implique un nécessaire regroupement des forces vives de La Matapédia, et en particulier celles du milieu municipal, dans le cadre d'une solidarité et d'une coopération renouvelée. La réussite du projet exige de nouvelles alliances territoriales, de nouveaux modes de partage, de coopérations et de mises en commun entre les communautés visant à créer une synergie susceptible de revitaliser de façon durable La Matapédia et d'optimiser les ressources du milieu.



Divers scénarios sont envisageables afin de contrer le phénomène de dévitalisation de La Matapédia : partage de biens et services entre diverses municipalités, desserte par une municipalité ou partage régional. Cette coopération inter-municipale, déjà existante dans certains cas, permettrait notamment :

- de partager les coûts de services, d'équipements ou d'infrastructures dispendieux, d'éviter leur duplication et de réduire les coûts;
- d'offrir des services de qualité que les municipalités, individuellement, ne pourraient se permettre;
- d'atteindre un degré d'utilisation suffisant pour rentabiliser un équipement et assurer son développement;
- d'assurer un développement harmonieux du territoire matapédien basé sur la mise en valeur de ses potentiels.

L'ampleur des défis qui attendent la communauté matapédienne et la cohésion politique qu'implique la mise en œuvre du projet d'*Écoterritoire habité* interpellent une importante réflexion sur le monde municipal et sur son mode de gouvernance. Cette réflexion repose sur un processus décisionnel objectif et participatif qui s'appuie sur des valeurs telles :

- la proactivité, qui permet d'agir en amont des évolutions à venir afin d'en réduire les impacts;
- le respect du dynamisme local, des identités et du plein potentiel de chacune des parties du territoire de la MRC;
- l'honnêteté et l'ouverture d'esprit;
- le respect et l'harmonie dans les échanges;

- l'objectivité et la recherche de solutions;
- la consultation et la participation citoyenne;
- le partage équitable des responsabilités aux niveaux local et régional.

En respect des valeurs ci-haut et des principes véhiculés, le projet d'*Écoterritoire habité* propose donc un processus de réflexion sur la gouvernance municipale débutant par la mise en place d'une table de concertation sur la gouvernance municipale et comportant la réalisation d'une étude sur le sujet, l'appropriation par les élus municipaux des résultats de l'étude, la consultation de la population et le choix par les élus municipaux du mode de gouvernance à privilégier et sa mise en place.

Mise en œuvre

- Mise en place d'une table de concertation;
- Réalisation d'une étude sur la gouvernance municipale;
- Campagne d'information et de consultation;
- Détermination du mode de gouvernance à privilégier;
- Mise en place.

Coût

100 000 \$

Indicateurs de performance

- Niveau de regroupement des forces vives, de solidarité et de coopération;
- Gouvernance municipale renouvelée (ententes, regroupements, etc.).

Impacts

Sociaux

- Participation citoyenne;
- Coopération des leaders dans un projet de collectivité;
- Établissement de nouveaux partenariats.

Environnementaux

- La prise en compte des préoccupations environnementales dans les projets.

Économiques

- Fin des dédoublements et des pertes monétaires associés au morcellement des interventions;
- Mise en commun des services et équipements et investissements unifiés.

5.1.2 SCÉNARIO 2 : LE TOURISME DURABLE

Constat

- 72 entreprises génèrent 584 emplois. Trop peu par rapport au potentiel touristique de La Matapédia.
- Activités touristiques concurrentielles à l'échelle du Québec :
 - chasse et pêche.
 - sports de glisse au Parc régional de Val-d'Irène.
 - festivals et événements (Festival quad, Fête des guitares, Artquimédia, Aqua-Neige, Fort Causap, etc.
 - sentiers de randonnées (quad, motoneige, Sentier international des Appalaches (SIA), Route verte, ski de randonnée et vélo).
- La signature touristique de La Matapédia est 
- Disparition progressive de La Matapédia de la carte touristique de la Gaspésie.
- Manque de ressources pour le développement de potentiels touristiques tels les parcs régionaux, le SIA, les lacs et rivières, les activités de pêche et de chasse qui pourraient servir de leviers pour augmenter la valeur de l'expérience touristique matapédienne.
- Difficultés de concertation : peu de fonds, peu de personnel, chacun est en situation de survie.
- Le CLD de La Matapédia joue un rôle d'accompagnement auprès des entreprises touristiques et est impliquée dans la promotion touristique par le biais de la vitrine matapédienne.

Objectifs spécifiques

- Redéfinir et restructurer l'expérience touristique de La Matapédia dans une perspective de développement durable;
- Positionner l'*Écoterritoire habité de La Matapédia* au sein de l'Association touristique régionale (ATR) de la Gaspésie comme destination touristique distinctive et authentique
- Structurer et développer l'offre touristique en misant sur les particularités territoriales (montagnes, lacs, rivières, faune, paysages, etc.), culturelles (patrimoine, arts, etc.) et climatiques de La Matapédia;
- Améliorer la qualité des services récréotouristiques (infrastructures, hébergement, restauration, etc.).

Action 3 : un *Office du tourisme* responsable de la structuration et de la commercialisation de l'offre touristique

Organisme responsable

SADC de La Matapédia

Échéancier de réalisation

Quatre ans

Description

L'industrie touristique est hautement fragmentée en un système complexe d'acteurs dont les actions sont fortement indépendantes. Le principal défi auquel fait face l'industrie du tourisme réside dans la coordination

des actions et la coopération des acteurs afin d'offrir une expérience touristique de qualité, mieux servir la clientèle et assurer une promotion efficace dans un marché concurrentiel.

La création d'un *Office du tourisme* assure la concertation des différents acteurs dans le but de mener à bien des projets de partenariat. Il a pour mission d'assurer le leadership des actions de développement et la promotion de La Matapédia comme destination touristique. Il regroupe un réseau de partenaires soucieux d'offrir des expériences de qualité et de les promouvoir dans un esprit de tourisme durable.

L'*Office du tourisme* intervient dans les quatre champs d'intervention suivants :



Soutenir l'offre touristique

- Organiser l'offre et développer une programmation regroupant des produits d'appels et/ou des activités mémorables et appréciées;
- Supporter les gestionnaires-bénévoles des organisations qui offrent des produits d'appels ou des événements majeurs (congrès, événements sportifs, etc.);
- Apporter un support « organisationnel » à la destination (accompagner les intervenants) afin que chacun des acteurs ait un impact positif dans la chaîne des services aux touristes;
- Participer à la gestion des connaissances, à la veille et à la compréhension de la demande (indicateurs sur la demande) et assurer un suivi des tendances (indicateurs sur l'offre).

Commercialiser l'offre touristique

- Définir et valoriser l'identité touristique de La Matapédia sur le circuit touristique de la Gaspésie;
- Promouvoir la destination « Matapédia » en valorisant une image touristique de marque;
- Forfaitiser l'offre et développer une programmation d'activités;
- Instaurer une culture du Web en favorisant l'autonomie des intervenants dans l'utilisation des nouvelles technologies et la qualité de leurs outils Web;
- Accueillir et informer les visiteurs en complémentarité au rôle des lieux de renseignements touristiques présents sur le territoire;
- Identifier des outils incitatifs favorisant la fréquentation des établissements touristiques.

Assurer la qualité de l'offre :

- Développer une culture et des pratiques de tourisme durable;
- Favoriser l'implantation d'une culture de la qualité : marque, label.

Assumer les champs d'intervention communs :

- Concerter et mettre en réseau les intervenants touristiques et les sensibiliser sur leur interdépendance;
- Défendre les intérêts des membres;
- Former et perfectionner les membres.

Mise en œuvre

- Constituer l'*Office du tourisme* en organisme à but non lucratif (OBNL);
- Mettre en place une structure organisationnelle de l'*Office du tourisme* comprenant deux ressources permanentes. Les tâches de ces personnes seront définies en fonction des principaux rôles de l'*Office du tourisme*. Des postes saisonniers pourront également s'ajouter en fonction des besoins;
- Aménager les locaux de l'*Office du tourisme*;
- Recruter des membres composant l'OBNL, soit des représentants d'entreprises, d'organismes, de municipalités et de bénévoles œuvrant en tourisme.

Indicateurs de performance

- Taux d'augmentation de la fréquentation touristique;
- Niveau de contribution du tourisme à la revitalisation des communautés;
- Nombre d'emplois créés;
- Qualité de l'expérience vécue par les touristes;
- Maintien de la qualité de l'environnement humain et naturel.

Coût

500 000 \$ (soutien à l'implantation de l'*Office du tourisme*)

Impacts

Sociaux

- Reconnaissance du territoire (paysages, lacs et rivières, forêt) comme attraits touristiques et structuration d'activités comme produits touristiques

Économiques

- Création de deux emplois
- Structuration de l'offre touristique afin de faire de La Matapédia une destination et ainsi augmenter les retombées économiques

Environnementaux

- Prise en compte de la capacité de support du milieu dans le développement touristique
- Maintien de la qualité des paysages

Action 4 : la structuration de l'offre touristique

Organismes responsables

Municipalités locales
MRC de La Matapédia
Organismes concernés

Échéancier de réalisation

4 ans

Description

La Matapédia présente une topographie singulière marquée par une succession de monts, de collines et de larges plateaux. La large vallée façonnée à travers les collines par la rivière Matapédia demeure toutefois l'élément naturel le plus distinctif du territoire. La forêt omniprésente, les lacs poissonneux et les majestueuses rivières à saumon de renommée internationale ont contribué à fidéliser une clientèle de pêcheurs et de chasseurs au fil des années.

Cependant, les activités et les attraits qui ont comme support la nature ne sont pas des produits touristiques en soi. Ces prestations qui composent l'offre touristique doivent être définies et organisées en produits touristiques de qualité avant de pouvoir être commercialisées, réservées, consommées et partagées.

Le scénario de développement touristique propose la structuration de l'offre en produits touristiques d'appel selon des pôles récréotouristiques. Chaque pôle est reconnu pour la richesse de son environnement et constitue un lieu attractif pour le développement du tourisme. Les quatre pôles récréotouristiques les plus significatifs pour La Matapédia sont : le lac, la montagne, la rivière et les plateaux (carte 7). Entre ces pôles récréotouristiques se développent des opportunités d'affaires dans certaines municipalités considérées dans le présent scénario comme des relais plein-air. À cela s'ajoutent les nombreux circuits de découverte qui sillonnent l'*Écoterritoire habité*.

Le lac

Le lac Matapédia est le véritable icône de l'*Écoterritoire habité*. Il couvre une superficie de 37 km², s'étend sur une longueur de dix-huit kilomètres et est entouré de trois municipalités et d'un territoire non municipalisé (Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia).

L'attrait du lac pour la pêche et les activités nautiques est indéniable. Toutefois, le potentiel de développement récréotouristique du lac et du parc régional qui le borde demeure sous-exploité. Le concept de développement propose deux interventions visant l'utilisation du plein potentiel du lac Matapédia et du Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia.

Volet 1 : développement d'activités nautiques sur le lac Matapédia à partir de la marina de Val-Brillant

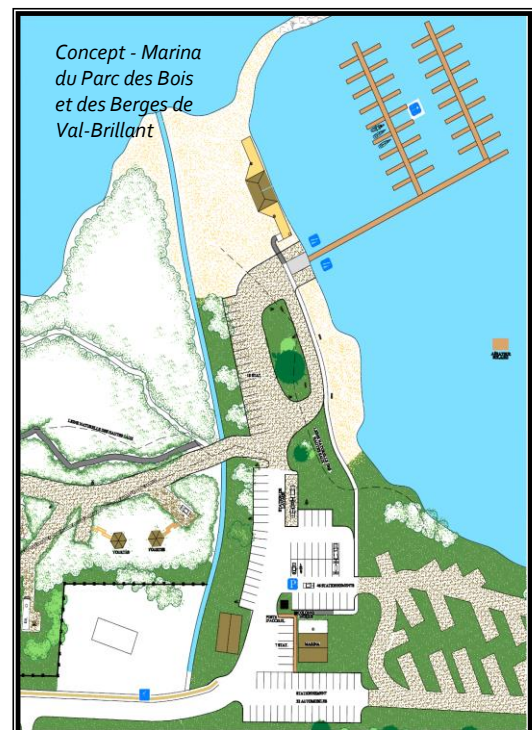
Attrait touristique important de La Matapédia, la marina de Val-Brillant et les activités nautiques et complémentaires qu'on y retrouve occupent une place importante dans l'offre touristique de la région. Afin d'optimiser cet équipement et de favoriser le développement des activités nautiques sur le lac Matapédia, il y a lieu d'y apporter diverses améliorations, notamment en vue d'augmenter sa capacité d'accueil et son accessibilité. Il serait pertinent que ces réaménagements soient complétés par des actions visant le développement d'activités nautiques à faible impact environnemental, et plus particulièrement d'activités nautiques reliées à la voile. La création d'un club nautique pourrait contribuer au développement des activités nautiques sur le lac et, conséquemment, à le positionner comme produit d'appel majeur pour les amateurs de nautisme.

Située au cœur de l'écoumène matapédien et accessible par le principal axe routier emprunté par les vacanciers et les villégiateurs (route 132), la marina de Val-Brillant est la principale porte d'entrée des embarcations sur le lac Matapédia et lui assure un achalandage intéressant. La programmation d'activités sur le lac (régates, compétitions, sorties d'initiation, plongée sous-marine etc.) et la création d'une école de voile sont des voies à explorer pour agrémenter les activités offertes. Les aménagements proposés pourraient également contribuer à la rétention des visiteurs non-initiés aux activités nautiques par la mise en place d'équipements pour le grand public, notamment par des installations riveraines telles que quai-terrasse, promenade ou autre.

Mise en œuvre

- la réorganisation des aires de circulation et de stationnement;
- l'aménagement d'une station de lavage des embarcations;
- la restauration de la rampe de mise à l'eau;
- le réaménagement de la marina par l'installation de nouveaux quais flottants;
- la construction près de la marina d'un quai-terrasse avec pergola;
- divers aménagements paysagers, éclairage et équipements de parcs;
- restauration du bâtiment d'accueil.

Enfin, la création d'un club nautique de voile en organisme à but non lucratif, pourra être évaluée. Une étude de faisabilité permettra d'établir les besoins, le marché, la structure administrative de l'organisme et les ententes et alliances possibles avec les structures en place.



Coût

807 000 \$

- Étude de faisabilité d'un club nautique : 25 000 \$
- Aménagements, équipements, infrastructures : 532 000 \$
- Mise à niveau du bâtiment d'accueil : 250 000 \$

Volet 2 : mise en place d'une structure de gestion et de développement du Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia

Le territoire bien conservé de la Seigneurie du Lac Matapédia et son accessibilité à partir de la route 132 par Sayabec et Amqui ou directement par voie d'eau à partir du lac Matapédia confèrent à ce parc régional des opportunités de développement touristique des plus intéressantes. Afin de poursuivre et d'améliorer sa mise en valeur, il serait pertinent de développer une thématique distinctive et authentique, en accord avec les principes du tourisme durable et susceptible d'orienter son développement et d'augmenter son attractivité.

La nature qui s'exprime à travers le lac et ses îles, les montagnes, les paysages, la faune et la flore, demeure le principal élément de l'offre touristique du parc régional. Mieux structurée, l'offre touristique se décline en une multitude d'activités qui constitueront un produit d'appel pour les amateurs de plein air : plages, sports nautiques, multiples possibilités de randonnées, parcours d'aventure (géocaching, hébertisme) ou d'interprétation (archéologie, nature), chasse et pêche, camping sauvage et villégiature.



La riche histoire de ce territoire peut également contribuer à agrémenter le séjour du visiteur. La toponymie des lieux et certains aménagements d'interprétation pourront contribuer à faire vivre au visiteur une expérience sensorielle en lien avec la présence amérindienne, le régime seigneurial de la Nouvelle-France ainsi que l'exploitation forestière par les Fenderson, Jules A. Brillant et Eustache Soucy.

La structuration d'activités, un programme d'animation et une stratégie promotionnelle permettront de positionner le Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia comme pôle récréatif important dans l'échiquier touristique de l'*Écoterritoire habité*.

Le scénario de développement propose un nouveau mode de gestion du parc régional. La mise en place d'une nouvelle structure de gestion novatrice et rassembleuse, telle une coopérative de solidarité, semble une voie à privilégier (ex. coopérative de solidarité du Bras-du-Nord). Ce type de gestion favorise une participation des membres de la coopérative qui partagent l'objectif d'assurer une saine gestion tout en permettant l'appropriation du développement touristique par le milieu. D'autres formes de gestion en partenariat pourront également être analysées.

Dans la perspective d'un tel développement, il devient essentiel d'améliorer, notamment, la capacité d'accueil et de services du parc régional et de maintenir son accessibilité. Considérant la position stratégique et la situation précaire du Camp Sable Chaud, l'aménagement ou la transformation de cet équipement en poste d'accueil et de services du parc régional pourrait représenter l'élément-clé qui fait actuellement défaut. Le poste d'accueil et de services abrite le personnel et les équipements du parc. C'est aussi un lieu d'accueil et d'information pour les visiteurs qui pourront parcourir une exposition sur l'histoire culturelle et l'évolution naturelle du parc, obtenir des renseignements sur les randonnées, s'inscrire aux activités animées ou louer des équipements (vélos, kayak, etc.). Le maintien des activités actuellement offertes au Camp Sable Chaud (colonie de vacances, tir à l'arc, ski de fond, etc.) sera possible en considérant des ententes d'utilisation de locaux et de terrains avec le nouveau gestionnaire du parc régional.

Mise en œuvre

- Structuration de l'organisme de gestion;
- Élaboration d'un concept de gestion, d'aménagement et de développement du parc régional;
- Acquisition du Camp Sable Chaud et transformation en poste d'accueil et de services;
- Réalisation des aménagements, équipements et infrastructures reliés à l'animation, aux activités du parc et à la promotion.

Coût

2 000 000 \$

La montagne

Volet 3 : élargir l'offre d'activités du Parc régional de Val-d'Irène

Le massif des monts Notre-Dame, dont les points les plus élevés culminent à approximativement 800 mètres d'altitude, se retrouvent à l'extrémité ouest du territoire, près de la municipalité de Sainte-Irène. C'est une barrière climatique naturelle déviant les masses d'air en altitude et occasionnant d'abondantes précipitations de neige en hiver.

L'attraction principale du massif montagneux est le Parc régional de Val-d'Irène, une station de ski comportant 26 pistes pour tous les niveaux et tous les types de glisse. Propriété de la MRC de La Matapédia, le parc régional est dirigé par la Corporation de gestion du Parc régional de Val-d'Irène selon les termes d'une convention conclue avec la MRC. Le parc régional est situé à quelques minutes de la route 132 et très facilement accessible via deux routes collectrices.

D'importantes améliorations (près de 8 M\$) ont récemment été apportées à la station de ski, soit la reconstruction du chalet principal, la construction de chalets d'hébergement, l'implantation de nouvelles remontées mécaniques, l'acquisition d'une nouvelle dameuse et l'amélioration des infrastructures sanitaires.

Dans le but de varier l'offre d'activités et de rentabiliser les équipements et les infrastructures, il y aurait lieu d'élargir l'offre d'activités et ceci sur une période annuelle. Le mont Saint-Pierre, situé à proximité, présente un

fort potentiel de développement complémentaire à la station de ski Val-d'Irène en raison des conditions d'enneigement exceptionnelles que l'on y retrouve. Des activités hivernales additionnelles, telles le ski nordique, la randonnée alpine, le télémark et le surf des neiges, contribueraient à diversifier l'offre d'activités récréatives du parc régional et, possiblement, à rallonger la durée du séjour des skieurs.

Avec ses nouvelles installations (chalet principal et hébergement) le Parc régional de Val-d'Irène peut se positionner dans l'offre régionale d'espace pour congrès, banquets et réunions diverses. Pour agrémenter le séjour des visiteurs, le mont Saint-Pierre offre un bon potentiel pour les activités de vélo de montagne, de randonnée pédestre, de camping sauvage et d'hébergement en yourte ou tipi.

La structuration de nouvelles activités de congrès et l'ajout au mont Saint-Pierre d'activités touristiques complémentaires contribueront au renforcement du parc comme pôle récréatif hivernal et, de plus en plus, comme station récréotouristique quatre saisons. Le développement de nouvelles activités entraîne nécessairement une réflexion sur la présence des activités compatibles ou nuisibles à ce développement et sur les moyens de les interdire, de les contrôler ou de les enrayer.



Mise en œuvre

- Acquisition d'équipements pour la tenue de congrès;
- Élaboration d'un concept d'aménagement et de développement du mont Saint-Pierre;
- Réalisation des aménagements, équipements et infrastructures reliés à l'animation, aux activités du parc et à la promotion;

Coût

500 000 \$

La rivière

Volet 4 : forfaitisation à partir du produit « pêche » sur la rivière Matapédia et ses tributaires

La rivière Matapédia est considérée comme l'une des meilleures rivières à saumon du Québec. Elle prend naissance dans le lac Matapédia et serpente dans la vallée sur une distance de 65 kilomètres pour se jeter dans la rivière Restigouche. La Matapédia est réputée pour la grosseur des saumons et, surtout, pour leur présence en grand nombre. À chaque année, ce sont de 3000 à 5000 spécimens qui remontent ses eaux.

Les nombreux tributaires de la rivière Matapédia (Causapscal, Humqui, Assemetquagan et Milnikek) ne sont pas en reste en raison du nombre important de saumons qu'ils comptent. Ils sillonnent sur plusieurs dizaines de kilomètres et certains d'entre eux offrent aux amateurs de pêche plusieurs fosses très renommées.

Constitué en réserve faunique par le gouvernement du Québec, ce territoire de rivières est notamment voué à la pratique de la pêche sportive, en particulier celle du saumon de l'Atlantique. C'est la Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia (CGRMP) qui assume la gestion et le développement de la ressource saumon sur la rivière Matapédia et ses tributaires. Elle assure sa conservation et sa mise en valeur tout en maximisant les retombées économiques sur le territoire.

La pêche au saumon est le seul produit touristique matapédien ayant une aire d'influence internationale. À ce titre, elle fait partie d'un marché où la concurrence est féroce. La qualité de la pêche demeure l'élément essentiel dans le choix d'une destination pour les pêcheurs. Heureusement, la rivière Matapédia est renommée pour le nombre et la qualité des prises et le gestionnaire met tout en œuvre pour assurer aux pêcheurs une expérience exceptionnelle.

Les pêcheurs au saumon sont en général des touristes à haut rendement, c'est-à-dire qu'ils séjournent plus longtemps et consomment des produits de restauration et d'hébergement de haute qualité. La forfaitisation permet d'offrir une activité touristique complète (pêche, restauration et d'hébergement) en simplifiant le processus d'achat par l'entremise d'un seul et unique intermédiaire. Que le forfait soit offert en totalité par le gestionnaire ou en partenariat avec l'entreprise privée, de hauts standards de qualité devront être exigés pour tous les éléments du produit (pêche, restauration, hébergement, etc.).

L'offre de forfaits contribuera à maintenir le positionnement concurrentiel de La Matapédia dans le marché des destinations de pêche, d'atteindre de nouveaux marchés, d'accroître sa visibilité et de réduire les coûts de commercialisation et de promotion.

Mise en œuvre

- Structure organisationnelle des gestionnaires et partenariat pour offrir des forfaits;
- Promotion et commercialisation.



Coût

225 000 \$ (étroitement lié aux travaux de l'*Office du tourisme* qui sera mis à contribution pour structurer l'activité de pêche en forfait et commercialiser ce produit touristique).

Les plateaux

Volet 5 : forfaitisation à partir des produits «chasse, pêche et écotourisme» sur la zec Casault et la réserve faunique de Dunière

La portion est du territoire de La Matapédia est composée de larges plateaux ondulés où prennent source plusieurs cours d'eau importants tels la rivière Causapscal, le ruisseau des Mineurs, la rivière Assemetquagan et la rivière Nouvelle. C'est un important écosystème qui offre les conditions de vie idéales pour plusieurs espèces fauniques dont, en milieu terrestre, l'orignal, le cerf de Virginie, l'ours noir, le lièvre d'Amérique et la gélinotte huppée et en milieu aquatique, l'omble de fontaine.

Ces territoires sont accessibles par des chemins forestiers via les municipalités de Causapscal, Sainte-Marguerite-Marie et Saint-Alexandre-des-Lacs. Ils sont depuis toujours fortement convoités pour la pratique de la chasse et de la pêche. Toutefois, ces activités récréatives ne relèvent pas exclusivement des traditions anciennes. Elles s'inscrivent dans la modernité en contribuant au maintien de l'équilibre de la biodiversité et de l'économie de la région. Pour assurer la conservation, la mise en valeur et le prélèvement soutenu de la ressource faunique, deux aires de gestion faunique ont été créées par le gouvernement du Québec sur ce territoire : la zec Casault et la réserve faunique de Dunière.

La gestion de la zec Casault est assurée par la Corporation d'exploitation des ressources fauniques (CERF) Vallée de la Matapédia, qui compte près de mille membres. La chasse au petit et au gros gibier ainsi que la pêche sur lac ou en rivière sont les principales activités pratiquées sur la zec Casault. D'autres activités récréatives (canotage, vélo de montagne, sentiers pédestres, camping sauvage et terrains de jeux) sont offertes mais demeurent marginales et peu développées. Le camping est possible à plusieurs endroits, mais l'utilisation des sites de camping se limite à la période de pêche ou de chasse, soit quelques jours seulement. Outre les sites de camping, l'hébergement se limite à un chalet rustique près du lac Casault.



La réserve faunique de Dunière est située sur un territoire privé propriété de Gestion forestière Lacroix. Elle fait partie du réseau des réserves fauniques gouvernementales mais, depuis 2007, sa gestion est assurée par la Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia (CGRMP). Dans la réserve, le cheptel d'orignaux est très important et le succès de chasse avoisine les 100 %. La chasse est la principale activité de la Réserve faunique de Dunière. La chasse à l'orignal est toutefois contingentée et soumise à un tirage au sort. L'hébergement est assuré par de confortables camps rustiques et des sites de camping sans commodités. Le gestionnaire offre des forfaits d'hébergement et de guide à la clientèle.

La chasse et la pêche, formant un produit touristique d'appel majeur dans La Matapédia, doivent contribuer davantage à l'épanouissement social, culturel et économique de l'*Écoterritoire habité*. Les retombées souhaitées passent inévitablement par la forfaitisation de l'aventure chasse et pêche liant le territoire et ses ressources, les gestionnaires de la faune et l'entreprise privée. Un modèle d'alliance stratégique doit être instauré afin de lier l'activité sportive (territoire de chasse et/ou de pêche) aux services connexes (transport, hébergement, restauration, location de quad, services de guide, etc.). Les touristes recherchent de plus en plus les vacances à thèmes et le modèle clés en main peut également être développé dans le secteur de la chasse et de la pêche afin de proposer un produit touristique structuré dans l'*Écoterritoire habité*. La formule de vacances tout inclus, en croissance partout dans le monde, est une voie à explorer. Cette formule simplifie les préparatifs pré-départ, assure une maîtrise du budget du consommateur et garantit une expérience touristique complète et sans tracas.

Par extension, cette formule tout inclus peut déborder de l'expérience chasse/pêche et proposer des excursions à la carte pour d'autres activités sportives, de loisirs ou culturelles telles que les sports nautiques, la chasse aux images, le golf, les visites de musées ou de sites historiques, la randonnée de quad, la pêche en pisciculture, l'école d'initiation, etc. Une programmation d'activités culturelles pourrait également être destinée à la clientèle qui accompagne les adeptes de sports de pêche et de chasse.

La forfaitisation de l'aventure chasse/pêche contribuera certainement à prolonger le séjour des adeptes de ces sports, à initier la relève de pêcheurs et chasseurs en facilitant leur première expérience et à développer une nouvelle clientèle composée d'accompagnateurs non visés directement par le prélèvement des ressources fauniques.

L'attrait de la nature n'est pas exclusif aux chasseurs et aux pêcheurs. Ces derniers partagent la même matière première que les adeptes de l'écotourisme, soit les espaces naturels. En dehors des périodes intensives de chasse, la zec Casault et la réserve de Dunière peuvent offrir un produit touristique structuré pour ce type de vacanciers friands d'espaces éloignés, sauvages et uniques. Ce pôle récréotouristique offre un fort potentiel de développement pour ce type d'expériences touristiques. Les excursions de toutes natures (motoneige, quad, ski nordique, traîneau à chiens, etc.), les safaris photos, l'observation de la faune et les visites de centres d'interprétation sont à considérer comme produits écotouristiques. De plus, les aires protégées en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* sont des réserves de biodiversité pouvant être un apport positif dans l'offre récréotouristique régionale. Ce potentiel touristique, actuellement sous-exploité, doit être organisé en un produit touristique de qualité pour être commercialisé.

L'écotourisme suggère une expérience touristique globale, organisée, originale et durable. La consolidation et la structuration des infrastructures (accès au site, sentiers de randonnée, hébergement, centre d'interprétation) et la conservation de l'environnement (paysage, plan d'eau, couvert forestier) sont à la base de l'offre en écotourisme.

Mise en œuvre

- Élaborer un concept de développement de produits touristiques : chasse/pêche et écotourisme;
- Mise à niveau des aménagements, équipements et infrastructures reliés aux produits touristiques;

- Structure organisationnelle des gestionnaires et partenariat pour offrir des forfaits chasse et pêche ou en écotourisme;
- Promotion et commercialisation.

Coût

225 000 \$ (étroitement lié aux travaux de l'*Office du tourisme* qui sera mis à contribution pour structurer l'activité de pêche en forfait et commercialiser ce produit touristique).

Les relais plein-air

Volet 6 : développement d'opportunités d'affaires dans les municipalités en lien avec les pôles récréotouristiques

Le tourisme durable implique que le développement des pôles récréotouristiques puisse contribuer davantage à l'épanouissement social, culturel et économique des municipalités. La visite des lieux touristiques par des consommateurs potentiels procure des opportunités d'affaires supplémentaires pour les entreprises de la municipalité hôte et des municipalités satellites. Ces opportunités d'affaires s'observent généralement dans les sphères d'activités suivantes :

- l'hébergement : hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes, etc.;
- la restauration : restaurants, cantines, sandwicheries, cafés-terrasses, etc.;
- les commerces de biens et services courants (alimentation, pharmacies, dépanneurs), les commerces liés à l'activité récréative (commerces d'articles de sport), les commerces de souvenirs, les stations-services et postes d'essence;
- les activités de loisirs : culturelles (musées, expositions, sites patrimoniaux), récréatives (parc, attractions) et festives (bars, discothèques).

Les municipalités concernées peuvent se positionner pour mieux bénéficier des retombées indirectes du développement touristique en améliorant l'offre commerciale en produits et services susceptibles d'intéresser la clientèle cible. Le scénario de développement identifie schématiquement deux relais plein air nommés ainsi en raison des activités de plein air qui y sont offertes. Ces relais, composés d'un ensemble de municipalités, sont susceptibles de définir une offre pouvant susciter l'intérêt des touristes fréquentant les pôles récréotouristiques et, conséquemment, de bénéficier davantage des retombées indirectes du développement touristique de ces pôles.

Mise en œuvre

Le premier relais plein air subit l'influence de deux pôles récréotouristiques majeurs : le lac et la montagne. Il est composé des municipalités de Sayabec, Val-Brillant et Amqui et a l'avantage de profiter de plusieurs types de clientèle, soit :

- la clientèle hivernale attirée par les sports de glisse du Parc régional de Val-d'Irène;
- la clientèle estivale provenant du Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia et du futur club nautique;

- les villégiateurs présents dans les deux pôles récréotouristiques;
- la clientèle de passage vers ou en provenance de la Gaspésie ou des Maritimes.

Toutes les activités commerciales nommées précédemment (hébergement, restauration, services courants, etc.) peuvent susciter l'intérêt des touristes cibles et sont autant d'opportunités d'affaires pour les commerçants. D'importants investissements ont été faits dans l'hébergement de type hôtelier afin de répondre plus adéquatement aux besoins des consommateurs. Un projet d'agrandissement du camping d'Amqui permettrait de combler des lacunes pour ce type d'hébergement.

Une attention spéciale doit toutefois être apportée pour assurer un équilibre entre les besoins des touristes et ceux des citoyens afin de ne pas créer de conflits d'usages et la ségrégation sociale dans l'utilisation d'un lieu. Des standards environnementaux élevés et fidèles aux objectifs de l'*Écoterritoire habité* devront être appliqués aux projets de développement.

Le second relais plein air subit également l'influence de deux pôles récréotouristiques : la rivière et les plateaux. Les municipalités de Causapscal, Sainte-Florence, Sainte-Marguerite-Marie et Saint-Alexandre-des-Lacs composent ce relais. Les clientèles cibles sont principalement :

- la clientèle de pêcheurs au saumon;
- la clientèle de chasseurs de la réserve de Dunière et de la zec Casault;
- la clientèle de quadistes et de motoneigistes;
- la clientèle de passage vers ou en provenance de la Gaspésie ou des Maritimes.

En plus des activités commerciales nommées précédemment (hébergement, restauration, services courants, etc.), un ensemble de produits et services en lien avec les activités de pêche et de chasse (service de guide, pisciculture, musées, école de pêche, location d'équipements, etc.) pourra être offert. Comme dans le cas précédent, une attention spéciale est apportée à tout projet conciliant les intérêts des citoyens et ceux des touristes et assurant la protection de l'environnement.

Coût

- Agrandissement du camping d'Amqui : 3,2 M\$;
- Autres investissements privés dans le cadre d'un appel de projets;
- L'*Office du tourisme* pourra être mis à contribution dans la commercialisation des services complémentaires offerts dans les relais plein air ainsi que pour la forfaitisation de ces mêmes services en lien avec le produit touristique offert dans le pôle récréotouristique.

Les circuits de découverte

Volet 7 : développement du tourisme expérientiel à partir de circuits de découverte

Le potentiel de développement touristique n'est pas toujours polarisé dans un espace clairement défini. Un autre produit présente beaucoup d'intérêt pour les touristes cherchant le contact avec la culture locale et l'authenticité : le tourisme expérientiel.

En lien avec l'*Écomusée de La Matapédia*, le tourisme expérientiel inclut à l'expérience touristique les personnes rencontrées, les lieux visités et les activités pratiquées. Il permet aux visiteurs d'acquérir de nouvelles connaissances, de stimuler divers sens et de découvrir de nouvelles cultures, façons de faire et activités. C'est dans cet esprit que le scénario de développement touristique propose la découverte du haut-pays par l'entremise d'une multitude de circuits à parcourir en automobile, à pied, à vélo, en quad ou en motoneige. Pour certaines municipalités, la venue de touristes permettra de diversifier leur économie, de se faire connaître auprès de leur milieu et de contrer les effets de la dévitalisation. La découverte du haut-pays se décline en plusieurs types de circuits, soit :

Un **circuit automobile** culturel matapédien selon différents thèmes (route du saumon, patrimoine, artistes et artisans, gourmand, et paysages). Le circuit contiendra des textes, photographies, vidéos et diverses informations sur certains bâtiments, institutions, lieux et personnages historiques sélectionnés. Une application mobile permettra d'améliorer la visibilité de l'histoire matapédiennne et des infrastructures touristiques, d'offrir un outil de planification de déplacements pour les touristes et de diffuser les circuits de façon proactive et originale.

Les **sentiers pédestres**, soit le Sentier international des Appalaches, le Sentier national (en projet) et le Sentier Saint-Rémi (en projet). Dans la foulée de la popularité grandissante de la marche longue durée, tel le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle en Europe, ces circuits s'inscrivent dans les grandes tendances touristiques internationales. Les points d'ancrage de ces sentiers sont les villages ruraux, suscitant ainsi l'intérêt pour ces communautés d'offrir une formule d'hébergement alternatif comblant l'absence d'hébergement régulier, de restauration et de ravitaillement destinée aux marcheurs. Il y aurait lieu également de répertorier, au fil des villages et du parcours, les différentes activités et les attraits touristiques, agroalimentaires, paysagers et culturels afin d'agrémenter le séjour des marcheurs.

Les **sentiers de motoneiges**, dont le réseau Trans-Québec, ainsi que le réseau de **sentiers de VTT** couvrent des centaines de kilomètres et permettent d'atteindre des destinations difficilement accessibles autrement. C'est une autre façon de découvrir les paysages, les montagnes, les vallées, les forêts, les lacs et les rivières. C'est aussi un moteur économique pour plusieurs commerces dont, notamment, les restaurants, hôtels, motels, gîtes et campings. Une attention particulière est portée à la sécurité et au respect de l'environnement (balisage de sentiers, traverses des cours d'eau, etc.)

La Véloroute Desjardins constitue le tronçon matapédien de la Route verte. Ses 114 kilomètres de voies cyclables traversent le territoire de Saint-Moïse à Routhierville. Avec plus de 5 000 km de voies cyclables, la Route verte est le plus grand itinéraire cyclable en Amérique du Nord. Les communautés doivent mieux se positionner sur ce circuit national afin de bénéficier des retombées de la clientèle. Des sentiers sécuritaires, des aires de repos, l'accès facile à des espaces verts, à l'hébergement, à la restauration et aux attraits touristiques ainsi qu'un environnement paysager de qualité contribueront au positionnement de La Matapédia sur ce circuit.

L'atteinte d'une masse critique de ce type de circuits pourra contribuer à susciter l'intérêt des touristes et favoriser le prolongement de leur séjour dans La Matapédia. La mise en place d'un réseau de base de belvédères et de haltes associés aux circuits contribuera à l'interprétation du territoire et à la découverte des vues panoramiques, en plus d'offrir des aménagements pour le repos et le pique-nique.

Mise en œuvre

- Élaborer un concept de développement des circuits de randonnée;
- Compléter l'aménagement des circuits;
- Construire le réseau de haltes et de belvédères;
- Combler le réseau d'hébergement et de restauration alternatifs;
- Promotion et commercialisation.

Coût

500 000 \$

Indicateurs de performance

- Augmentation des activités et des services offerts;
- Hausse de la fréquentation des divers attraits;
- Nombre de nouveaux emplois créés directement ou indirectement;
- Démarquer La Matapédia sur le circuit touristique de la Gaspésie;
- Niveau d'atteinte de l'objectif visant à faire de La Matapédia une destination touristique.

Impacts

Sociaux

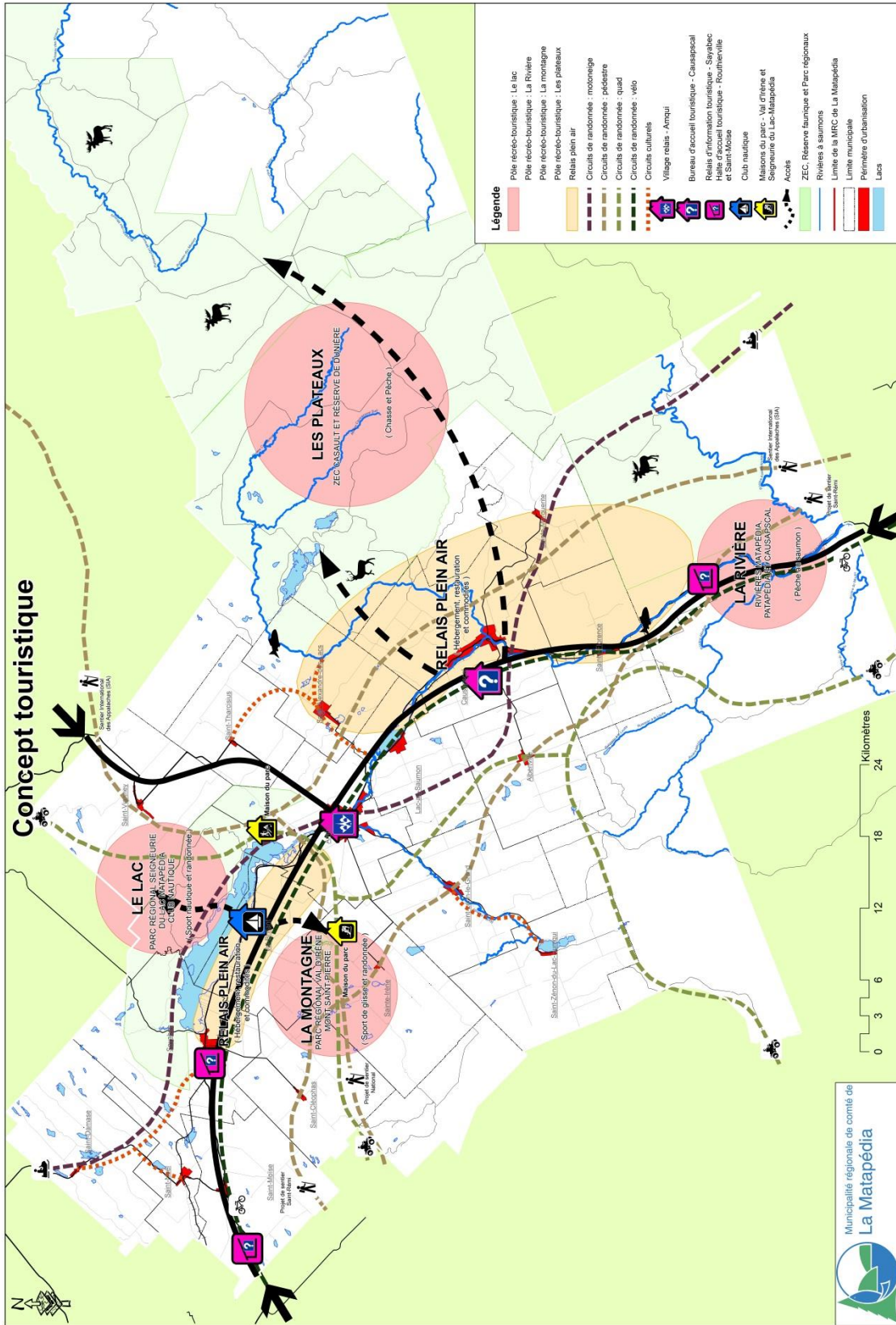
- Éveil de la population à l'importance de l'accueil des touristes;
- Échanges culturels entre la population et les touristes.

Environnementaux

- Promotion du tourisme durable dans La Matapédia, considérant que l'environnement et le milieu naturel (forêt, eau, paysages, etc.) constituent la base de l'offre touristique

Économiques

- Création de dix emplois : marina de Val-Brillant (un), Parc de la Seigneurie du lac Matapédia (trois), Parc régional de Val-d'Irène (deux), « Rivière et plateaux » (un), relais plein-air et circuits de découverte (trois)



Carte 7. L'Écoterritoire habité de La Matapédia : Concept touristique.

Action 5 : un réseau d'accueil et d'information touristique

Organismes responsables

- Ville d'Amqui
- Ville de Causapscal
- Municipalité de Sayabec
- Municipalité de Saint-Moïse
- MRC de La Matapédia

Échéancier de réalisation

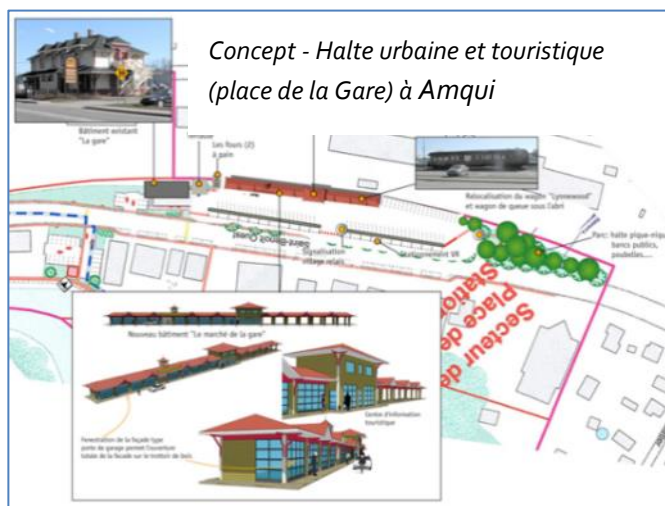
8 ans

Description

Dans le cadre d'une stratégie visant à intercepter les visiteurs et les touristes de passage, à les diriger sur le territoire et à faire de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia* un lieu de découverte, de séjour et de destination plutôt qu'un simple lieu de passage, il y a lieu de consolider et de moderniser le réseau en fonction des objectifs d'accueil et d'information des touristes. Pour ce faire, le réseau d'accueil et d'information touristique se décline en cinq lieux distincts répartis sur la route 132 et séparés de plus ou moins quinze kilomètres (carte 7).

Le Village-relais

Accrédité Village-relais par le ministère des Transports du Québec (MTQ), la Ville d'Amqui offre aux touristes une diversité de services et un lieu d'arrêt agréable et sécuritaire. Un projet d'aménagement d'une halte urbaine et touristique (place de la Gare) répondant aux exigences du programme de reconnaissance Village-relais du MTQ est actuellement sur la table à dessin. La place de la Gare prévoit notamment la relocalisation du bureau d'accueil touristique d'Amqui, un marché public et une portion patrimoniale sur la thématique ferroviaire. La mission et le mode



de fonctionnement du bureau d'accueil touristique devra être renouvelé de manière à intégrer les récentes avancées technologiques et aller au-delà de ce que le touriste peut observer sur le Web.

Le bureau d'accueil touristique de Causapscal

Situé sur la route 132 au cœur de la Ville de Causapscal, le bureau d'accueil touristique profite de la proximité de lieux touristiques majeurs (site historique Matamajaw, maison du docteur Joseph-Frenette et fosse à saumon sur la rivière Matapédia) qui contribuent à agréments la visite des touristes en ce lieu. Ce bureau d'accueil touristique continue d'offrir les services d'accueil et d'information à la clientèle et d'assurer la promotion des lieux d'intérêt, des produits et des services favorisant la consommation du produit touristique matapédien. Au même titre que celui d'Amqui, il devra être modernisé selon les

nouvelles technologies d'information afin de donner aux touristes un réel avant-goût de la destination qui va au-delà de ce qui est déjà disponible sur le Web.

Le relais d'information touristique de Sayabec

La Corporation de la Gare patrimoniale de Sayabec travaille depuis plusieurs années à l'établissement d'un centre d'interprétation du patrimoine et de l'histoire de Sayabec doublé d'un centre municipal d'accueil touristique. Dans le même ordre d'idées, le scénario de développement propose qu'une portion de la gare patrimoniale de Sayabec soit aménagée en relais d'information touristique. Il s'agit d'un mode alternatif d'accueil et d'information touristique qui ne nécessite pas de personnel sur place.

Les haltes routières de Routhierville et de Saint-Moïse

De concert avec le MTO, le belvédère situé sur la route 132 à Routhierville sera transformé pour mettre en valeur l'entrée est de l'*Écoterritoire habité*, accommoder les usagers de la route et informer les touristes sur les multiples attraits régionaux. Selon le *Plan d'aménagement de la halte routière de Routhierville* élaboré par la MRC de La Matapédia, l'information touristique sera diffusée à partir de panneaux d'information et ne nécessitera pas de personnel sur place.



D'autre part, Saint-Moïse représente la porte d'entrée ouest de La Matapédia. L'ajout d'une halte routière (à l'image de la halte routière projetée à Routhierville) à cet endroit pourrait être bénéfique dans le cadre de la stratégie proposée visant à accommoder les visiteurs et les touristes de passage en provenance de l'ouest de la MRC.

Mise en œuvre

- Construction de la place de la Gare, relocalisation et modernisation du bureau d'accueil touristique d'Amqui;
- Modernisation du bureau d'accueil touristique de Causapscal;
- Aménagement du relais d'information touristique de Sayabec;
- Aménagement des haltes routières à Routhierville et Saint-Moïse.

Indicateurs de performance

- Taux de fréquentation des bureaux d'accueil touristique;
- Évolution de l'achalandage touristique dans les sites, attraits, activités ou événements touristiques;
- Développement des applications Web et le nombre de visites virtuelles du site Internet;
- Lien avec les circuits de découverte, les entreprises et l'*Office de tourisme*.

Coût

2 075 000 \$

- Place de la Gare à Amqui :	1 300 000\$
- Bureau d'accueil touristique de Causapscal :	50 000\$
- Relais d'information touristique de Sayabec :	50 000\$
- Halte routière à Routhierville :	275 000 \$
- Halte routière à Saint-Moise :	400 000 \$

Impacts

Sociaux

- Transmission de la culture locale par l'intermédiaire du réseau d'accueil et d'information touristique.

Environnementaux

- Sensibilisation des touristes à la protection de l'environnement.

Économiques

- Prolongation du séjour des touristes, du nombre de nuitées et, par conséquent, augmentation des retombées économiques.

5.1.3 SCÉNARIO 3 : LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT

Constat

- La forêt couvre une bonne partie du territoire matapédien (4 944 km²); environ la moitié est de tenure publique et l'autre de tenure privée;
- La forêt constitue la base économique de La Matapédia mais la crise forestière a ébranlé sérieusement sa place dans l'économie locale;
- L'activité économique liée à la forêt est principalement orientée vers la première transformation alors que les transformations secondaire et tertiaire s'effectuent plutôt à l'extérieur de La Matapédia;
- De profonds changements, notamment dans la gestion de la forêt publique, sont venus modifier sérieusement les règles du jeu en matière d'approvisionnement, d'aménagement et d'exploitation forestière;
- Les baisses successives de possibilités forestières en forêt publique ont un impact important sur l'industrie forestière, les approvisionnements et les collectivités de La Matapédia;
- La mise en place de la nouvelle gestion forestière qui prévoit la mise aux enchères des bois et, conséquemment, une augmentation du coût d'approvisionnement;
- La mise en place éventuelle de trois aires protégées aura des impacts sur la possibilité d'approvisionnement;
- La certification des pratiques forestières devient incontournable et il est prévisible qu'une reprise de l'activité forestière favorisera la poursuite de cette démarche;
- Le vaste chantier d'éclaircie commerciale qui vise une superficie importante des forêts bas-laurentiennes représente une opportunité intéressante pour l'industrie forestière;
- La gestion durable de la forêt implique des pratiques respectueuses des paysages et de l'environnement ainsi qu'une approche de développement multiressources de la forêt;
- L'épisode actuel d'éclosion de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Objectifs spécifiques

- Maximiser l'utilisation des ressources forestières et ses retombées dans les diverses communautés;
- Favoriser le développement durable de la filière bois de manière à générer des emplois tout en respectant l'environnement;
- Maintenir et accentuer la certification des pratiques forestières;
- Viser la transformation du bois sur place afin d'augmenter sa valeur ajoutée;
- Favoriser le partenariat entre les divers intervenants forestiers.

Scénario de développement

La valorisation des ressources forestières est un enjeu important considérant le rôle prédominant de la forêt dans l'économie et dans la culture de La Matapédia ainsi que la reprise anticipée de la demande dans le domaine de la construction et de l'énergie. L'*Écoterritoire habité* visera donc à augmenter la multifonctionnalité de la forêt matapédiennne et à en favoriser la gestion durable de manière à susciter le développement d'une filière bois économiquement rentable, génératrice d'emplois et de retombées dans les communautés et soucieuse de l'environnement. Les interventions prioritaires s'orienteront vers :

1. l'implantation d'un mode de gestion particulier pour une partie de son territoire forestier, soit la « forêt habitée », dont le concept reste à être défini et dont le principal défi réside dans le développement d'un modèle d'exploitation multiressources et durable répondant avant tout aux besoins et aux réalités des communautés locales qui dépendent de l'exploitation des ressources forestières;
2. la valorisation de la production forestière, notamment en ce qui concerne la deuxième et la troisième transformation, en tentant d'augmenter la valeur ajoutée de cette production, notamment pour la biomasse forestière.

Action 6 : la mise en place d'une Forêt habitée

Organisme responsable

MRC de La Matapédia

Échéancier de réalisation

Quatre ans

Description

Le concept de *Forêt habitée de La Matapédia* repose sur une gestion régionale, communautaire et intégrée des ressources et sur la mise en valeur de l'ensemble des ressources forestières d'un territoire dans le but de favoriser le développement socioéconomique des collectivités. Le concept de *Forêt habitée* se rapproche des objectifs des forêts de proximité selon l'approche préconisée par le gouvernement du Québec, soit :

- de donner aux communautés un pouvoir de décision ainsi que certaines responsabilités liées à la gestion et à la mise en valeur d'un territoire forestier public et de certaines de ses ressources;
- de permettre un retour direct dans les communautés des bénéfices socioéconomiques tirés de la gestion et la mise en valeur du territoire constitué en forêt de proximité et de ses ressources;
- de permettre à ces communautés de développer ou de consolider une expertise en matière de gestion du territoire forestier et de ses ressources. (MRNF, 2011 : 6).

Le concept matapédien de *Forêt habitée* propose une vision novatrice par son approche régionale et par le territoire forestier visé, qui se caractérise par sa grande accessibilité et son étendue. Le territoire d'application de la *Forêt habitée* couvre ainsi un vaste territoire déterminé en fonction de son accessibilité (accessibilité routière et temps de déplacement pour une fréquentation journalière) ainsi que la détermination d'une superficie de territoire forestier pouvant soutenir et assurer un certain développement socioéconomique (carte 8). Il ne s'agit donc pas d'une forêt de « proximité » où la mise en valeur est limitée à certaines ressources, mais d'un territoire forestier « habité » où est poursuivie la mise en valeur de l'ensemble des ressources au profit des communautés.

En concertation avec les intervenants du milieu forestier et le milieu municipal, le projet vise un développement multi-ressources de la forêt habitée matapédiennne. Ce développement multi-ressources ciblera les activités reliées à l'exploitation forestière (récolte, optimisation des produits forestiers, parterres d'exploitation viables, certification forestière, etc.), à la gestion du territoire (permis de récolte, gestion des TPI, etc.) ainsi qu'à

l'exploitation des autres ressources de la forêt (produits non-ligneux, gestion et conservation des habitats fauniques, prélèvement et observation de la faune, développement récréotouristique, paysages, sites d'intérêt, gestion des droits fonciers).

Une réflexion préalable sera faite sur la structure de gestion, les sources potentielles de revenus, la certification des produits forestiers (labellisation) ainsi que sur une mise en valeur optimale de toutes les ressources de manière à assurer la rentabilité socioéconomique du projet. L'utilisation de sources de revenus externes provenant, par exemple, du développement éolien ou touristique, devra être considérée de manière à rentabiliser l'exploitation de certaines ressources forestières (carte 8).



Mise en œuvre

- Concertation des intervenants;
- Élaboration détaillée d'un concept matapédien de *Forêt habitée* : structure de gestion, territoire optimal, revenus anticipés, etc.;
- Opérationnalisation et évaluation.

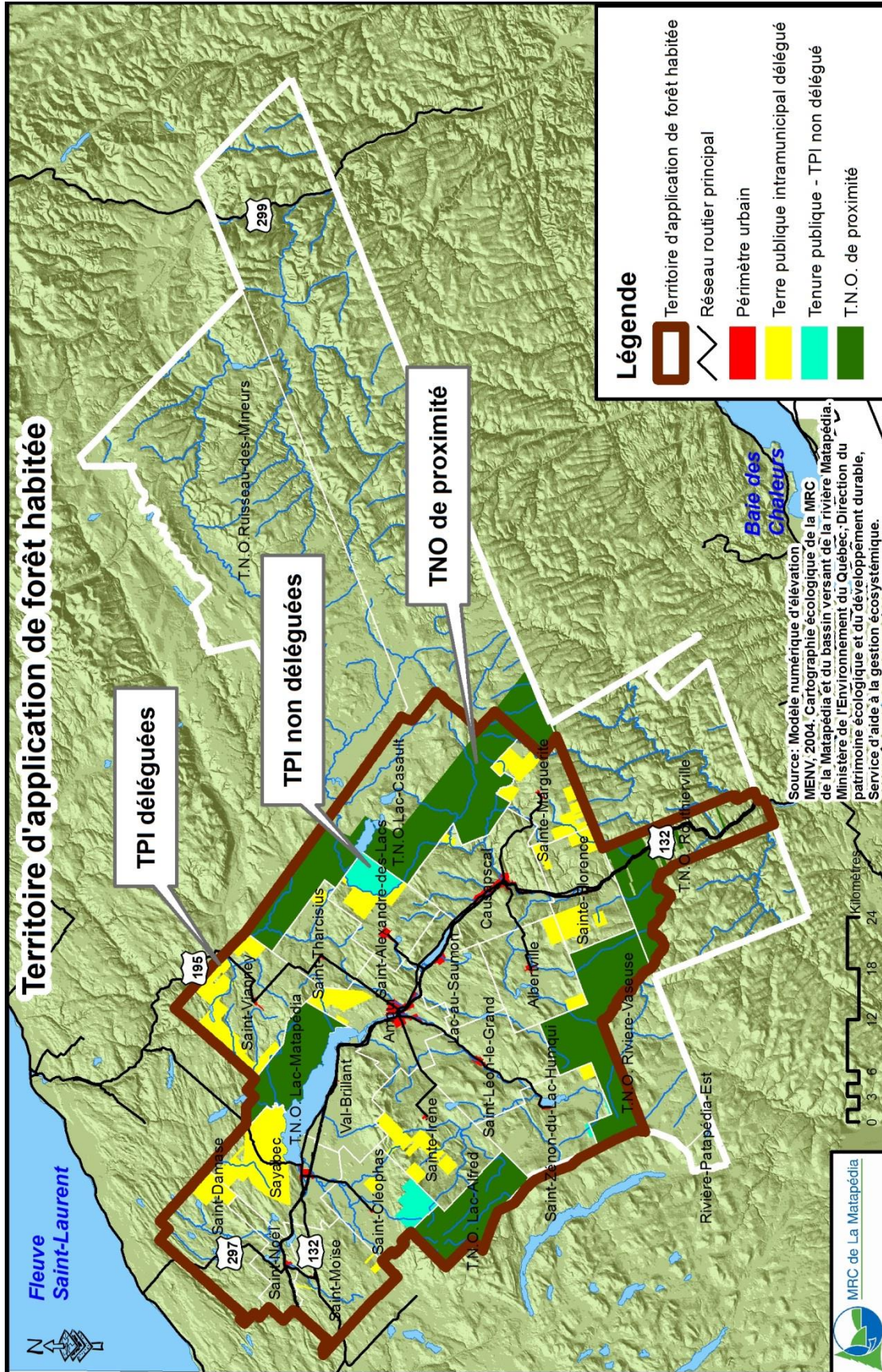
Indicateurs de performance

- Nombre d'emplois créés directement ou indirectement et relié à la *Forêt habitée*;
- Rendement annuel du territoire visé;
- Nombre de nouvelles activités ou de nouveaux produits.

Coût

100 000 \$ (élaboration du concept)

300 000 \$ (soutien pour mise en œuvre)



Carte 8. L'Écoterritoire habité de La Matapédia : Territoire d'application du concept de forêt habitée

Indicateurs de performance

- Nombre de nouveaux emplois créés dans les communautés;
- Nombre de nouveaux produits ou activités offerts;
- Introduction à la planification des orientations de développement durable.

Impacts

Sociaux

- Nouvelle image de la culture forestière et développement d'une fierté;
- Valorisation de la culture locale;
- Valorisation des métiers reliés à la forêt.

Environnementaux

- Approche plus respectueuse des écosystèmes susceptible d'améliorer la qualité environnementale;
- Approche écosystémique de l'exploitation forestière qui mise sur un sain équilibre et sur le respect de toutes les ressources.

Économiques

- Phase d'exploitation : cinq emplois plein temps et des retombées économiques dans les municipalités limitrophes;
- Total : cinq emplois

Action 7 : le développement d'une filière bois et l'optimisation des résidus forestiers

Organismes responsables

MRC de La Matapédia

Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière

SEREX

Échéancier de réalisation

Huit ans

Description

Volet 1 : développement de la filière bois

Le développement de la filière bois sera favorisé par une série d'actions concertées et ciblées. Ce projet se traduira par un accompagnement des acteurs dans le domaine forestier vers l'identification de nouveaux marchés ainsi que l'accroissement de la valeur ajoutée de la production locale. Des ressources humaines sont actuellement en place pour assurer ce rôle, notamment au sein de la MRC.

Plusieurs éléments peuvent contribuer au développement de la filière bois et à l'augmentation des retombées économiques de cette ressource, à savoir :

- la promotion de la certification forestière;
- la diffusion des pratiques en matière de gestion forestière durable (outils d'information, formations, journées terrain destinées aux forestiers et aux élus;

- le soutien dans les démarches collectives en impliquant les communautés locales;
- la réalisation d'études spécialisées en vue de trouver de nouveaux débouchés pour la production locale;
- la contribution à la réalisation d'expériences et de modes de gestion innovants favorisant la gestion durable de la forêt.

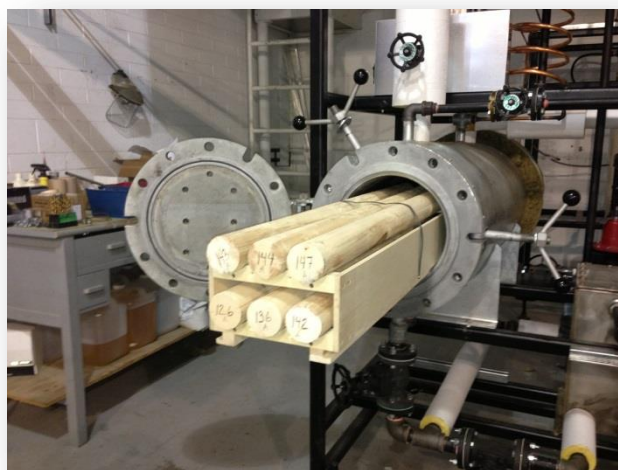
Mise en œuvre

- Confirmation d'une personne-ressource dédiée au développement de la filière bois au sein de la MRC;
- Réalisation d'études ciblées afin d'identifier de nouveaux produits et de nouveaux marchés, notamment pour le bois de faible diamètre, les copeaux, la biomasse forestière (bois-énergie) et l'écoconstruction;
- Concertation et soutien technique des partenaires de l'industrie forestière en vue de la mise en place de filières courtes de valorisation des produits forestiers;
- Réalisation d'outils d'information et de diffusion;
- Organisation d'activités de formation et de sensibilisation;
- Valorisation des productions locales (exploitation et transformation) faisant l'objet de pratiques durables par une labellisation (marque *Écoterritoire habité de La Matapédia*, certification, etc.).

Volet 2 : l'optimisation des résidus forestiers

Développé en collaboration avec les intervenants forestiers, le Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière et le SEREX, le projet consiste en la mise en œuvre d'un projet de recherche visant à valoriser les résidus forestiers tels, par exemple, la biomasse forestière résiduelle. Plus spécifiquement, le projet vise à vérifier l'opportunité et la faisabilité pour la fabrication de divers produits (biocharbon, huile, adhésif) à partir de divers résidus forestiers.

Par exemple, le biocharbon (ou biochar) offre de nombreuses possibilités de développement à des fins énergétiques et il peut notamment servir à remplacer les produits d'origine fossile (filtration, chimie, etc.). De plus, le biocharbon peut être utilisé dans le domaine de la revitalisation des sols (fort potentiel d'amélioration de la qualité des sols et des rendements agricoles), de l'agriculture et de l'horticulture. Le biocharbon permet d'entrevoir ainsi une utilisation éventuelle, notamment dans des secteurs agricoles dévitalisés. Le développement d'un tel produit cadre bien avec les objectifs du développement durable et il pourrait même devenir un des produits de marque de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*.



Il s'agit donc d'évaluer la faisabilité technique, économique et commerciale visant la transformation des résidus forestiers et d'analyser divers facteurs tels les aspects financiers liés à la production, les marchés actuels et potentiels, les possibilités de partenariat, le modèle optimal d'approvisionnement, etc.

Mise en œuvre

- Expérimentation et vérification sur le plan technique;
- Étude technique et commerciale;
- Étude des diverses applications possibles et étude de marché;
- Identification d'un cadre de mise en œuvre, partenariat, etc.

Coût

200 000 \$ (développement de la filière bois)

400 000 \$ (optimisation des produits forestiers)

Indicateurs de performance

- Nombre de nouveaux produits forestiers identifiés;
- Nombre d'emplois consolidés ou créés;
- Nombre de produits labellisés;
- Nombre d'activités de formation et de sensibilisation.

Impacts

Sociaux

- Valorisation des leaders et des entrepreneurs.

Environnementaux

- Réduction des gaz à effet de serre liés au transport de la matière première;
- Réduction de l'utilisation des hydrocarbures.

Économiques

- 25 emplois à plein temps (5 entreprises à 5 emplois chacune sur une période de 12 ans);
- 1 emploi relié à la recherche;
- 1 emploi relié à la commercialisation.

5.1.4 SCÉNARIO 4 : LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE

Constat

- L'agriculture contribue à l'amélioration de la qualité de vie des acteurs agricoles et des communautés, notamment par ses diverses contributions sociales, économiques et environnementales;
- Depuis une cinquantaine d'années, le nombre de fermes a diminué de plus de 60 % alors que la productivité a quintuplé (500 %);
- L'activité agricole est plus dynamique sur les flancs et au creux des vallées des rivières Matapédia et Humqui ainsi que sur les plateaux de Saint-Damase, Saint-Tharcisus, Sainte-Ilrène et Lac-au-Saumon. Ce dynamisme se concrétise par une concentration d'exploitations agricoles actives, une bonne valeur foncière des entreprises agricoles, un fort taux de réinvestissement et des revenus élevés;
- La zone agricole a une superficie de 110 005 hectares. Les principaux facteurs limitatifs à cette agriculture sont la topographie accidentée et une saison végétative de courte durée. Seulement 25 032 hectares sont utilisés à des fins agricoles et cette superficie tend à régresser légèrement;
- L'industrie agricole constitue encore aujourd'hui une activité économique très importante dans La Matapédia. En 2010, ce secteur d'activité comptait 205 entreprises et procurait plus de 46 M\$ de revenus bruts aux exploitants. On dénote aussi la présence de Natrel, un important employeur dans l'industrie reliée au domaine agricole;
- Les trois principales productions dans la MRC sont la production laitière (77 entreprises), la production bovine (53 entreprises) et la production de céréales et protéagineux (25 entreprises);
- 884 emplois directs et 1 246 emplois indirects dépendent des activités agricoles;
- De nouvelles entreprises présentant d'autres opportunités de développement voient le jour : productions biologiques, petits fruits, gibiers, foin de commerce, marché public, etc.;
- Les coûts d'acquisition et de production ainsi que la pression à la baisse sur les prix des produits agricoles ont entraîné le producteur agricole dans une spirale de travail;
- La déprise agricole dans certaines municipalités a des effets négatifs sur l'économie locale et entraîne une diminution notable de la qualité des paysages ainsi que des dangers liés aux risques de propagation des feux de forêt vers les noyaux villageois;
- La présence de la Matapédienne coopérative agricole comme agent de développement dans le milieu agricole et du Marché public matapédien comme outil important de mise en marché des produits locaux;
- Le projet de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR) visant la reconnaissance des interventions agroenvironnementales des agriculteurs par un système de récompenses progressives en fonction du niveau d'implication des entreprises agricoles.

Objectifs spécifiques

- Consolider et diversifier les activités agricoles tout en assurant la complémentarité des activités agricoles existantes;
- Viser la pleine utilisation du potentiel agricole de chaque municipalité, notamment en proposant des activités et des incitatifs favorisant la valorisation des terres agricoles non-utilisées;
- Favoriser une agriculture durable par le développement d'une offre commerciale en filières courtes et/ou en chaînes de valeur;
- Assurer une occupation dynamique du territoire tout en assurant une cohabitation harmonieuse;

- Favoriser la multifonctionnalité de l'agriculture en y intégrant des activités touristiques, culturelles et paysagères;
- Privilégier une agriculture où l'humain est au cœur du développement;
- Valoriser l'agriculture, le savoir-faire ainsi que le travail des agriculteurs et des agricultrices et favoriser le dialogue avec les divers intervenants;
- Viser une certaine souveraineté alimentaire et favoriser l'achat des produits locaux matapédiens tout en conservant les échanges culturels et commerciaux vers l'extérieur.

Scénario de développement

L'atteinte de ces objectifs passe inévitablement par une planification intégrée du développement de la zone agricole à l'échelle de la MRC. La planification vise à déterminer des possibilités de développement de la zone agricole où les entreprises agricoles, l'occupation dynamique du territoire et le développement durable de la collectivité sont au cœur des préoccupations.

Action 8 : Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Organisme responsable

MRC de La Matapédia

Échéancier de réalisation

Quatre ans

Description

Dans une perspective de revitalisation du milieu rural et des communautés villageoises, la présence de familles agricoles en plein essor devient un enjeu majeur. Dans cette optique, le scénario de développement propose un « projet territorial agricole » visant le plein potentiel de développement et la pérennité des activités agricoles. Des efforts pour échafauder ce « projet territorial agricole » sont déjà entrepris par la MRC de La Matapédia et ses partenaires qui procèdent à l'élaboration d'un PDZA (carte 9). Les pistes de réflexion et d'actions suivantes seront étudiées :



Maintien et développement des entreprises agricoles

- mise en commun de la main-d'œuvre et des équipements agricoles par la promotion et la sensibilisation auprès des producteurs;

- développement de projets agricoles communautaires (ex. : Coop La clé des champs) pour développer de nouveaux produits (diversification) : lin, acériculture, petits fruits, etc.;
- développement d'une stratégie de mise en marché des produits agricoles (politique d'achat des produits agricoles locaux);
- regroupement foncier et banque de terres agricoles pour faciliter l'implantation de nouvelles entreprises;
- protection et développement des activités agricoles en place et ajout de nouvelles unités de production afin d'assurer une occupation dynamique et durable du territoire;
- développement des circuits courts favorisant la transformation et la mise en marché le plus près possible de l'entreprise agricole afin de maximiser les retombées locales;
- soutien à la commercialisation et à la mise en marché;
- soutien à la mise en place d'un réseau local associé aux lieux d'accueil et d'information touristique pour la vente des produits agricoles locaux ;
- soutien à la mise en place d'un réseau de mise en marché desservant l'extérieur du territoire;
- soutien particulier pour l'agriculture biologique et pour le développement de marchés pour les produits bios;
- valorisation des pratiques agricoles qui contribuent au maintien et au développement de la biodiversité (ex. : projet de reconnaissance en agroenvironnement de l'OBVMR);
- mise en place de mesures incitatives et modulation des programmes;
- maintien des services d'aide : travailleur de rang;
- maintien de la biodiversité et en faire une base de développement pour les producteurs matapédiens;
- utilisation des pouvoirs de taxation des installations agricoles en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*;
- développement de produits agricoles (variétés végétales) adaptés aux régions nordiques;
- en collaboration avec le Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA), accompagner et conseiller les entreprises agricoles (relève et cédant) dans le processus de transfert et dans toute autre étape stratégique liée au développement et à la pérennité de leur entreprise;
- valoriser l'agriculture et les producteurs agricoles par des projets éducatifs et lors d'événements culturels.

Parc agricole multifonctionnel de La Matapédia

- agrotourisme axé sur les rencontres entre les producteurs agricoles et les visiteurs (population locale et touristes);
- sensibilisation et éducation de la population quant au rôle de l'agriculture (économique, culturel, occupation du territoire, etc.) et sur son rôle en matière de santé;
- mise en place d'infrastructures facilitant l'accès restreint et maîtrisé au territoire agricole;
- réseau agrotouristique : tables champêtres, hébergement à la ferme, vente des produits du terroir, visites guidées à la ferme;
- développement de jardins communautaires dans les diverses localités;
- mise en valeur des paysages agricoles et agroforestiers (sentiers, belvédères, haltes routières, *land art*) et préservation des paysages (interventions pour contrer la fermeture des paysages);
- mise en valeur du patrimoine bâti.

Occupation diversifiée du territoire agricole matapédien

- développement des îlots déstructurés en milieu agricole dans la perspective d'une dynamisation de l'occupation du territoire rural, d'une revitalisation socioéconomique et culturelle et dans le cadre d'un pacte entre les producteurs agricoles et les nouveaux résidents;
- caractériser la zone agricole dans le but d'en réviser les limites;
- favoriser les productions animales en tant que facteur d'occupation du territoire.

Productions agricoles particulières

- mise en valeur de productions patrimoniales ou de créneaux spécialisés (marché de niche) qui se démarquent des productions traditionnelles notamment en vertu de leurs propriétés particulières (plantes médicinales, cosmétiques, épices, etc.).



© Dave Bérubé, *Le monde en images*, CCDMD

Transformations agroalimentaires et bioproduits

- soutenir le développement de la transformation agroalimentaire, plus particulièrement les opportunités de transformation des produits locaux;
- lors de l'analyse des filières ou chaînes de valeur, inclure les opportunités de transformation des produits locaux;
- valoriser la diversification des transformations existantes;
- soutenir les initiatives de transformation en favorisant l'accès à des locaux conformes aux normes d'hygiène et de salubrité (ex. : micro incubateur, cuisines communautaires, location de temps chez les transformateurs existants).

Recherche et développement

- soutenir les initiatives de validation des productions agricoles alternatives;
- contribuer à favoriser l'amélioration de la productivité des productions agricoles existantes;
- poursuivre la recherche et l'expérimentation entreprises dans le milieu : production céréalière, grains biologiques, minoterie, etc.

Mise en œuvre

Élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

- Portrait et diagnostic du milieu et des activités agricoles avec notamment la participation active des agriculteurs et des agricultrices;
- vision concertée;
- stratégie de développement de la zone agricole;
- plan d'action.

Mise en œuvre du plan d'action

- Projets d'entreprises agricoles;
- Projets d'entreprises de transformation complémentaire;
- Projets de chaînes de valeur;
- Projets d'activités et d'usages multifonctionnels;
- Recherche et développement.

Indicateurs de performance

- Nombre de nouvelles productions agricoles;
- Nombre d'activités multifonctionnelles en territoire agricole;
- Nombre d'emplois créés directement ou indirectement par ces nouvelles activités;
- Développement de chaînes de valeur;

Coût

100 000 \$ (élaboration du plan)

300 000 \$ (soutien à la mise en œuvre)

Impacts

Sociaux

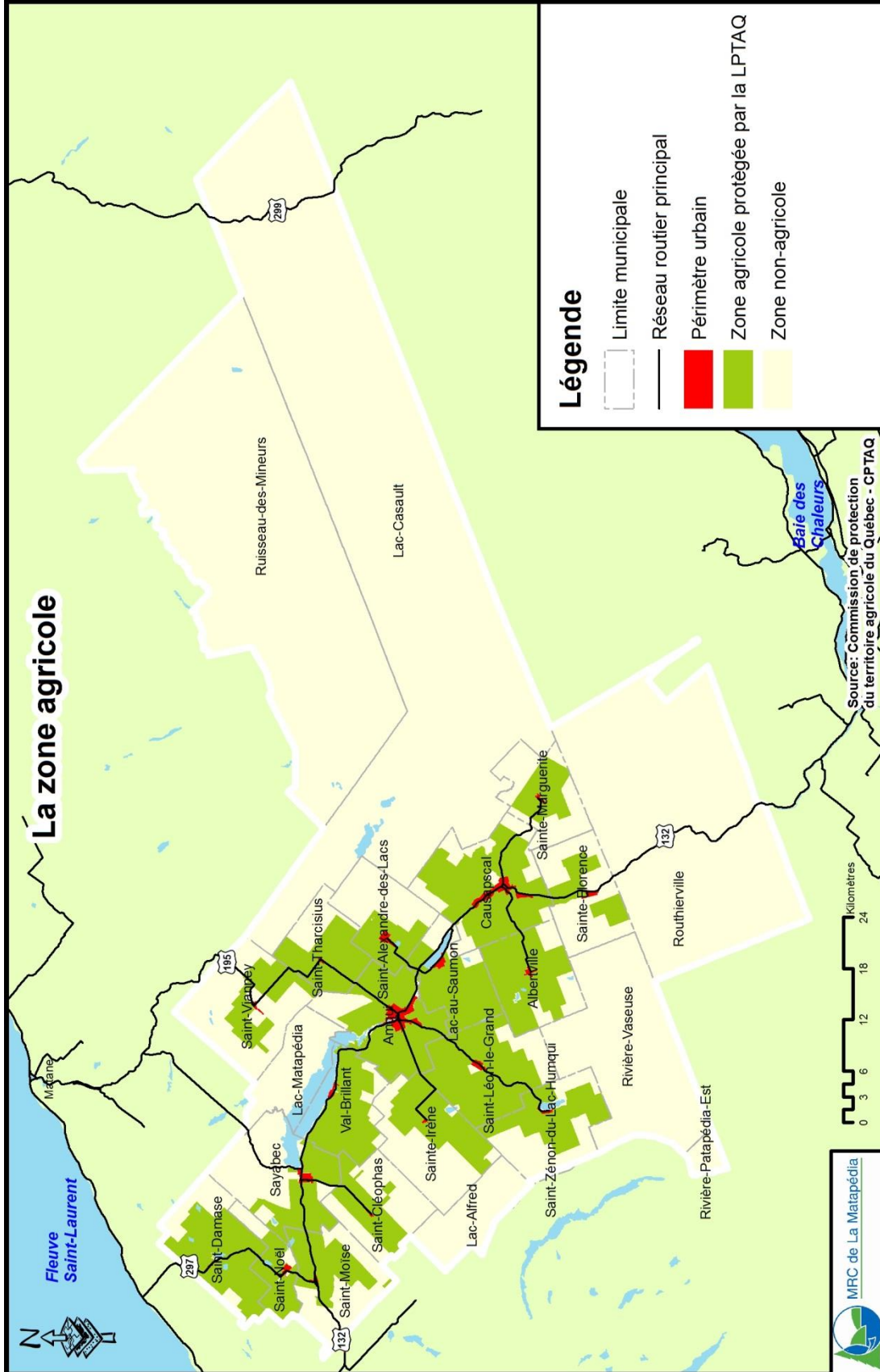
- Revalorisation de l'activité agricole et des agriculteurs et des agricultrices;
- Amélioration des échanges entre les agriculteurs, la population et les touristes;
- Cohabitation améliorée;
- Amélioration des conditions de vie du milieu agricole;
- Éveil de la population à l'importance de l'agriculture dans La Matapédia.

Environnementaux

- Valorisation potentielle des productions et des pratiques durables, dont les productions biologiques, ce qui a un effet positif sur les terres agricoles.

Économiques

- Dix emplois dont cinq emplois reliés à de nouvelles entreprises, quatre emplois reliés à l'agrotourisme et un emploi relié à des productions patrimoniales.



Carte 9. L'Écoterritoire habité de La Matapédia : Territoire d'application du PDZA : la zone agricole

5.1.5 SCÉNARIO 5 : LES ENTREPRISES ET COMMERCE DURABLES

Constat

La Matapédia est née et s'est développée grâce aux activités forestières et agricoles qui étaient prédominantes dans l'économie au début du XX^e siècle. Aujourd'hui, ces mêmes activités ne représentent plus que 2,3 % dans l'économie du pays. Les municipalités locales dont l'économie est liée aux activités forestières et agricoles traversent ainsi une importante crise structurelle qui accentue le phénomène de dévitalisation du milieu.

Pour accentuer le problème, le revenu moyen des familles matapédiennes est passablement inférieur à celui des autres québécois. Les Matapédiens doivent donc innover et faire des efforts sans précédent pour sécuriser leur développement social et économique.

Industries

- 105 entreprises et 1 928 travailleurs dans l'industrie de la transformation (aliments, produits minéraux, produits métalliques, machinerie, matériel de transport, bois, meubles et produits connexes);
- éléments critiques : infrastructures de transport routier et main-d'œuvre spécialisée;
- manque de diversité dans l'économie de la transformation;
- manque de relève entrepreneuriale dans le domaine manufacturier;
- un territoire qui n'offre pas d'emploi en quantité et en qualité suffisante peut difficilement retenir sa population et encore plus difficilement attirer de nouvelles familles;
- il devient nécessaire de diversifier la structure économique matapédienne;

Commerces et services

- 643 entreprises commerciales ou de services publics et parapublics;
- Amqui est le principal centre de commerce et de services, suivie de Causapscal et de Sayabec;
- plusieurs petites municipalités ont mis sur pied une coopérative de services pour offrir les services de proximité (dépanneur, essence);
- importantes fuites commerciales au profit des centres urbains périphériques (régions de Matane, Rimouski et Campbellton) et place grandissante du magasinage en ligne;
- tout en maintenant les services de proximité, il est nécessaire d'innover et de concevoir une offre particulière afin de garantir une masse critique de commerces et services dans un objectif d'accroître la qualité de vie et la rétention des familles.

Objectifs spécifiques

- Miser sur l'innovation, l'expérimentation et la nouvelle économie pour créer de la richesse dans le respect des ressources du milieu;
- façonner et penser le développement social et l'activité économique en prenant appui sur le cadre naturel du territoire;
- faire du développement durable un secteur présentant des opportunités d'affaires;
- intensifier les efforts en matière de consolidation et de diversification économique et dynamiser les activités économiques traditionnelles;
- créer une masse critique de commerces et services afin de réduire les fuites commerciales à l'extérieur de La Matapédia;

- favoriser l'achat local;
- développer et consolider les services de proximité dans les communautés locales;
- mettre en place des conditions favorables à la formation, au maintien de l'entrepreneuriat et à la relève entrepreneuriale;
- favoriser les échanges et la synergie entre les divers acteurs de développement économique.

Le scénario de développement

Le projet d'*Écoterritoire habité*, s'il prend en considération le développement social et humain et la préservation de l'environnement, a aussi pour but de revitaliser les communautés du territoire sur le plan économique. Les importants changements économiques structurels (notamment pour l'agriculture et la forêt), la place grandissante de la nouvelle économie (caractérisée par la grande place occupée par les nouvelles technologies) et les importants changements démographiques à venir (départ massif à la retraite des *baby-boomers* et pénurie de main-d'œuvre dans des secteurs spécialisés) sont des défis ambitieux à relever pour les Matapédiens. Le projet d'*Écoterritoire habité* propose donc un scénario de développement en commerces et entreprises durables prévoyant la réalisation des actions suivantes :

- la mise en place d'un commissaire régional à l'innovation et la diversification économique;
- la réalisation d'une stratégie industrielle régionale;
- la mise en œuvre d'une stratégie intégrée des commerces et services matapédiens ;
- la mise en place d'une politique d'achat matapédien et la consolidation du programme ARC.

Action 9 : la Stratégie intégrée de développement des commerces et de services matapédiens

Organisme responsable

Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia

Échéancier de réalisation

Quatre ans

Description

Le projet consiste à doter La Matapédia d'une *Stratégie intégrée du développement commercial et de services matapédiens* en fonction des caractéristiques propres aux pôles d'Amqui, de Causapsal et de Sayabec et à promouvoir l'achat local et l'amélioration des relations avec les clients. Le projet vise aussi à développer ou consolider les services de proximité dans l'ensemble des communautés locales dans un souci de complémentarité (carte 10). Ultimement, la stratégie devrait permettre de positionner La Matapédia comme lieu de consommation au détriment des villes de Rimouski, Matane ou Campbellton, qui drainent une bonne partie du marché matapédien. La stratégie comporte quatre volets, à savoir :

Volet 1 : commerces et services de proximité devant être assurés dans toutes les municipalités

L'accès à des services de proximité est un besoin fondamental souvent menacé dans les municipalités dévitalisées. Qu'ils soient offerts par l'entreprise privée ou par une entreprise d'économie sociale, les services de proximité suivants doivent être maintenus dans toutes les municipalités :

- Dépanneur;
- Poste d'essence.

Volet 2 : commerces et services devant être assurés dans les centres urbains

Certains centres urbains de la MRC constituent des lieux de convergence pour les activités de consommation journalières ou hebdomadaires et représentent également des pôles d'emplois majeurs, particulièrement dans le domaine des services. Ainsi, Amqui, Sayabec et Causapsal desservent un ensemble de localités situées en périphérie. Selon ce constat, la stratégie commerciale vise à confirmer une offre de commerces et services fonctionnelle qui s'appuie sur une desserte optimale aux consommateurs tout en assurant la viabilité des commerces et des services. Aussi, les commerces et services suivants doivent être assurés dans les trois centres urbains :

- achats courants : épicerie, pharmacie, station-service, etc.;
- achats semi-courants : vêtements, coiffure et esthétique, etc.;
- achats réfléchis : bijouterie, meubles, matériel informatique, automobile, etc.;
- restauration et divertissement.

Volet 3 : commerces et services devant être assurés dans le pôle d'Amqui

Pour le commerce spécialisé de biens et de services et le commerce de grande surface, la ville d'Amqui rayonne sur tout le territoire de la MRC. La densité commerciale, la diversité des commerces et services et l'évolution de l'armature urbaine du centre-ville d'Amqui sont les principales caractéristiques qui permettent de confirmer cette polarité.

Pour contrecarrer les importantes fuites commerciales observées depuis plusieurs années au profit des villes voisines, il importe que le centre-ville d'Amqui atteigne une masse critique de commerces et services pour ramener l'intérêt du consommateur en ce lieu de magasinage. Le scénario de développement appuie les efforts de la Ville d'Amqui qui visent à recréer un pôle commercial densément occupé et attractif présentant de belles devantures, des boutiques spécialisées, des magasins de grandes surfaces, des services professionnels, des stationnements abondants, etc.

Le développement commercial du centre-ville (épiceries, pharmacies, banques, boutiques spécialisées, restauration et divertissement), l'agrandissement du centre commercial Place Sybrel et la modernisation des magasins de grandes surfaces contribueront à renforcer l'aire d'influence de la ville et à repositionner le centre-ville d'Amqui comme destination pour le magasinage.

Volet 4 : politique d'achat local et consolidation du programme Amélioration relation client (ARC)

Ce dernier volet vise l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique d'achat local qui s'adresse aux institutions, commerces, services et organismes œuvrant sur le territoire ainsi que le maintien du programme ARC (Amélioration relation client) par la mise en place de mesures incitatives ou de soutien financier. Ces démarches sont accompagnées d'une promotion adéquate de l'importance de l'achat local auprès des Matapédiens.

Mise en œuvre

- Appui et maintien des services de proximité dans les municipalités;
- étude sur la situation commerciale et sur le comportement des consommateurs matapédiens suivi d'un plan d'action;
- réalisation d'un plan de revitalisation pour une meilleure attractivité des secteurs commerciaux et mise en place d'une démarche *Rues principales* pour la revitalisation du centre-ville d'Amqui;
- mise en œuvre des actions : contrôle, interventions physiques, promotion, animation, mise en commun et achats regroupés, etc.
- élaboration d'une politique matapédiennne d'achat local dans un cadre législatif;
- adhésion des entreprises au programme ARC, à un service de gestion des plaintes et aux campagnes d'achat local.

Coût

- 50 000 \$ (étude sur la situation commerciale et sur le comportement des consommateurs matapédiens et plan d'action);
- 260 000 \$ (soutien à la mise en œuvre);
- 70 000 \$ (politique d'achat local et programme ARC).

Indicateurs de performance

- Nombre de nouveaux commerces et/ou services dans les pôles-cibles;
- Niveau d'amélioration de l'attractivité et de la visibilité des commerces et des services;
- Nombre d'interventions de rénovation et d'embellissement faisant suite à un plan de revitalisation;
- Degré de satisfaction de la clientèle locale et niveau de fidélisation.

Impacts

Sociaux

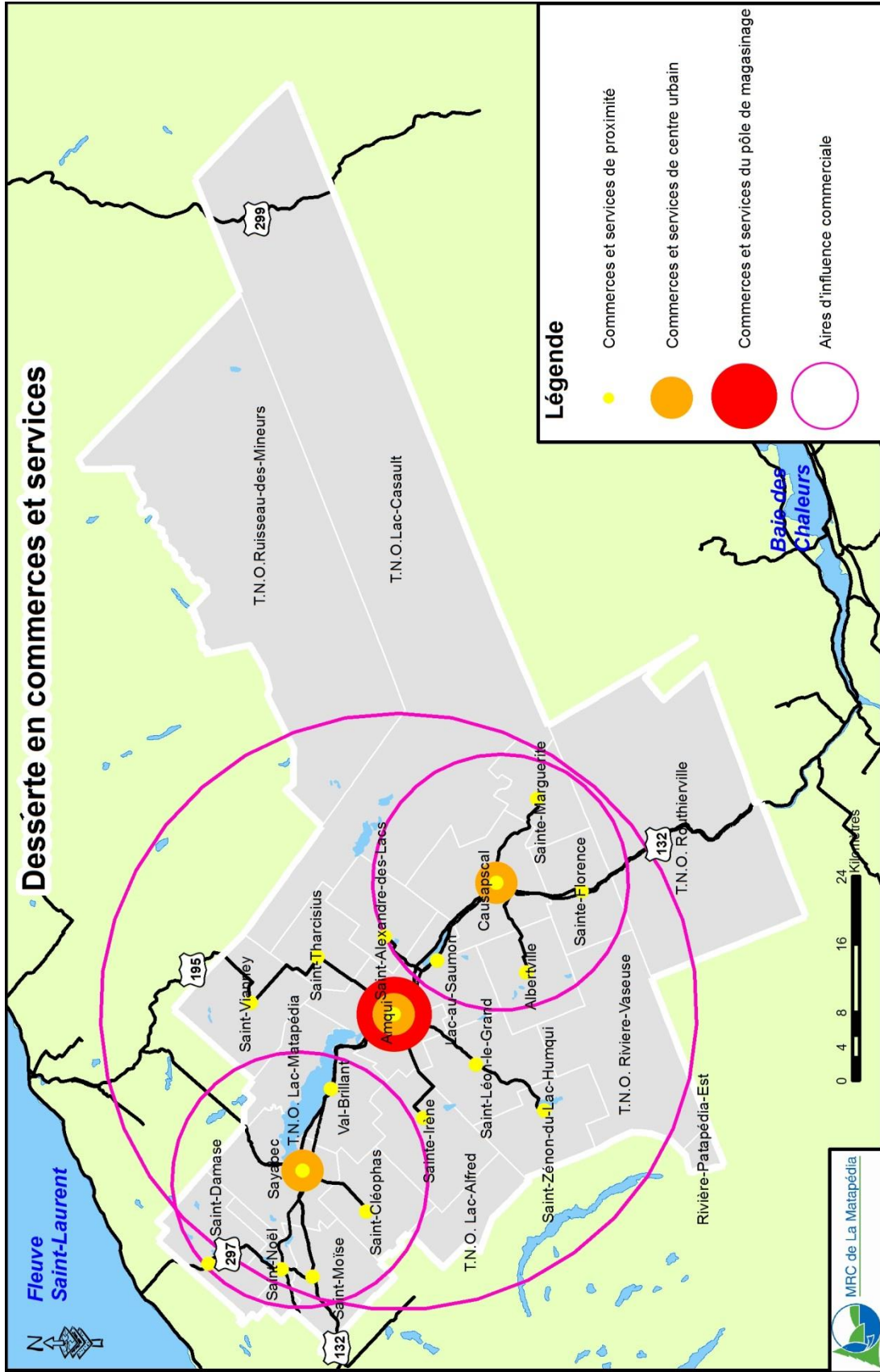
- Se procurer localement les biens et les services contribue à la qualité de vie de la population

Environnementaux

- Réduction des gaz à effet de serre et de l'empreinte écologique

Économiques

- Dix emplois dont deux reliés au volet 1 (*Stratégie intégrée*), trois reliés au volet 2 (politique d'achat) et cinq reliés au volet 3 (consolidation du programme ARC).



Carte 10. L'Écoterritoire habité de La Matapédia. Stratégie de desserte commerciale

Action 10 : la création d'un poste de commissaire à l'innovation et à la diversification économique et mise en place d'une stratégie industrielle régionale

Organisme responsable

CLD de La Matapédia

Échéancier de réalisation

Huit ans

Description

Le projet vise d'abord l'embauche ou l'affectation au CLD de La Matapédia d'un commissaire à l'innovation et la diversification économique. Le mandat principal de cette ressource sera de favoriser l'innovation dans le domaine économique, et plus particulièrement, dans le développement de produits à valeurs ajoutées ou reliés aux produits écologiques, à l'écoconception des produits et à la commercialisation. Ce projet implique un leadership régional fort afin de favoriser une mobilisation des partenaires privés et publics et l'instauration d'un climat d'ouverture et de confiance garantissant la coopération ainsi que la synergie des partenaires. Plus précisément, le commissaire à l'innovation et à la diversification économique veillera à :

- faire de la prospection et de la promotion à l'extérieur du territoire afin d'attirer de nouvelles entreprises ou d'identifier de nouveaux produits;
- susciter le développement de nouveaux produits à valeur ajoutée auprès des entreprises locales;
- développer l'écoconstruction et les produits reliés à ce secteur avec le créneau ACCORD et en collaboration étroite avec le SEREX;
- faciliter le développement de la nouvelle économie du savoir basée sur les nouvelles technologies;
- accompagner les entreprises offrant des biens et services en certification et en labellisation de la marque associée à *L'Écoterritoire habité de La Matapédia*.
- encourager l'implantation de nouveaux modes d'entrepreneuriat solidaire telles les coopératives;
- faciliter la mise en place d'une stratégie de développement éco-industrielle dans La Matapédia;
- participer au développement de produits spécifiques à La Matapédia;
- instaurer une plateforme Web pour les entreprises;
- introduire la notion de design à l'aspect marketing des productions matapédiennes.

La stratégie industrielle régionale, dont l'élaboration sera confiée au commissaire à l'innovation et à la diversification économique, comporte 4 volets qui permettent de cibler des catégories d'industries et d'entreprises aptes à s'implanter sur le territoire matapédien en fonction des infrastructures disponibles dans les municipalités. Les 4 volets de la stratégie industrielle régionale sont les suivants :

Volet 1 : les grappes industrielles

Une grappe industrielle est une concentration d'entreprises et d'industries interreliées dans un domaine particulier sur un territoire géographique. À partir des infrastructures déjà en place et des industries présentes, le développement industriel de La Matapédia vise l'implantation de grappes industrielles spécialisées selon la configuration suivante :

- a. l'agriculture et l'agroalimentaire dans le secteur d'Amqui autour des infrastructures de Chaichem, associés à une étude de production et de mise en marché du chanvre;
- b. la 1^{re} transformation et l'écoconstruction dans le secteur de Causapsal;
- c. la 2^e et 3^e transformation dans le secteur de Sayabec autour de l'usine Uniboard.

Volet 2 : l'incubateur régional d'entreprises

Il s'agit d'une structure d'accompagnement de projets de créations d'entreprises. L'incubateur peut apporter, lors des premières étapes de la vie d'une entreprise, un appui en termes d'hébergement, de conseil et de financement. L'incubateur s'adresse à des entreprises jeunes ou en création et vise à stimuler leur démarrage. Il offre à ces entreprises en phase de démarrage des infrastructures industrielles ainsi que de l'accompagnement du CLD et de la SADC (expertise, formation, réseautage).



Volet 3 : l'implantation d'industries à portée locale

À un niveau moins spécialisé, d'autres industries pourront se développer dans certaines municipalités en fonction des infrastructures municipales aptes à supporter l'accueil de ces nouvelles entreprises.

Volet 4 : les micro-entreprises spécialisées

Ces dernières, associées au concept de nouvelle économie et à la place grandissante des technologies informatiques dans le secteur de l'emploi, nécessitent peu de besoins en infrastructures (égoût, aqueduc, électricité, voies de communications terrestres, etc.) et peuvent se développer sur l'ensemble du territoire.

Mise en œuvre

- Création d'un poste de commissaire à l'innovation et la diversification économique;
- Identification de zones potentielles pour le développement industriel;
- Élaboration et adoption d'un programme de crédit de taxes en vertu de la *Loi sur les compétences municipales* : afin de favoriser l'implantation de micro-entreprises reliées à des domaines spécialisés et à haute qualité environnementale dans les zones particulières, des programmes d'aide sous forme de crédit de taxes foncières seront mis en place. Ce programme s'adresse aux nouvelles entreprises et à celles qui seront existantes;
- Création d'un fonds à l'investissement.

Coût

1,5 M\$ (commissaire à l'innovation et la diversification économique)

1,5 M\$ (mise en œuvre de la stratégie industrielle régionale)

Indicateurs de performance

- Nombre de nouvelles entreprises et industries en relation avec les grappes industrielles ou dans les communautés locales;
- Nombre d'emplois créés dans les nouvelles entreprises ou dans des secteurs à valeur ajoutée dans les entreprises existantes;
- Nombre de partenariats économiques;
- Nombre de micro-entreprises;

Impacts

Sociaux

- Niveau de réussite d'implantation dans les trois grappes industrielles;
- Création d'emplois;
- Introduire dans les entreprises un plan de développement durable;
- La valorisation sociale reliée au développement économique et la revitalisation économique d'un milieu contribuent inévitablement à la revitalisation sociale.

Environnementaux

- Maintien de la qualité environnementale par l'adoption de plans de développement durable propres aux diverses entreprises.

Économiques

- Un emploi à plein temps relié au commissariat à l'innovation et à la diversification économique
- plusieurs emplois (au moins trente) reliés à l'implantation de ces entreprises ou à la consolidation d'entreprises existantes : grappes industrielles (dix), incubation d'entreprises (cinq), industries locales (cinq), micro-entreprises (dix).

5.1.6 SCÉNARIO 6 : LA GESTION DURABLE DU PATRIMOINE NATUREL ET DE L'ENVIRONNEMENT

Constat

- plus de 200 lacs et cours d'eau, dont la rivière et le lac Matapédia qui occupent un rôle central dans le développement de La Matapédia;
- la forêt occupe 91 % du territoire et plusieurs secteurs sont relativement bien conservés, assurant ainsi le maintien d'une bonne biodiversité;
- le territoire de La Matapédia est particulièrement renommé pour sa faune et ses activités de chasse et de pêche : pêche au saumon dans les rivières Matapédia et Causapscal (fréquentation annuelle moyenne de 7 472 jours de pêche), pêche à l'omble de fontaine, notamment dans la zec Casault (fréquentation annuelle moyenne de 7 200 jours de pêche) et chasse à l'original, particulièrement dans le secteur est du territoire (réserve faunique de Dunière et zec Casault);

- trois aires protégées sont en voie d'être créées par le gouvernement sur certaines parties du territoire public de La Matapédia (rivière Assemetquagan, rivière Causapscal et tête de la rivière Cascapédia);
- de façon générale, la qualité de l'eau du réseau hydrographique est de bonne à excellente, mais plusieurs interventions (déboisement, remblayage, épandage d'engrais, rejets de contaminants ou d'eaux usées) constituent des menaces sérieuses au maintien de cette qualité;
- certaines municipalités ou individus sont aux prises avec des problèmes d'approvisionnement en eau potable en raison de la qualité ou de la quantité d'eau disponible;
- présence de cyanobactéries (algues bleues) dans certains plans d'eau, notamment en raison de la présence de phosphore et d'espèces envahissantes et exotiques;
- la qualité de l'air peut être altérée par le chauffage au bois, particulièrement dans le fond de la vallée lors de conditions météorologiques particulières (inversion thermique);
- la gestion des eaux usées est inégale sur l'ensemble du territoire et elle représente, dans certains cas, une atteinte importante à la qualité de l'environnement, particulièrement en ce qui concerne les installations septiques individuelles en milieu rural;
- bien que La Matapédia produise moins de déchets que la moyenne québécoise, la gestion des déchets fait face à de nombreux défis, tant en termes de récupération et de valorisation que de disposition et d'élimination. L'exportation des déchets vers des sites de traitement très éloignés ne constitue pas une solution durable;
- problème de contamination des cours d'eau par le ruissellement urbain;
- manque d'information sur les milieux humides;
- mauvaise connaissance de la nappe phréatique et des aires de recharge des puits artésiens;
- problèmes liés à la circulation d'embarcations motorisées sur certains plans d'eau (éthique nautique).

Objectifs spécifiques

- Maintenir, promouvoir et améliorer la biodiversité du territoire matapédien, une responsabilité importante de l'*Écoterritoire habité* dans le cadre d'une démarche concertée;
- gérer de façon durable et intégrée la ressource « eau » et les milieux hydriques et assurer un approvisionnement en eau potable de qualité et en quantité à la population;
- faire de la qualité de l'environnement et de la conservation du patrimoine naturel un secteur de développement social et économique en intégrant les sites et les espaces d'intérêt écologique aux produits récréotouristiques matapédiens;
- contribuer à la lutte aux changements climatiques et à la réduction des gaz à effet de serre;
- devenir un modèle en matière de gestion des matières résiduelles;
- lutter contre les diverses formes de pollution.

Scénario de développement

Considérant l'importance de la ressource « eau » sur le territoire matapédien, des efforts particuliers seront consentis afin de conserver et améliorer la qualité de cette ressource précieuse qui joue un rôle important dans le développement socioéconomique de La Matapédia. Afin de poursuivre et d'accompagner les divers plans directeurs de l'eau réalisés par les organismes de bassin versant, des comités de lacs et de rivières seront mis en place de manière à faciliter la réalisation des actions de protection et de mise en valeur dans un esprit de concertation et de participation des populations directement concernées. Des interventions prioritaires seront engagées dans la lutte aux cyanobactéries qui affectent ou menacent certains lacs. Cette lutte exigera la collaboration des municipalités visées.



L'amélioration de la biodiversité, et plus particulièrement de la grande faune terrestre et de certaines espèces fauniques aquatiques (omble de fontaine et saumon de l'Atlantique), fera l'objet d'une attention particulière en raison de l'importance de ces ressources dans l'économie de La Matapédia, alors que les sites d'intérêt et les aires protégées feront partie d'un réseau à développer afin de les intégrer dans le produit récréotouristique durable matapédien.

D'autre part, la participation de La Matapédia à la lutte aux changements climatiques et à la diminution des gaz à effet de serre se traduira par la réalisation du plan d'action élaboré dans le cadre du programme Climat municipalités ainsi que dans diverses actions visant à améliorer la mobilité durable. Enfin, la gestion exemplaire et novatrice des matières résiduelles sera visée à travers une démarche planifiée et concertée dans le cadre de la révision du plan de gestion des matières résiduelles.

Action 11 : stratégie pour la préservation de la ressource « eau »

Organismes responsables

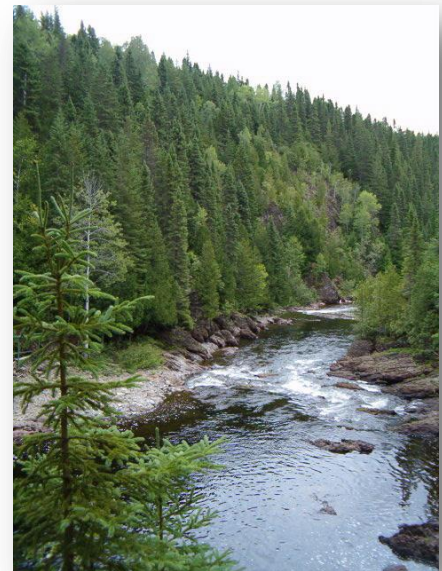
Organismes de bassin versant Matapédia-Restigouche et du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent
MRC de La Matapédia
Municipalités locales

Échéancier de réalisation

Quatre ans

Volet 1 : les comités de lacs et de rivières

Les comités de lacs et de rivières viennent appuyer les efforts des organismes de bassin versant et sont essentiellement constitués de résidents et de représentants de divers secteurs d'activités situés sur le territoire du bassin versant du lac concerné ou de la rivière visée. Ces comités s'inscrivent dans une démarche de concertation et de participation du milieu dans la réalisation d'actions de protection et de mise en valeur de ces cours d'eau ou de ces plans d'eau. Ils sont accompagnés par un élu municipal, un agent de développement local et une personne-ressource assurant l'encadrement technique et scientifique, notamment dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action. Ces comités pourraient aussi avoir un mandat de gestion des risques d'inondation et d'érosion, d'amélioration de l'état physique et biologique de l'eau, de mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine relié à l'eau ainsi que d'accessibilité à la ressource.



Volet 2 : mise en place du plan d'action et d'un programme d'aide à la réhabilitation des lacs

Certains lacs de La Matapédia sont aux prises avec des problèmes reliés à la présence de cyanobactéries (algues bleues) alors que d'autres lacs sont menacés. La prolifération de ces algues est favorisée par les nutriments, particulièrement le phosphore, qui sont rejetés dans l'eau. Deux plans d'eau importants de La Matapédia (le lac Matapédia et le lac au Saumon) ont connu au cours des dernières années des épisodes de floraison de ces algues et ont fait l'objet d'une étude dans le cadre du *Programme d'aide à la prévention des algues bleues* (PAPA). Ce programme vise la prévention et la correction des installations septiques défectueuses ainsi que le rétablissement de la bande végétale riveraine, qui sont deux facteurs importants dans la réduction de l'apport de nutriments dans les lacs et cours d'eau.

Il s'agit ici de poursuivre la démarche entreprise en mettant en place un programme de réhabilitation environnementale qui vise à apporter les correctifs dans les secteurs identifiés et présentant des problèmes semblables. Ce programme de réhabilitation environnementale, accompagné d'une aide technique et financière, est adopté par les municipalités concernées en vertu des pouvoirs conférés par la *Loi sur les compétences municipales* (réf. : art. 92).

Dans certains cas, des actions communes ou regroupées deviendront nécessaires afin d'apporter les correctifs qui s'imposent. De plus, toutes les municipalités locales et la MRC (TNO) adopteront un règlement établissant un service obligatoire de vidange et de transport des eaux usées pour les résidences principales et secondaires non-desservies par un réseau public d'égout. L'adoption d'un tel règlement est susceptible de réduire sérieusement les rejets dans les lacs et cours d'eau et d'en améliorer la qualité.

Enfin, les sources actuelles et potentielles de contamination de l'eau seront identifiées afin de mieux cibler les interventions physiques (ex. : actions d'atténuation de l'impact de l'agriculture sur le lac Matapédia réalisées par l'OBVMR), rencontres de sensibilisation et d'éducation, etc.

Mise en œuvre

Volet 1

- Priorisation des cours d'eau et des plans d'eau en fonction de l'état des lieux, de l'intérêt manifesté et des problèmes locaux;
- formation et animation des comités et élaboration d'un plan d'action en ciblant des actions prioritaires;
- réalisation des actions.

Volet 2

- Portrait des eaux de ruissellement et programme d'atténuation des nuisances;
- plan de gestion des sols;
- refaire l'étude de capacité de support du lac Matapédia afin d'évaluer la progression de sa qualité dans le temps;
- adoption par les municipalités concernées d'un programme de réhabilitation environnementale des secteurs ciblés et par l'ensemble des municipalités d'un règlement sur la vidange des installations septiques individuelles;
- plan d'intervention particulier pour les installations communautaires;
- promotion et gestion du programme d'aide par les organismes de bassin versant ou par les municipalités et application du règlement sur la vidange des installations septiques.

Indicateurs de performance

- Nombre d'installations septiques corrigées;
- nombre de mètres linéaires de rives naturalisées;
- taux de réduction du phosphore.

Coût

- 100 000 \$ (comités de lacs et de rivières)
- 250 000 \$ (plan d'action et programme d'aide à la réhabilitation des lacs)

Indicateurs de performance

- Nombre d'interventions effectuées;
- Nombre de bénéficiaires du programme d'aide;
- Nombre de comités formés;
- Taux d'augmentation des espèces fauniques visées.

Impacts

Sociaux

- Renforcement de la solidarité sociale et du regroupement autour d'enjeux communs;
- Sensibilisation de la population à la protection de l'eau;
- Sensibilisation de la population à l'importance de la ressource faunique.

Environnementaux

- Amélioration notable de la qualité des eaux des lacs et des cours d'eau et protection des plans d'eau;
- Augmentation et amélioration des habitats fauniques et de leur interrelation et amélioration de la biodiversité.

Économiques

- Amélioration du potentiel faunique relié à la pêche et des activités d'exploitation de cette ressource : augmentation des retombées économiques reliées à la pêche et aux autres activités nautiques;
- Contribution à la promotion de La Matapédia via la ressource faunique.

Action 12 : la mise en œuvre du Plan de réduction des gaz à effet de serre

Organismes responsables

MRC de La Matapédia

Municipalités locales

Échéancier de réalisation

Quatre ans

Description

Reposant sur des principes de développement écoresponsable, le projet d'*Écoterritoire habité de La Matapédia* poursuit un objectif de réduction d'émission des gaz à effet de serre (GES) de 20 % d'ici 2020. Pour atteindre cet objectif, la MRC s'est dotée d'un plan d'action pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à l'aide financière du programme Climat municipalités du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Dans un premier temps, la MRC et les municipalités locales ont réalisé un inventaire des principales sources d'émission de GES. L'étude porte d'abord sur l'émission de GES par les municipalités, soit par les bâtiments municipaux (chauffage, climatisation, ventilation, éclairage, etc.) ou par les équipements motorisés municipaux (véhicules et autres équipements motorisés). Considérant les émissions de GES inhérentes au traitement des eaux usées et au traitement des matières résiduelles, ces équipements sont également pris en compte dans l'inventaire. Les émissions inhérentes au transport routier (transport en commun et flotte de véhicules immatriculés) sont également inventoriées. La somme totale des émissions de GES produites annuellement pour toutes les municipalités est d'environ 140 000 tonnes. L'objectif de réduction de 20% vise donc à réduire de 28 000 tonnes/année les GES d'ici 2020.

Dans un deuxième temps, la MRC et les municipalités locales se doteront d'un plan d'action visant la réduction des émissions de GES. Les actions anticipées pourraient viser entre autres la conversion des systèmes de chauffage au mazout par des systèmes à la biomasse ou à l'électricité, le remplacement de véhicules par des modèles moins énergivores, la biométhanisation ou le compostage des matières organiques. D'autres actions pourraient viser la promotion de l'utilisation des véhicules propres (hybrides, électriques, économiques), du transport actif (vélo et marche), de l'écoconduite, de la conversion des poêles à bois et de la plantation d'arbres.



© Denis Chabot. *Le monde en images*. CCDMD

Les avantages induits par les mesures retenues permettront pour certaines municipalités des économies d'opération et une augmentation de l'efficacité des équipements et des infrastructures. De façon plus générale, ce projet signifie l'amorce d'un changement de la culture populaire en rapport aux impacts des actions individuelles et publiques dans la lutte aux changements climatiques.

Mise en œuvre

- Réalisation de l'inventaire des émissions de GES des activités propres à l'administration municipale (secteur corporatif) et des activités s'étendant à l'ensemble du territoire (secteur collectivité);
- analyse des données (révision, sondage et validation des estimations, analyse des données et calculs);
- analyses techniques et proposition de mesures et de technologies pour la réduction des émissions de GES;
- élaboration d'un plan d'action pour la réduction des émissions de GES;
- mise en œuvre des actions du plan visant à réduire l'émission de GES.

Coût

Le programme Climat municipalités du MDDELCC a soutenu financièrement l'inventaire et le plan d'action visant la réduction des émissions de GES. Un soutien financier sera nécessaire pour supporter les municipalités et la MRC dans la réalisation des interventions, tant au niveau des corporations municipales que des citoyens. Les principales mesures sont :

Conversion des systèmes de chauffage au mazout par des systèmes à la biomasse ou électrique	n.d.
Remplacement de véhicules légers et lourds	n.d.
Implantation de véhicules électriques en autopartage	n.d.
Plantation d'arbres dans les espaces publics	5000\$ / an
Campagne de conversion des poêles à bois conventionnels par des poêles EPA	2000\$ / an
Campagne de promotion contre la marche au ralenti des véhicules et l'écoconduite	2000\$ / an
Campagne de promotion des véhicules propres (électriques, hybrides, économiques)	2000\$ / an
Campagne de promotion pour le covoiturage	2000\$ / an
Promotion du transport actif (vélo et marche)	2000\$ / an
Biométhanisation ou compostage	276 243\$ / 5 ans

Bien que les coûts de telles interventions soient difficilement prévisibles, nous pouvons déjà prévoir que certains bénéfices seront associés à ce virage vert, par exemple par les économies substantielles liées à la réduction d'utilisation des hydrocarbures pour le chauffage et le transport.

Indicateurs de performance

- Taux de réduction des GES;
- Nombre d'actions réalisées visant la réduction des GES

Coûts

276 000 \$ (mise en œuvre)

Impacts

Sociaux

- Sensibilisation de la population sur l'importance de sa contribution à la lutte aux changements climatiques.

Environnementaux

- Amélioration de la qualité de l'air et contribution à la lutte contre les changements climatiques.

Économiques

- Économie notable notamment en regard de la consommation d'hydrocarbures.

Action 13 : le Plan de gestion durable et intégrée des matières résiduelles

Organismes responsables

MRC de La Matapédia
Municipalités locales

Échéancier de réalisation

Quatre ans

Description

Les MRC de La Matapédia et de La Mitis se sont regroupées afin d'assumer les responsabilités relatives à la gestion des matières résiduelles. Ainsi a été mise en place la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de La Matapédia et de La Mitis. Ce partenariat régional permet une approche économique et efficace de la gestion des déchets en milieu rural. La mise en place d'un centre de tri conjoint en est un exemple. Le territoire de la MRC compte aussi trois écocentres et des organismes tels A.L.E.S.E. ou la Friperie de la rivière qui assurent une deuxième vie à certains biens et produits. La révision du *Plan de gestion durable des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de La Matapédia* proposera une gestion basée sur la réduction des déchets à la source et sur la mise en place de projets novateurs, lesquels pourraient porter sur les aspects suivants :



- Collecte adaptée;
- programme de collecte particulière pour les installations agricoles;
- consolidation des centres de recyclage et de valorisation de proximité (dépôt);
- dépôts pour feuilles et résidus de jardins à divers endroits stratégiques;
- amélioration de la performance des écocentres;
- mise sur pied de programmes utilisateurs-payeurs afin de financer le système de gestion des déchets;
- promotion et aide pour le compostage domestique;
- éducation et sensibilisation de la population et dans les écoles pour promouvoir le recyclage et le compostage domestique, notamment dans le cadre du programme éducatif du territoire;
- mise en place de la récupération des matières putrescibles (3^e voie);
- disposition ultime des déchets dans un lieu d'enfouissement technique;
- politique d'emballage pour réduire l'utilisation de matières à la source;
- cibler l'économie circulaire dans la gestion des matières résiduelles, notamment celles provenant des entreprises agricoles.

Mise en œuvre

- Mise en place de la structure de concertation pour la révision du PGMR;
- révision du PGMR (phase 1);
- prévention et information sur les impacts économiques de la gestion des matières résiduelles selon l'approche utilisateur-payeur;
- mise en œuvre du PGMR selon les échéanciers prévus (phase 2).

Coût

- Phase 1 : 100 000 \$
- Phase 2 : à déterminer en regard du plan d'action et de la programmation prévus au PGMR

Indicateurs de performance

- taux de diminution d'élimination de matières résiduelles.

Impacts

Sociaux

- Source de mobilisation de la population;
- Sensibilisation de la population à la récupération et au recyclage.

Environnementaux

- Amélioration de la qualité des sols, diminution des sources de pollution, amélioration générale de l'environnement.

Économiques

- Un emploi (MRC)

Action 14 : le Plan de mobilité durable en milieu rural

Organismes responsables

MRC de La Matapédia

Municipalités locales

Échéancier de réalisation

Quatre ans

Description

La mise en place d'équipements, d'infrastructures et de services favorisant le déplacement durable des personnes sur le territoire repose sur la prise en compte de facteurs sociaux, économiques et environnementaux et rejoint ainsi plusieurs objectifs du développement durable. En effet, ceux-ci contribuent à la lutte contre le changement climatique, à la préservation de la qualité de l'environnement, à une meilleure cohésion sociale et une plus grande solidarité sociale tout en répondant à un développement basé sur des modes de consommation responsables.

Le transport représente une source importante de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie, surtout sur un vaste territoire sur lequel la population est dispersée. Le transport durable implique le recours à des modes de transport économes en énergie fossile (électrique ou gaz naturel), plus respectueux de l'environnement et accessibles à la population.



Le projet consiste en l'élaboration d'un plan régional de mobilité durable orienté vers le développement de modes de transport alternatifs à l'automobile individuelle en milieu rural. Ce plan vise entre autres l'amélioration du transport collectif et du transport actif par divers moyens tels le transport collectif, les services de transport à la demande (« taxibus » adapté au milieu rural), le soutien financier en matière de transport vers les centres de santé (hôpital, CLSC, etc.), le covoiturage, la mise en place d'équipements et d'infrastructures favorisant le transport actif (trottoirs, sentiers, pistes cyclables) .

Le projet vise aussi la réalisation de quelques interventions prioritaires, à savoir :

- Installation de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques dans les lieux publics et privés afin d'encourager l'utilisation de ce type de véhicule;
- réalisation d'un circuit piétonnier et cyclable dans un secteur névralgique du centre-ville d'Amqui, le long de la rivière Matapédia.

Mise en œuvre

- Élaboration d'un plan de mobilité durable à l'échelle de La Matapédia;
- réalisation des interventions prioritaires (bornes de recharge électrique, infrastructures favorisant le transport actif dans le centre-ville d'Amqui).

Indicateurs de performance

- Nombre d'utilisateurs des outils de mise en œuvre du plan.

Coût

50 000 \$ (élaboration du plan de mobilité durable)

1 265 000 \$ (circuit piétonnier et cyclable – Amqui)

Impacts

Sociaux

- L'amélioration du transport durable favorise les déplacements et les rencontres : réduction de l'isolement physique et social;
- Sensibilisation de la population au transport collectif et au transport actif (marche, vélo)

Environnementaux

- Diminution des gaz à effet de serre;
- Réduction des matières résiduelles par la récupération, le recyclage, le compostage, etc.

Économiques

- Indéterminés

Action 15 : inventaire des milieux humides en territoire habité

Organisme responsable

Organismes de bassin versant Matapédia-Restigouche et du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent

Échéancier de réalisation

Huit ans

Description

Les milieux humides sont des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer les composantes : sol ou végétation. Les espèces végétales se développant dans ces conditions sont très tolérantes aux inondations périodiques. Ce sont des écosystèmes adaptés aux zones de transition entre les milieux terrestres et aquatiques ou aux dépressions mal drainées. Ces écosystèmes se reconnaissent souvent selon les milieux suivants : étang, marais, marécage ou tourbière.

Des milieux humides sont souvent altérés ou carrément détruits pour la réalisation de divers projets de développement résidentiel, d'exploitation forestière, agricole ou industrielle, de voirie, etc. Dans de tels cas, le remblayage des milieux humides est la solution pour rendre utilisable un terrain qui, pour certains, est perçu comme une contrainte au développement.

Lorsque les milieux humides sont adjacents aux lacs et aux cours d'eau, ils sont considérés comme faisant partie du littoral de ces milieux hydriques et tous les travaux, ouvrages et constructions qui y sont projetés sont régis par les dispositions de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* appliquées par les municipalités locales. Les travaux, ouvrages et constructions projetés dans les milieux humides isolés sont, quant à eux, soumis obligatoirement à l'obtention d'un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

La prise en considération des politiques et des lois en vigueur pour régir les travaux, ouvrages et constructions projetés sur les milieux humides implique d'abord la connaissance de ces milieux. Aussi, un inventaire des milieux humides doit être réalisé.

Mise en œuvre

- Dresser un inventaire des milieux humides du territoire dans les zones urbaines et habitées dans le but de cibler les interventions visant leur protection;
- appliquer des mesures de conservation volontaires aux milieux humides;
- intégrer les milieux humides répertoriés dans le schéma d'aménagement de la MRC.

Coût

75 000 \$

Indicateurs de performance

- Nombre de milieux humides répertoriés.

Impacts

Sociaux

- Sensibilisation de la population à l'importance des milieux humides.

Environnementaux

- Amélioration des connaissances et protection des milieux humides.

Économiques

- Un emploi pour l'inventaire, la sensibilisation et la réglementation.

Action 16 : la création des Corridors écologiques vivants

Organisme responsable

Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia (CGRMP)

Échéancier de réalisation

Douze ans

Description

La création ou le maintien de corridors écologiques jouent un rôle important dans la conservation de la biodiversité. Ceux-ci favorisent le déplacement et la dissémination des espèces et la régénération de certains milieux perturbés. Dans le cas de La Matapédia, la partie centrale de la vallée, concentrée le long de la rivière Matapédia, provoque la fragmentation de l'habitat de certaines espèces. En ce qui concerne la faune terrestre, le couloir des monts Notre-Dame (mont Saint-Pierre, Val-d'Irène, lac Matapédia et Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia) et la partie ouest de La Matapédia, semblent offrir des conditions favorables à la création d'un tel corridor (continuum forestier). Toutefois, la présence de la route 132 et du chemin de fer représente un obstacle important et constitue ainsi une zone à haut risque de mortalité des espèces ou pour la sécurité des usagers de ces secteurs.



Dans le cas de la rivière Matapédia et de ses principaux tributaires, la création d'un corridor écologique associé aux espèces « nobles » telles l'omble de fontaine et le saumon de l'Atlantique peut jouer un rôle déterminant dans le maintien et le développement de ces ressources fauniques. Le projet vise à vérifier le potentiel et la faisabilité ainsi qu'à identifier éventuellement les mesures et les actions qui pourraient contribuer à la mise en place d'un continuum biologique aquatique et terrestre pour ces espèces.

Mise en œuvre

- Analyse et évaluation des corridors (potentiels, contraintes);
- plan de gestion des corridors : interventions et mesures de contrôle, aménagement, coût, financement;
- réalisation du plan de gestion.

Coût

100 000\$

Indicateurs de performance

Taux d'augmentation des espèces fauniques visées;

Impacts

Sociaux

- Sensibilisation de la population à l'importance de la ressource faunique.

Environnementaux

- Augmentation et amélioration des habitats fauniques et de leur interrelation et amélioration de la biodiversité.

Économiques

- Amélioration du potentiel faunique et accroissement des activités de mise en valeur (chasse, pêche, observation), ce qui devrait entraîner diverses retombées économiques;
- Contribution à la promotion de La Matapédia via la ressource faunique.

5.1.7 SCÉNARIO 7 : LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'ÉCOCONSTRUCTION

Constat

Énergie éolienne

- La Matapédia possède un potentiel élevé pour l'énergie éolienne, on y retrouve actuellement 3 parcs éoliens (300 MW, 100 MW et 24 MW) et la MRC est intéressée à développer des projets éoliens communautaires;
- les parcs éoliens génèrent des redevances qui sont versées aux municipalités où se trouvent ces parcs éoliens ainsi que des loyers aux propriétaires privés concernés. Ces redevances et ces loyers représentent des sources de revenu intéressantes pour le milieu;
- compte tenu de l'impact important des équipements et infrastructures reliés à l'implantation de parcs éoliens, ceux-ci doivent faire l'objet d'une planification rigoureuse et respectueuse des paysages et des zones habitées. Conséquemment, des zones prévues pour ce développement ont été identifiées par la MRC (réf. : schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia);
- existence d'un partenariat pour le développement d'un projet éolien régional (Bas-Saint-Laurent);
- acquisition de 10 % du parc éolien du Lac-Alfred par la MRC;
- existence de règles de partage des redevances entre la MRC et les municipalités;
- présence de *Techéol inc.* à Sayabec;
- l'acceptabilité sociale du développement éolien est mitigée.

Biomasse forestière

- La Matapédia a développé une expertise précieuse en matière de biomasse forestière utilisée à des fins énergétiques (chauffage) et elle se situe comme un leader dans ce domaine. Toutefois, le réseau qui soutient le développement de cette filière est encore fragile;
- plusieurs bâtiments publics et institutionnels ont adopté des systèmes de chauffage à la biomasse forestière (Sayabec, Val-d'Irène, Saint-Léon-le-Grand, etc.);
- un réseau de chaleur à Causapsal est alimenté par la biomasse forestière.

Écoconstruction

- En matière d'écoconstruction, La Matapédia a développé très peu de projets alors qu'il s'agit d'un des créneaux ACCORD de la région du Bas-Saint-Laurent ;
- l'écoconstruction représente un secteur en croissance et, à l'image de la biomasse forestière, La Matapédia pourrait développer ce secteur qui cadre bien avec les objectifs de l'*Écoterritoire habité*;
- plusieurs entreprises (Damabois, Uniboard, Fenetech, etc.) détiennent une certification environnementale;
- le SEREX fait de la recherche et du développement en lien avec l'écoconstruction : isolant en fibre de bois, bois torréfié, adhésif, extrait d'huile et de charbon à partir de la pyrolyse du bois, etc.

Objectifs spécifiques

- Développer, maintenir et consolider l'expertise en matière de biomasse forestière;
- s'appuyer sur les institutions et les centres de recherche et d'enseignement pour développer les énergies renouvelables et l'écoconstruction;
- développer l'écoconstruction et l'écorénovation et faire de La Matapédia un lieu d'accueil et d'expérimentation dans ces domaines;
- réduire la dépendance aux énergies fossiles en développant entre autres le bois-énergie pour le chauffage;
- faire de la production des énergies renouvelables, et plus particulièrement de l'énergie éolienne, un outil important et une source de financement pour assurer le développement durable de La Matapédia.

Scénario de développement

En matière de développement éolien, la réalisation éventuelle de projets communautaires ainsi que l'opération des parcs éoliens actuels, notamment le parc éolien du Lac-Alfred, représentent une source réelle et potentielle de revenus (redevances) qui pourraient faire l'objet d'une mise en commun à des fins de développement régional et représenter une partie importante de la mise de fonds du milieu dans le cadre de *l'Écoterritoire habité*. L'intégration harmonieuse de ces éventuels parcs éoliens en accord avec les principes et les objectifs de *l'Écoterritoire habité* doit aussi être un souci constant.

En matière de biomasse forestière, le maintien et le développement des activités reliées à ce créneau d'excellence matapédien, et notamment du Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière, constitue un objectif à poursuivre.

Dans le but de favoriser un mode d'habitation plus écologique et de créer un effet d'entraînement en faveur du développement de l'écoconstruction dans La Matapédia, deux interventions sont prévues pouvant servir de levier pour d'autres initiatives en ce domaine : la création d'un écohomeau et la mise en place d'un programme incitatif en matière d'habitation durable. Au Québec, diverses expériences sont en cours dans ce domaine. Le créneau ACCORD en écoconstruction de la région du Bas-Saint-Laurent constitue enfin un potentiel de partenariat intéressant pour La Matapédia.

Action 17 : la création de l'Écohomeau de La Matapédia

Organismes responsables

MRC de La Matapédia

Municipalité hôte

Échéancier de réalisation

Huit ans

Description

La maison écologique s'impose de plus en plus dans le choix des futurs propriétaires d'habitation. Ce type d'habitation n'est pas simplement considéré pour son architecture, mais davantage en raison du mode de vie de ces occupants qui ont inscrit la construction de leur maison dans une démarche écologique.

La conception, la construction et le fonctionnement de la maison écologique conjuguent le confort et la santé de ses occupants et la réduction de son empreinte écologique. La maison écologique présente une architecture bioclimatique qui s'adapte à l'environnement dans lequel elle est implantée. Ainsi, le lieu et l'orientation, les matériaux de construction, l'isolation thermique, la ventilation et le chauffage, la production d'énergie alternative (solaire, éolien, géothermique), sont considérés lors de sa conception. La maison modèle développée dans le Bas-Saint-Laurent dans le cadre du programme ACCORD des créneaux d'excellence est un réel exemple de construction écologique abordable et adaptée à notre climat.



Maison écologique du programme Accord du Bas-Saint-Laurent

Au-delà des composantes intrinsèques qui la caractérisent, la maison écologique peut s'intégrer à un ensemble résidentiel qui partage les mêmes valeurs écologiques, soit un écoquartier ou un écohameau.

Le scénario de développement propose la création d'un écohameau sur le territoire de la MRC. Ce projet, qui pourrait regrouper une dizaine d'habitations bioclimatiques, est destiné à accueillir autant de familles partageant les mêmes valeurs écologiques. L'écohameau présentera un tissu urbain regroupé qui permettra d'aménager des espaces résidentiels privés et intimes ainsi que des espaces publics partagés par l'ensemble des résidents (ex. : espaces de circulation, jardins communautaires, vergers, aires de jeux, etc.). L'utilisation en commun de certaines infrastructures pourrait également être explorée dans un concept d'écohameau (réseau de chaleur, traitement des eaux usées, éclairage de rue, production d'énergie alternative, site de compostage domestique, etc.).

Véritable vitrine de l'écologie appliquée, ce projet fera l'objet d'un concept intégré où seront mis à profit plusieurs types de professionnels (architectes, urbanistes, constructeurs et spécialistes de l'écoconstruction). L'écohameau devra participer à la vie communautaire de la municipalité où il sera réalisé. La réglementation municipale encadrera le lotissement de l'écohameau ainsi que l'implantation et la construction des bâtiments de manière à optimiser l'énergie solaire passive pour l'éclairage naturel, le chauffage des bâtiments et le confort ressenti par les occupants. De plus, la réglementation privilégiera une implantation des bâtiments respectueuse du site, de la végétation et de la topographie du milieu d'accueil et une intégration architecturale des bâtiments entre eux.

S'adressant à une population active, l'écohameau sera localisé de manière à ce que les résidents puissent accéder rapidement au réseau routier supérieur et ainsi réduire les déplacements entre ce lieu de résidence et les pôles de services et de travail de la MRC. Bien qu'aucun lieu n'ait été retenu à ce jour pour l'implantation de l'écohameau, certains territoires offrent un potentiel intéressant correspondant aux objectifs poursuivis par un tel projet. C'est notamment le cas du Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia.

Mise en œuvre

- Étude de faisabilité du projet selon l'emplacement retenu;
- élaboration d'un concept intégré, étude de marché, plan de marketing et mise en place de l'encadrement légal;
- construction selon diverses étapes de réalisation.

Coût

- 50 000\$ (concept intégré, étude de marché, plan de marketing et encadrement légal)
- 620 000 \$ (soutien à la construction des infrastructures publiques de l'écohameau)

Indicateurs de performance

- Nombre de nouvelles constructions;
- Niveau d'appréciation des nouveaux propriétaires pour ce type d'habitation.

Impacts

Sociaux

- Arrivée d'une nouvelle population : dynamisation sociale;
- Implication directe des propriétaires dans la conservation de l'environnement et dans un mode de vie écologique.

Environnementaux

- Amélioration des pratiques en matière de construction, d'économie d'énergie, de conservation du milieu naturel, etc. L'écohameau devient alors un modèle susceptible d'avoir des effets d'entraînement;
- Réduction des gaz à effet de serre et de l'empreinte écologique.

Économiques

- Nouvelles sources de revenu pour la ou les municipalités concernées;
- Impact économique important lors de la construction;
- Nombre d'emplois : cinq

Action 18 : le Programme d'aide à l'habitation durable

Organismes responsables

MRC de La Matapédia

Municipalités participantes

Échéancier de réalisation

Huit ans

Description

En vertu des compétences des municipalités en matière d'environnement et des pouvoirs de subvention, celles-ci peuvent adopter un programme d'aide à l'habitation durable. C'est le cas actuellement pour certaines municipalités (Victoriaville, Saint-Valérien). Afin d'encourager l'habitation durable, l'économie d'énergie, l'amélioration de la qualité de vie et l'augmentation de la valeur foncière des résidences, un programme d'aide sera adopté par les municipalités désirant se prévaloir de ces pouvoirs. Ce programme se traduira par une aide financière qui variera selon trois



niveaux pour les nouvelles constructions résidentielles. L'aide financière pour les rénovations durables sera déterminée en fonction des points obtenus selon une grille de critères. Le programme s'applique à des interventions de haut niveau écologique. Les matériaux produits ou transformés localement seront privilégiés. Il serait aussi possible de régionaliser la gestion, la promotion et l'aide-conseil reliées à ce programme.

Mise en œuvre

- Adoption d'un programme d'aide par les municipalités participantes;
- Promotion, aide-conseil, gestion administrative régionalisée, le cas échéant;
- Évaluation annuelle du programme et ajustements si nécessaire.

Coût

450 000\$

Indicateurs de performance

- Nombre de nouvelles constructions ou de rénovations ayant bénéficié du programme;
- Nombre d'interventions en matière d'aide-conseil et d'assistance technique;
- Montant des subventions accordées en vertu du programme;
- Niveau d'appréciation des propriétaires et/ou locataires

Impacts

Sociaux

- Amélioration des conditions de logement (qualité de vie améliorée);
- Implication directe des propriétaires dans la conservation de l'environnement et dans un mode de vie écologique

Environnementaux

- Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, diminution des matières polluantes, etc.;
- Réduction des gaz à effet de serre et de l'empreinte écologique.

Économiques

- Source de nouveaux revenus pour les municipalités concernées, revenus reliés à l'amélioration de la valeur des bâtiments ou à l'implantation de nouveaux bâtiments;
- Divers emplois reliés à l'industrie de la construction.

5.1.8 SCÉNARIO 8 : LA CULTURE ET L'IDENTITÉ MATAPÉDIENNE

Constats

- À l'image des Parcs naturels régionaux français, la culture constitue une pierre d'assise importante du projet d'*Écoterritoire habité*. En raison de la mise en valeur des éléments spécifiques du territoire matapédien, la culture joue non seulement un rôle identitaire et d'appartenance, mais également un rôle économique.
- Une étude réalisée en 2010 par la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent dévoile que « la culture contribue significativement à l'économie et à la richesse collective de la région bas-laurentienne et qu'elle a un impact positif sur la vitalité régionale ». D'autre part, les attraits culturels permettent une meilleure rétention des clientèles touristiques et entraînent conséquemment des retombées économiques positives pour la collectivité. De plus, la mise en valeur des ressources patrimoniales culturelles et naturelles augmente le potentiel d'attraction pour la clientèle locale et touristique et stimule d'autant l'économie matapédienne.
- La Matapédia mise sur plusieurs éléments patrimoniaux distinctifs qui favorisent l'attraction et la rétention des touristes : site historique Matamajaw, présence de quatre ponts couverts, gares patrimoniales de Routhierville, Causapsal, Amqui et Sayabec, etc.
- Le développement culturel doit miser sur les éléments distinctifs de La Matapédia ainsi qu'une valorisation de la culture locale visant à assurer la vitalité des communautés et à appuyer les acteurs culturels.
- Dans le sondage sur les valeurs de la collectivité matapédienne, 78% de la population interrogée a mentionné le patrimoine bâti comme un élément important à considérer dans le cadre du projet d'*Écoterritoire habité*.
- La présence d'artistes professionnels et amateurs sur le territoire matapédien contribue, certes, à la vitalité culturelle du milieu. Des événements culturels tels que le Gala Artquimédia, le Symposium de peinture de Causapsal, le souper bénéfice du Camp musical, les Mercredis de l'Oratoire, le Salon des Mots de La Matapédia, la Fête des guitares de Lac-au-Saumon ou encore le Salon des artistes et des artisans de La Matapédia sont autant d'activités essentielles à la reconnaissance et la promotion des arts et de la culture.
- Plusieurs organismes supportent la culture dans toutes ses formes : Diffusion Mordicus, la Société d'histoire et de généalogie de La Matapédia, les Voix de la Vallée, la Cachette d'Amqui, le Camp musical du lac Matapédia et Faucus en sont des exemples. La région bénéficie également d'une salle de spectacle professionnelle récemment rénovée et de grande qualité, soit la salle Jean-Cossette. L'implication de nombreux bénévoles représente également une force importante pour le fonctionnement des organismes et l'organisation d'événements culturels. Enfin, les municipalités s'impliquent activement dans le prêt de locaux aux organismes ainsi que dans le fonctionnement des bibliothèques publiques.
- On constate un essoufflement des bénévoles et les difficultés financières des organismes culturels.

Objectifs spécifiques

- Créer un climat social agréable et une identité culturelle forte;
- assurer la vitalité des milieux de vie;
- favoriser et soutenir la production artistique matapédienne;

- intégrer la culture aux autres dimensions de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia* (tourisme, développement économique, etc.).

Scénario de développement

La culture constitue un important facteur identitaire et de développement pour une Matapédia vivante. Les actions préconisées dans le scénario de développement visent le maintien, la consolidation et le développement des activités et des attraits culturels de La Matapédia. La stratégie s'oriente principalement sur la mise en valeur des paysages matapédiens, sur la protection et la mise en valeur des patrimoines vivant, naturel et bâti ainsi que sur la création d'un lieu de diffusion des arts visuels. Le développement d'un projet d'*Écomusée de La Matapédia* éclaté sur l'ensemble du territoire constituerait aussi une avenue intéressante pour faire découvrir l'ensemble des attraits culturels et patrimoniaux de la région.

Action 19 : l'Écomusée de La Matapédia

Organisme responsable

MRC de La Matapédia

Échéancier de réalisation

Quatre ans

Description

L'*Écomusée de La Matapédia* vise à mettre en valeur le patrimoine matériel (habitat, outils, etc.) et immatériel (savoir-faire, métiers, etc.) du territoire et de sa population. Il s'agit « d'un musée éclaté, interdisciplinaire, démontrant l'homme dans le temps et dans l'espace, dans son environnement naturel et culturel, invitant la totalité de la population à participer à son propre développement par divers moyens d'expression basés essentiellement sur la réalité des sites, des édifices, des objets... »¹⁵. L'écomusée considère l'ensemble du territoire, concerne l'ensemble de la communauté et s'appuie sur l'ensemble du patrimoine de celle-ci.



La constitution d'un réseau d'équipements et d'infrastructures peut contribuer de façon importante à la découverte du territoire, non seulement par les visiteurs, mais aussi par la population. Cet écomusée

¹⁵ Neuvième conférence du Conseil international des Musées à partir de la définition originelle élaborée par Georges-Henri Rivière et Hugues de Varine.

matapédien serait en étroite relation avec la maison de *l'Écoterritoire habité* qui en constituerait la pierre d'assise. Déployé stratégiquement, ce réseau pourrait servir à capter et à inciter les touristes de passage et en séjour à découvrir les diverses facettes de La Matapédia et à offrir un produit structuré plus complet.

L'organisation et la structuration d'un réseau de sites, d'attraits, d'activités et d'événements reliés au patrimoine naturel et culturel du territoire en vue d'en faire un produit récréotouristique sont susceptibles de favoriser des expériences touristiques et culturelles globales, authentiques et de qualité. Ce concept éclaté de découverte du territoire représenterait une forme originale et actualisée de contact avec la culture locale en permettant la mise en valeur du patrimoine immatériel matapédien qui a fait l'objet récemment d'un inventaire.

Mise en œuvre

- Étude de faisabilité sur la mise en place de *l'Écomusée de La Matapédia*;
- concertation et coordination des divers intervenants en vue de la mise en place d'un réseau de base constituant *l'Écomusée* (noyau de base) ;
- organisation, coordination et animation en vue de créer des activités ou des événements susceptibles de compléter le réseau de base ;
- création de circuits, promotion et mise en valeur.

Coût

300 000 \$

Indicateurs de performance

- Nombre de visiteurs des sites et événements reliés à *l'Écomusée de La Matapédia*;

Impacts

Sociaux

- Favorise le rayonnement et la valorisation de la culture matapédienne;
- Contribution au développement de la culture matapédienne en favorisant les contacts entre la population et les touristes.

Environnementaux

- Amélioration et valorisation du cadre de vie.

Économiques

- *L'Écomusée* offre des opportunités de développement de commerces et de services en lien avec la clientèle et une activité économique supplémentaire dans les communautés : 3 emplois.

Action 20 : le plan paysage matapédien

Organisme responsable

MRC de La Matapédia

Échéancier de réalisation

Douze ans

Description

Les paysages constituent un élément important dans la définition d'un territoire. Située dans une vallée, entourée de monts, de lacs et de rivières, la MRC de La Matapédia possède plusieurs éléments distinctifs qu'il importe de prendre en considération dans toute tentative de planification et de mise en valeur du territoire. En 2008, un inventaire des paysages matapédiens a été réalisé par la MRC et la firme Ruralys. Selon cet inventaire, le territoire compte 14 grandes familles paysagères qui regroupent un total de 254 entités. L'omniprésence de l'eau, le relief vallonné, l'organisation homogène du territoire, le caractère rural et agroforestier de La Matapédia ainsi que les montagnes sont des éléments majeurs qui caractérisent le paysage matapédien.

Le projet de plan paysage consiste en la réalisation d'une démarche en matière de paysage en étroite collaboration avec les municipalités, les organismes du milieu, les acteurs de développement et les citoyens. À partir de données actuelles et celles à compléter, il s'agit dans un premier temps de réaliser un diagnostic afin de déterminer un projet de paysage (orientations, objectifs, principes) pour ensuite élaborer un plan d'action (priorités et moyens d'intervention, rôle des partenaires), le tout se traduisant par un plan paysage. Des modalités de suivi de ce plan seront identifiées. Enfin, diverses interventions visant la mise en valeur des paysages matapédiens seront réalisées, se traduisant notamment par l'aménagement de belvédères dans des endroits stratégiques de la région et la mise en œuvre d'interventions ciblées (élimination des points noirs, mettre en valeur les qualités paysagères et architecturales, masquer un équipement disgracieux, sentier de découverte culturelle, etc.).



Mise en œuvre

- Réalisation d'une étude et analyse du territoire, rencontre avec les intervenants, étude des caractères fondamentaux des paysages, leur évolution et les valeurs attribuées par la population et les divers acteurs du territoire;
- définition d'un projet de paysage : orientations et objectifs, principes et règles en collaboration et en concertation avec le milieu;
- mise en œuvre du plan de conservation et de mise en valeur des paysages : priorités et moyens d'intervention définissant les outils, mesures et instruments pour assurer la protection et la mise en valeur des paysages (mesures fiscales, administratives, financières, moyens incitatifs, réglementaires, juridiques, consultatifs, informatifs ou politiques particulières);
- mise en place d'un réseau de base d'infrastructures favorisant la découverte du territoire et associés à des circuits : aménagement d'un premier réseau de belvédères;

- suivi du plan paysage : évaluation et suivi de l'évolution des interventions réalisées et ajustement le cas échéant.

Coût

75 000 \$ (élaboration du plan paysage)

Indicateurs de performance

- Nombre d'interventions visant l'amélioration du paysage;
- Nombre de rencontres d'information et d'activités en groupe de travail;
- Nombre d'activités reliées au paysage;
- Nombre d'événements reliés à une meilleure connaissance et à une sensibilisation à la préservation du patrimoine paysager.

Impacts

Sociaux

- Mise en valeur de l'identité matapédienne et à la qualité de vie.

Environnementaux

- Amélioration du cadre de vie.

Économiques

- Un emploi relié à l'élaboration du plan;
- Marketing territorial en lien avec les paysages.

Action 21 : le paysage humanisé

Organismes responsables

MRC de La Matapédia

Municipalités participantes

Échéancier de réalisation

Douze ans

Description

Un paysage humanisé est une aire protégée constituée sur un territoire habité, dont l'état d'origine a été modifié par l'activité humaine, mais qui demeure en harmonie avec la nature. C'est un territoire qui présente des qualités remarquables et dont la conservation de la biodiversité particulière dépend de la poursuite des activités qui en sont à l'origine et qui y sont toujours pratiquées (*Loi sur la conservation du patrimoine naturel*). Le projet consiste donc à obtenir dans La Matapédia le premier statut de paysage humanisé au Québec. Il s'agit de mettre en valeur un secteur du territoire de La Matapédia dont l'économie, la culture et les paysages sont associés à une de ses ressources vedettes, le saumon de l'Atlantique. Alors que l'agriculture et l'exploitation forestière ne suffisent plus à soutenir l'activité économique de ce secteur, la rivière Matapédia demeure un catalyseur du développement touristique. En effet, cette portion du territoire matapédien regorge de ressources et de potentiels intéressants à mettre en valeur sous plusieurs angles :

Ethnohistorique :

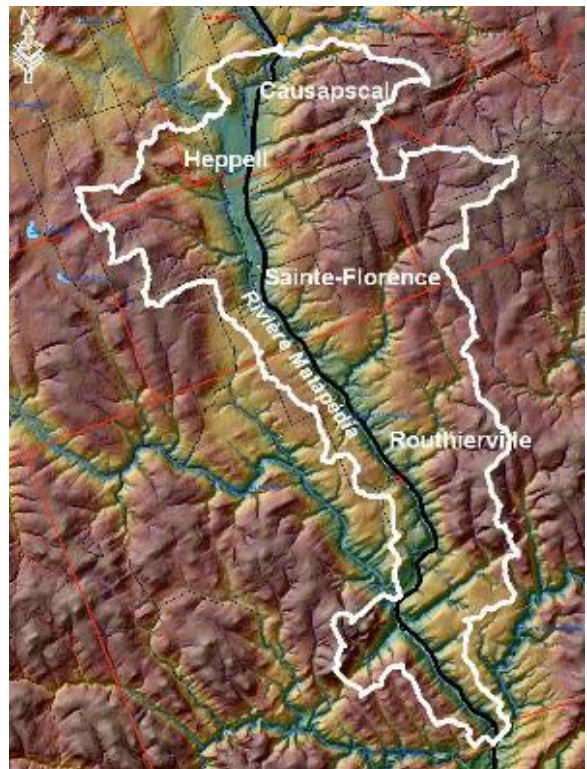
- Chemins Kempt (1832), Matapédia (1864) et Intercolonial (1876);
- contribution de Georges Stephen dans le développement de Causapsal et Routhierville;
- Pleasant Beach / Beurivage / Sainte-Florence;
- gares, ponts et hameaux.

Territorial :

- Sous-bassin versant de la rivière Matapédia (biodiversité);
- districts écologiques de l'Atlas écologique de référence de la MRC;
- corridor panoramique de la route 132.

Développement :

- Reconnaissance internationale de la rivière pour la pêche;
- orientations des plans et règlements d'urbanisme des municipalités concernées : Consolider la vocation récréotouristique (attraits, accueil, hébergement et restauration);
- porte d'entrée du circuit touristique;
- projet de développement d'une halte à Routhierville et présence de deux centres d'interprétation du saumon.



Aire d'application du concept de paysage humanisé

Pour obtenir le statut de paysage humanisé, la MRC et les municipalités concernées doivent préparer un dossier de candidature (dossier argumentaire, cartographique et justificatif) et consulter la population concernée en vue du dépôt d'une demande formelle auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDELCC) en vue de l'attribution d'un statut de paysage humanisé à une portion ciblée du territoire répondant aux critères et aux objectifs reliés à ce statut. L'attribution d'un tel statut peut devenir un outil de promotion intéressant sur le plan touristique et socioéconomique.

Mise en œuvre

- Préparation du dossier de candidature en concertation avec le milieu et demande de statut provisoire auprès du MDDELCC (MRC et municipalités visées);
- plan de conservation provisoire (MDDELCC et MRC);
- consultation des autorités locales et régionales (MDDELCC et MRC);
- mise en réserve du territoire visé et consultation publique (gouvernement);
- plan de conservation définitif;
- convention de protection (MDDELCC, MRC et municipalités visées);
- attribution d'un statut permanent (gouvernement);
- gestion du paysage humanisé (MRC et municipalités visées).

Coût

75 000 \$ (élaboration du dossier de candidature)

Indicateurs de performance

- Taux d'augmentation du nombre de visiteurs;
- Nombre d'interventions sur le territoire visé;
- Degré de maintien et d'amélioration de la biodiversité;
- Niveau d'appréciation des utilisateurs et des résidents.

Impacts

Sociaux

- Objet de fierté et de solidarité pour la population;
- Mise en valeur de la culture locale;
- Renforcement de l'identité culturelle et naturelle.

Environnementaux

- Amélioration de la qualité environnementale, notamment en ce qui concerne la ressource saumon, et conservation de la biodiversité du milieu.

Économiques

- Impacts économiques reliés à la pêche, l'hébergement, la restauration pour les municipalités locales.

Action 22 : stratégie de mise en valeur du patrimoine matapédien

Organismes responsables

MRC de La Matapédia

Municipalités participantes

Échéancier de réalisation

Douze ans

Volet 1 : mise en place d'un organisme de préservation et de mise en valeur du patrimoine matapédien

La Matapédia ne compte actuellement aucun organisme légalement constitué ayant pour mission de protéger et de mettre en valeur le patrimoine matapédien. La Société d'histoire et de généalogie de La Matapédia (SHGM) joue un certain rôle de diffusion de l'histoire matapédienne, mais elle n'a pas de mandat spécifique rattaché au patrimoine. La mise en place d'un nouvel organisme en patrimoine ou l'élargissement du mandat de la SHGM pourrait notamment permettre de jouer un rôle conseil auprès des autorités municipales tout en offrant l'opportunité aux citoyens de s'impliquer dans la gestion et la préservation du patrimoine culturel.

Ultimement, ce projet permettra de susciter une participation citoyenne (gouvernance participative) dans la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel et faire en sorte que cette dimension du développement devienne une préoccupation constante et partagée au sein de la population.

Volet 2 : programme d'aide à la restauration patrimoniale

Malgré sa jeune histoire, La Matapédia compte sur son territoire plusieurs bâtiments d'intérêt patrimonial significatif. Que ce soit par le patrimoine religieux qui décore les villes et villages ou encore le patrimoine culturel et industriel, ces lieux témoignent de la riche histoire de notre région et de son évolution. Il convient donc de préserver ces bâtiments afin de s'assurer qu'ils persistent dans le paysage matapédien.

À partir d'un inventaire déjà réalisé par Patri-Arch en 2011, le projet vise à mettre en œuvre les divers moyens, outils et interventions en vue de la protection et de la mise en valeur des divers éléments du patrimoine architectural matapédien, dont la mise en place d'un programme d'aide à la rénovation ainsi qu'un programme d'aide-conseil professionnel (expertise en architecture patrimoniale) dans le cadre des pouvoirs dévolus aux municipalités par les diverses lois concernées (*Loi sur le patrimoine culturel, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Loi sur les compétences municipales*). Ce programme d'aide pourrait s'adresser aux immeubles cités et à ceux situés dans un site d'intérêt historique et culturel identifié dans le schéma d'aménagement et de développement. Enfin, des démarches devront être réalisées de concert avec les municipalités afin de protéger en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* les bâtiments les plus intéressants répertoriés dans l'inventaire patrimonial de la MRC. Cette démarche est essentielle afin de rendre ces bâtiments admissibles à un éventuel programme de restauration patrimoniale.

Mise en œuvre

- Formation d'un comité provisoire;
- élaboration ou modifications des règlements et des mandats pour l'organisme;
- demande d'obtention de reconnaissance officielle;
- assemblée générale de fondation et nomination d'un conseil d'administration (le cas échéant);
- Citation des bâtiments d'intérêt régional;
- élaboration des programmes d'aide (admissibilité, aide financière maximale, etc.);
- adoption des divers programmes par les municipalités concernées;
- promotion des programmes et gestion;
- évaluation et suivi.



Coût

310 000 \$ (programme d'aide à la restauration patrimoniale)

Indicateurs de performance

- Création de l'organisme;
- Nombre de rencontres de l'éventuel organisme ;
- Nombre d'interventions de l'organisme;
- Nombre d'interventions effectuées;
- Nombre de bénéficiaires du programme;
- Nombre d'expertises.

Impacts

Sociaux

- Sensibilisation à l'importance du patrimoine;
- Valorisation culturelle favorable au renforcement de l'identité matapédiennne.

Environnementaux

- Amélioration du cadre de vie.

Économiques

- Un emploi dans le domaine de la restauration patrimoniale.

Action 23 : le Centre de diffusion en arts visuels

Organisme responsable

Indéterminé

Échéancier de réalisation

Douze ans

Description

La Matapédia compte de nombreux artistes en arts visuels qui bénéficient notamment du Salon des artistes et des artisans et de la Cachette pour exposer et vendre leurs œuvres au grand public. Pendant plusieurs années, le Symposium de peinture de La Matapédia jouait également ce rôle. Les photographes, les peintres, les sculpteurs jouent un rôle considérable dans la valorisation et la vitalité culturelle de La Matapédia. Bien qu'il existe certains ateliers directement chez des artistes qui sont disposés à accueillir les visiteurs, La Matapédia ne possède pas de lieu permanent régional de diffusion des arts visuels.

Le projet vise donc à doter l'*Écoterritoire habité* d'un équipement culturel relié à la diffusion des arts visuels afin de stimuler la production artistique régionale et d'en faire un attrait, tant pour la population que pour les visiteurs. Le projet permettra également de sensibiliser la population à la création artistique. La majorité des centres d'arts visuels du Québec sont largement subventionnés par le gouvernement du Québec afin d'assurer leur rentabilité. Sur les 65 centres au Québec en 2011-2012, 71,5% de leur financement provenait d'une aide gouvernementale¹⁶.

¹⁶ Institut de la statistique du Québec.

Mise en œuvre

- Étude d'opportunité et, le cas échéant, une étude de faisabilité comportant diverses études techniques;
- définition du projet, estimation des coûts et étapes de réalisation;
- plans et devis, appels d'offres, travaux;
- phase d'exploitation.

Indicateurs de performance

- Nombre de visiteurs;
- Nombre d'expositions et d'exposants;
- Diversité et qualité des expositions;
- Degré de rentabilité du centre de diffusion.

Coûts

400 000 \$



Impacts

Sociaux

- Contribution au rayonnement et au développement de la culture en général, à l'appréciation (éducation) et à l'éveil de la population envers les arts visuels.

Environnementaux

- Réhabilitation d'un espace commercial.

Économiques

- Un emploi relié à la gestion du centre et diverses retombées économiques reliées à l'augmentation de la fréquentation touristique.

5.1.9 SCÉNARIO 9 : L'ÉDUCATION, LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES DURABLES

Constat

- L'évolution démographique et les changements économiques modifient la perspective des services à la collectivité. Pour maintenir leurs activités, les responsables doivent faire preuve d'imagination et tenter de remédier à des situations qui nuisent à la prestation de services.

Santé

- La clientèle augmente dans le réseau de la santé et des services sociaux, principalement à cause du vieillissement de la population et des faibles revenus. Il est ainsi de plus en plus difficile pour le Centre hospitalier à Amqui, les CLSC dans les trois pôles et le point de chute à Saint-Moïse de répondre à cette demande croissante.
- Les places demeurent restreintes au centre d'hébergement et de soins de longue durée à Lac-au-Saumon, les quatre ressources intermédiaires d'hébergement pour les personnes âgées et les quatorze ressources d'hébergement privées;
- Le réseau communautaire offre une gamme de services en santé, en éducation et en services sociaux. Le contexte de dévitalisation, marqué entre autres par les conditions économiques difficiles des ménages, crée une pression sur le réseau communautaire, qui est de plus en plus sollicité.
- Le taux d'obésité est en hausse constante, notamment chez les jeunes.

Éducation

- La baisse démographique a une incidence importante dans le secteur de l'éducation. La clientèle diminue dans le réseau de l'éducation (dix écoles primaires, trois écoles secondaires, deux centres professionnels, éducation aux adultes).
- Le maintien du nombre d'inscription demande des efforts constants du Centre matapédien d'études collégiales.

Services sociaux

- Beaucoup d'organismes communautaires reposent sur des bénévoles qui vieillissent et s'épuisent;
- il y a un désengagement évident de l'État envers les services publics gouvernementaux :
 - o Fédéral: Postes Canada, Centre Service Canada;
 - o Provincial : service d'aide à l'emploi et à l'assistance sociale, services juridiques, sécurité civile, MAPAQ, MRNF.

Objectifs spécifiques

- Répondre adéquatement au vieillissement de la population et à la baisse démographique en termes de services de santé, d'éducation et de services sociaux;
- sensibiliser la population, en particulier les jeunes, aux atouts, potentiels et enjeux de La Matapédia;
- susciter un plus grand sentiment d'appartenance des jeunes à leur région;
- consolider la formation continue afin de soutenir les entreprises dans leurs besoins en main-d'œuvre et les travailleurs dans l'amélioration de leurs compétences.

Scénario de développement

Afin de répondre à ces objectifs, le scénario de développement en éducation, santé et services sociaux prévoit la mise en place d'une coopérative de santé dans le secteur ouest de la MRC, l'optimisation et la consolidation du service de premiers répondants, la consolidation et le développement d'un service de soins à domicile, la réalisation d'un *Projet d'éducation à l'Écoterritoire habité* et la structuration d'un *Programme de formation aux entreprises*.

Action 24 : l'optimisation et la consolidation du service de premiers répondants

Organismes responsables

MRC de La Matapédia
Municipalités concernées
CSSS de La Matapédia

Échéancier de réalisation

Quatre ans

Description

Le service de premiers répondants a pour but d'offrir des premiers soins à une victime jusqu'à l'arrivée de services ambulanciers. Le service de premiers répondants est actuellement offert de façon inégale sur le territoire de la Matapédia. Mis en place dans le secteur est de la MRC il y a 3 ans, le territoire couvrant les municipalités de Saint-Cléophas, Saint-Moïse, Saint-Noël, Saint-Damase, Sayabec et Val-Brillant possède une lacune en terme de temps réponse afin d'offrir des premiers soins alors que le secteur d'Amqui est déjà bien desservi par le service ambulancier.

Afin de remédier à cette situation, ce service s'étendra au secteur ouest de la MRC et vise essentiellement à prévenir la détérioration de l'état d'une personne en détresse selon des protocoles cliniques stricts en attendant l'arrivée des ambulanciers. Les personnes susceptibles d'offrir ce service doivent avoir complété une formation reconnue par le gouvernement et appartenir à un service de premiers répondants accrédité.



Mise en œuvre

- Identification des premiers répondants à Sayabec pour desservir les municipalités du secteur ouest;
- formation et reconnaissance officielle;
- gestion du service, formation continue et processus de relève des nouveaux répondants;
- mise en place de défibrillateurs dans toutes les municipalités.

Coût

360 000 \$

Indicateurs de performance

- Nombre d'interventions effectuées annuellement par les premiers répondants;
- Nombre de premiers répondants assurant la couverture des portions de territoire ciblées.

Impacts

Sociaux

- Amélioration de la santé publique;
- Impacts certains sur la santé et même la vie des personnes.

Environnementaux

- Sans objet

Économiques

- Un emploi représentant la somme de tous les premiers répondants.

Action 25 : consolidation et développement d'un service de soins à domicile

Organismes responsables

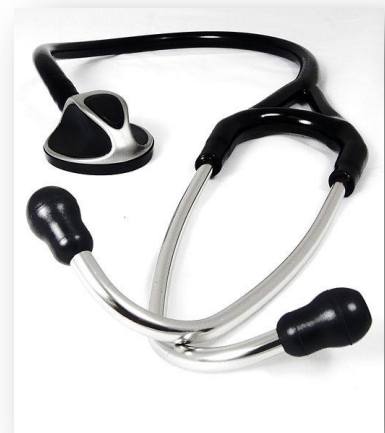
Aide-Maison Vallée de la Matapédia
CSSS de La Matapédia

Échéancier de réalisation

Quatre ans

Description

L'offre de services et de soins à domicile est essentielle dans un contexte où les établissements d'hébergement offrent un nombre limité de places et où le réseau de la santé ne peut suffire à une demande croissante en termes de services à domicile. Cette situation, conjuguée au vieillissement de la population et l'arrivée massive des *baby-boomers* à la retraite, risque de s'accroître fortement d'ici une dizaine d'années. La



© Wikimedia Commons, licence Creative Commons
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Doctors_stethoscope_2.jpg

corporation Aide-Maison Vallée de la Matapédia a pour mission d'offrir des services de maintien à domicile aux personnes âgées, handicapées et aux malades chroniques résidant dans la MRC de La Matapédia. Cette corporation favorise leur autonomie, leur bien-être et leur insertion sociale. Les services suivants sont entre autres offerts :

- Entretien ménager léger et lourd (grand ménage);
- Préparation de repas;
- Courses et commissions essentielles;
- Soins d'hygiène;
- Service de présence et de surveillance aux personnes maintenues à domicile.

De son côté, le CSSS souhaite développer une approche gériatrique en soutien à domicile. Il y a ainsi lieu d'évaluer la possibilité que la corporation développe de nouveaux services en partenariat avec le réseau de la santé, en particulier pour l'offre de soins médicaux de base pouvant être réalisés par du personnel formé spécifiquement pour ces tâches.

Mise en œuvre

- Repérage des besoins de services par Aide-Maison Vallée de la Matapédia pour ensuite référer au réseau de services et de soins à domicile;
- Réalisation d'une étude de pré faisabilité (plan d'affaires et recherche de financement);
- Constitution et démarrage des nouveaux services;
- Évaluation et suivi.

Coût

25 000 \$ (étude)

67 000 \$ (soutien à la mise en œuvre)

Indicateurs de performance

- Nombre de services offerts à la population;
- Nombre d'interventions effectuées annuellement;
- Degré de satisfaction de la clientèle;
- Degré de qualité et de diversité des services offerts.

Impacts

Sociaux

- Amélioration des conditions de vie des personnes âgées;
- Favorise la stabilisation des communautés ainsi que l'intergénérationnel;
- Impacts sur le bien-être des personnes qui bénéficient des soins.

Environnementaux

- Réduction des déplacements vers les centres de services;
- Amélioration de la qualité de vie en général.

Économiques

- Emplois supplémentaires par rapport à la structure actuelle et impacts économiques sur l'État qui ne dispose plus des ressources financières pour assurer les soins.

Action 26 : réalisation d'un Plan d'action local en santé publique et de promotion de saines habitudes de vie

Organisme responsable

CSSS de La Matapédia

Échéancier de réalisation

Quatre ans

Description

Le projet consiste à mettre en place, de concert avec le milieu scolaire et municipal, des mesures visant à acquérir de saines habitudes de vie et un engagement à la saine alimentation chez la population jeune et adulte. Concrètement, une mise à jour du plan d'action local en santé publique et de promotion des saines habitudes de vie sera réalisée. De plus, des efforts importants seront consentis afin de sensibiliser et mobiliser la population dans la mise en œuvre du plan d'action. Les investissements prévus dans ce projet impliquent la mise à jour du plan d'action et la mise en œuvre du plan de communications en support aux activités prévues.



© Josée Beaumont, *Le monde en images*, CCDMD

Mise en œuvre

- Mise à jour du plan d'action local en santé publique;
- Élaboration d'un plan de communication et de promotion stratégique;
- Mise en œuvre du plan d'action et de promotion;
- Évaluation et modifications, s'il y a lieu.

Coût

- 200 000 \$ sur quatre ans

Indicateurs de performance

- Nombre d'actions réalisées, d'activités de promotion et d'information;
- Degré d'amélioration de la santé publique et de la qualité de vie;
- Niveau de réduction des problèmes reliés à l'obésité.

Impacts

Sociaux

- Amélioration de l'état de santé et du bien-être de la population;
- Augmentation de l'espérance de vie.

Environnementaux

- Réduction de la consommation de certains biens et services;
- Amélioration de la qualité de vie.

Économiques

- L'amélioration de la santé de la population représente moins de soins de santé à dispenser, donc des économies notables dans ce domaine;
- Un emploi pendant trois ans.

Action 27 : Le Projet d'éducation à l'Écoterritoire habité

Organismes responsables

Établissements scolaires

CSMM

MRC de La Matapédia

Échéancier de réalisation

Quatre ans

Description

Le *Projet d'éducation à l'Écoterritoire habité* s'adresse aux jeunes ainsi qu'aux adultes et vise à mieux faire connaître La Matapédia (environnement physique, son économie, sa culture, ses paysages, son patrimoine, ses institutions, son organisation), de partager collectivement le projet d'*Écoterritoire habité* et de développer l'écocitoyenneté. Pour ce faire, un chargé de projet agira en concertation avec les établissements scolaires, la CSMM et la MRC de La Matapédia afin de déterminer les besoins en matière de thématiques éducatives et développer des activités pédagogiques clés en main pour le personnel enseignant.



D'autre part, certaines actions pourraient aussi rejoindre le grand public (visites guidées, interprétation, lettre d'information de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*, divers documents et publications, expositions, conférences et animations de découverte). Ainsi, le projet mettrait aussi à contribution non seulement le milieu scolaire, mais divers intervenants externes (forestiers, agriculteurs, urbanistes, entrepreneurs, animateurs, élus, administrateurs, etc.) afin de mettre en valeur différentes facettes de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*.

Mise en œuvre

- Inclure le *Projet d'éducation à l'Écoterritoire habité* au plan stratégique de la Commission scolaire afin de s'assurer de la mise en œuvre par le réseau scolaire;
- identifier et embaucher un chargé de projet afin de mettre en place le projet d'éducation;
- réalisation du projet d'éducation, de concert avec les directions d'écoles, les conseils d'établissement et la CSMM, et élaboration d'outils pédagogiques et de programmes clés en main selon les niveaux scolaires;
- accompagnement pédagogique sur des thèmes précis et formations pour les enseignants sur des aspects particuliers de La Matapédia;
- planification et organisation de visites guidées et d'animations territoriales et programmation et accompagnement des activités pédagogiques et d'animation.

Coût

120 000 \$

Indicateurs de performance

- Nombre d'outils pédagogiques développés;
- Nombre d'activités d'animation;
- Nombre de participants aux activités;
- Nombre d'activités scolaires générées et de groupes scolaires rejoints.

Impacts

Sociaux

- Valorisation et développement de la culture locale;
- Développement du sentiment de fierté et du sentiment d'appartenance chez la population;

Environnementaux

- Sensibilisation à l'écocitoyenneté et adoption d'une attitude plus écoresponsable;
- La sensibilisation au développement durable a un impact environnemental certain.

Économiques

- Emploi plein-temps six mois.

Action 28 : structuration d'un Programme de formation continue aux entreprises et organismes matapédiens

Organismes responsables

Centre matapédien d'études collégiales
Emploi-Québec

Échéancier de réalisation

Huit ans

Description

La formation continue vise à dispenser à du personnel en entreprise ou au sein des organismes une formation autre que leur formation initiale. Le Centre matapédien d'études collégiales dispose d'un service de formation continue et offre à l'occasion, en partenariat avec Emploi-Québec, des séances plus spécifiques répondant aux besoins ponctuels des individus, organismes et entreprises. L'offre actuelle en matière de formation continue ne peut toutefois pas répondre à ces besoins, faute de ressources financières. Pourtant, il existe de nombreux avantages à la formation continue, tant pour les entreprises et organismes que pour les individus. Par exemple :

- Amélioration du rendement des entreprises, tant sur le plan qualitatif que quantitatif;
- meilleure compétitivité et adaptation des entreprises dans un marché de plus en plus concurrentiel;
- amélioration des compétences des individus et meilleure estime de soi au travail;
- etc.

Le projet vise donc à établir, en concertation avec les entreprises et organismes du milieu, les besoins en termes de formation continue et à mettre en place un programme de formation continue en partenariat avec Emploi-Québec.

Mise en œuvre

- Identification des besoins en matière de formation continue;
- élaboration d'un programme de formation;
- mise en œuvre;
- évaluation, suivi et ajustements.



© Josée Beaumont, *Le monde en images*, CCDMD

Coût

120 000 \$

Indicateurs de performance

- Nombre de formations offertes;
- Nombre de participants aux formations offertes.

Impacts

Sociaux

- Amélioration des connaissances et de la culture par la formation.

Environnementaux

- L'intégration de notions de développement durable à la formation entraîne des retombées environnementales positives.

Économiques

- La formation des travailleurs et travailleuses augmente la productivité et, par le fait même, les bénéfices et les retombées pour toute la société;
- Un emploi (formateur).

Action 29 : la mise en place d'une coopérative de santé dans le secteur ouest de la MRC

Organisme responsable

CSSS de La Matapédia

Échéancier de réalisation

Douze ans

Description

Le secteur ouest de la MRC de La Matapédia présente des lacunes en matière d'offre de services de proximité en soins de santé. Ainsi, une partie de la population concernée doit se diriger vers l'extérieur pour obtenir des services, en particulier vers La Mitis et La Matanie. Afin de répondre adéquatement à ces besoins, la coopérative de santé représente un moyen intéressant et bien adapté pour assurer la desserte des soins de santé de première ligne.

Une coopérative de santé est une clinique dont la gestion administrative est collective. Les citoyens forment en très grande partie le membership de la coopérative, ce qui assure une offre de services ainsi que des investissements qui répondent aux besoins des citoyens desservis. Modèle novateur, les coopératives de santé ne constituent pas des cliniques privées puisqu'elles offrent un modèle collectif de propriété. À la différence d'une entreprise privée, la coopérative de santé est basée sur des rapports entre les citoyens, les professionnels et des gestionnaires qui ne sont pas orientés vers le profit, mais plutôt vers une offre de services et de partenariat qui vise essentiellement à répondre aux besoins de la communauté. Ce sont les citoyens-membres qui définissent leurs besoins en matière de services de santé ainsi que les orientations de leur coopérative.

On retrouve sur place des services de santé de première ligne (médecins, infirmières, techniciens, etc.) et on peut aussi y retrouver des services de prévention et de promotion de la santé (ex. : Coopérative de santé Robert-Cliche). Les services offerts tiennent compte des services dispensés par l'État et les autres organismes oeuvrant dans le même domaine. En effet, la coopérative de santé favorise une approche globale de la santé et les divers services sont offerts dans le cadre d'une approche intégrée, notamment en matière de promotion, de prévention et de sensibilisation à la santé et aux saines habitudes de vie, en partenariat avec les services offerts par le CSSS de La Matapédia et les partenaires du réseau.

Mise en œuvre

- Identification des besoins en services de santé et formation d'un comité provisoire;
- étude de préaisabilité et préparation du plan d'affaires, incluant la recherche de financement;
- formation et organisation de la coopérative;
- implantation et démarrage;
- évaluation, suivi et révision du plan d'affaires et du financement le cas échéant.

Coût

200 000 \$

Indicateurs de performance

- Nombre de membres de la coopérative;
- Taux de fréquentation de la coopérative.

Impacts

Sociaux

- Amélioration des services à la population (accessibilité);
- Augmentation de la qualité et de l'espérance de vie et impacts certains sur la santé et le bien-être de la population.

Environnementaux

- Réduction des déplacements et des GES émis.

Économiques

- emplois permanents.

5.1.10 SCÉNARIO 10 : LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Constat

- De par sa géographie, le territoire de La Matapédia présente plusieurs secteurs où l'on retrouve des contraintes naturelles (inondation, érosion) ou de nature anthropique (nuisance ou danger relié à l'activité humaine);
- les changements climatiques et l'accroissement des événements météorologiques extrêmes risquent fort bien d'augmenter les menaces à la sécurité publique, ce qui implique une amélioration des connaissances reliées à ces risques;
- le réseau routier présente diverses lacunes, particulièrement sur le réseau routier supérieur, ce qui peut porter atteinte à la sécurité publique;
- problématique reliée au transport pétrolier par chemin de fer;
- un secteur de la municipalité de Val-Brillant situé au cœur du village fait face à une problématique sérieuse en raison de la présence de deux cours d'eau (Lauzier et de la Tannerie) dans lequel on retrouve des aménagements riverains vétustes qui risquent d'obstruer la circulation de l'eau;
- existence d'un plan de mesure d'urgence dont la mise à jour est à réaliser;
- certaines infrastructures de canalisation des cours d'eau sont devenues problématiques, notamment à Amqui, Causapscal et Sainte-Florence.

Objectifs spécifiques

- Aménager le territoire de façon durable en assurant prioritairement la sécurité et le bien-être de la population;
- gérer les risques liés à la sécurité publique de manière préventive et collaborer avec les autorités compétentes afin de limiter les risques reliés au transport des matières dangereuses;
- améliorer la sécurité sur le réseau routier, et plus particulièrement sur le réseau routier supérieur;
- améliorer les connaissances sur les secteurs présentant des risques actuels et potentiels pour la sécurité publique.

Scénario de développement

Dans l'optique d'une amélioration de la sécurité publique, La Matapédia désire se pencher prioritairement sur la situation de l'écoulement de l'eau qui constitue un élément particulièrement présent sur son territoire et qui peut constituer une menace dans certains secteurs. Tout en priorisant les milieux habités, il est souhaitable de mieux connaître l'état de l'écoulement des cours d'eau afin de mieux prévoir les interventions dans des secteurs à risque. L'un de ces secteurs a fait l'objet de vérifications et d'un plan d'aménagement. Une intervention majeure est nécessaire afin de sécuriser les personnes et les biens situés le long d'une portion des cours d'eau Lauzier et de la Tannerie, à l'intérieur du village de Val-Brillant.

D'autre part, les nombreux déplacements occasionnés par les distances importantes entre les communautés elles-mêmes et vers les centres de services et d'activités à l'extérieur de La Matapédia font en sorte que la qualité et la sécurité du réseau routier sont particulièrement importantes. L'amélioration du réseau routier supérieur constitue une priorité d'intervention pour La Matapédia et, dans une moindre mesure, celle du réseau routier local.

Action 30 : intervention prioritaire sur les cours d'eau Lauzier et de la Tannerie à Val-Brillant

Organisme responsable

Municipalité de Val-Brillant

Échéancier de réalisation

Quatre ans

Description

Les cours d'eau Lauzier et de la Tannerie, qui traversent le village de Val-Brillant, présentent des risques pour la sécurité des personnes et des biens situés à proximité. Une évaluation de la situation ainsi qu'un plan d'intervention ont déjà été réalisés à cet égard. Les aménagements riverains actuels de ces cours d'eau sont vétustes et risquent à tout moment de créer des obstructions. Or, l'enlèvement de ces aménagements et le remplacement par des aménagements plus adéquats est la voie à privilégier. Toutefois, des vérifications légales ont été réalisées et il apparaît que la responsabilité de ces travaux d'envergure relève des propriétaires riverains concernés.



Compte tenu des coûts importants que ces travaux impliquent, l'acquisition de ces bandes riveraines par la municipalité et la réalisation d'ouvrages de soutènement conformes et stables doivent être privilégiés. L'intervention prévue a donc pour but de prévenir une situation potentiellement dangereuse qui pourrait se produire lors d'une crue importante de ces cours d'eau.

Mise en œuvre

- Acquisition des bandes riveraines par la municipalité dans les secteurs à risque;
- enlèvement des structures actuelles, construction de nouvelles structures de soutènement et naturalisation des rives.

Coût

1,5 M \$

Indicateurs de performance

- Degré d'amélioration de l'écoulement suite à la réalisation des interventions;
- Niveau d'augmentation de la valeur foncière des immeubles riverains aux cours d'eau.

Impacts

Sociaux

- Assure la sécurité des personnes et des biens dans le secteur concerné;
- Diminution du niveau d'anxiété et de stress des riverains par la sécurisation des lieux.

Environnementaux

- Amélioration de la qualité de l'eau de ces cours d'eau et du lac Matapédia, notamment par l'enlèvement d'éléments polluants (créosote);
- Restauration des rives;
- Travaux susceptibles d'éviter l'érosion et la sédimentation dans le lac Matapédia.

Économiques

- Un certain nombre d'emplois lors de la construction;
- Hausse de la valeur des propriétés longeant ces cours d'eau;
- La prévention assure une économie associée aux interventions coûteuses lors de sinistres ou de catastrophes.

Action 31 : inventaire de la situation de l'écoulement des cours d'eau

Organisme responsable

MRC de La Matapédia

Échéancier de réalisation

Huit ans

Description

En vertu de sa compétence exclusive quant à l'écoulement des cours d'eau et des responsabilités qui y sont rattachées, la MRC souhaite réaliser un inventaire des secteurs présentant des risques pour la santé et la sécurité des personnes et des biens, plus particulièrement en milieu habité. Cet inventaire vise à identifier les travaux préventifs ou correctifs à réaliser dans les secteurs présentant des risques, le cas échéant.

Mise en œuvre

- Réaliser un inventaire systématique des secteurs à risque en priorisant les secteurs habités à partir de diverses sources d'information (cartes, photos aériennes, documents) et de visites sur le terrain;
- identifier les interventions et priorisation en fonction du niveau de risque;
- réaliser un plan d'intervention sur l'écoulement des eaux : nature des travaux, coûts, échéancier et financement.



Coût

100 000\$

Indicateurs de performance

- Nombre de sections de cours d'eau à risque inventoriés;
- Nombre d'interventions proposées;
- Degré de sensibilisation de la population aux risques associés à l'écoulement des cours d'eau et aux liens à faire avec les conséquences des changements climatiques.

Impacts

Sociaux

- Prévention de situations mettant en péril la population;
- Amélioration de la sécurité des personnes et des biens situés dans les divers bassins versants

Environnementaux

- Inventaire permettant d'identifier des problèmes environnementaux;
- La prévention dans le domaine de l'écoulement de l'eau permet d'éviter des événements néfastes pour l'environnement (érosion, sédimentation, pollution, etc.).

Économiques

- Un emploi à plein temps pour un an;
- La prévention assure une économie associée aux interventions coûteuses lors de sinistres ou de catastrophes.

Action 32 : la programmation de mise à niveau des réseaux routiers supérieur et local

Organismes responsables

Ministère des Transports du Québec

Municipalités locales

MRC de La Matapédia

Échéancier de réalisation

Huit ans

Description

Le réseau routier joue un rôle déterminant dans le maintien et l'amélioration de la qualité de vie d'une population, notamment en regard de la sécurité de ses utilisateurs. De plus, il contribue aux échanges tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire et joue un rôle économique important. Certaines sections du réseau routier supérieur, sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec, exigent une réfection ou, dans certains cas, un réaménagement afin d'assurer la fluidité de la circulation et la sécurité des usagers (carte 12).

D'autre part, la MRC réalise actuellement, de concert avec les municipalités locales, un plan d'intervention en infrastructures routières locales (programme PIIRL du MTQ) qui vise à optimiser les investissements à réaliser sur le réseau local par une priorisation des travaux d'infrastructures. À terme, l'exercice permettra d'identifier les interventions prioritaires à réaliser sur le réseau routier local afin d'assurer la fluidité de la circulation et la sécurité des usagers.

Mise en œuvre

- Dresser un état de la situation et élaborer un plan d'intervention (travaux, priorités, échéancier, coûts, etc.);
- préparer les travaux prioritaires;
- réaliser les interventions;
- standardiser l'identification des adresses et la signalisation routière à l'échelle de la MRC pour faciliter le repérage et augmenter l'efficacité des interventions d'urgence.

Coût

À déterminer en fonction du plan d'intervention

Indicateurs de performance

- Taux de diminution du nombre d'accidents routiers;
- Niveau d'augmentation de la fluidité de la circulation à des endroits stratégiques;
- Degré de confort et de sécurité des usagers du réseau routier.
-

Impacts

Sociaux

- Amélioration de la sécurité publique et des usagers.

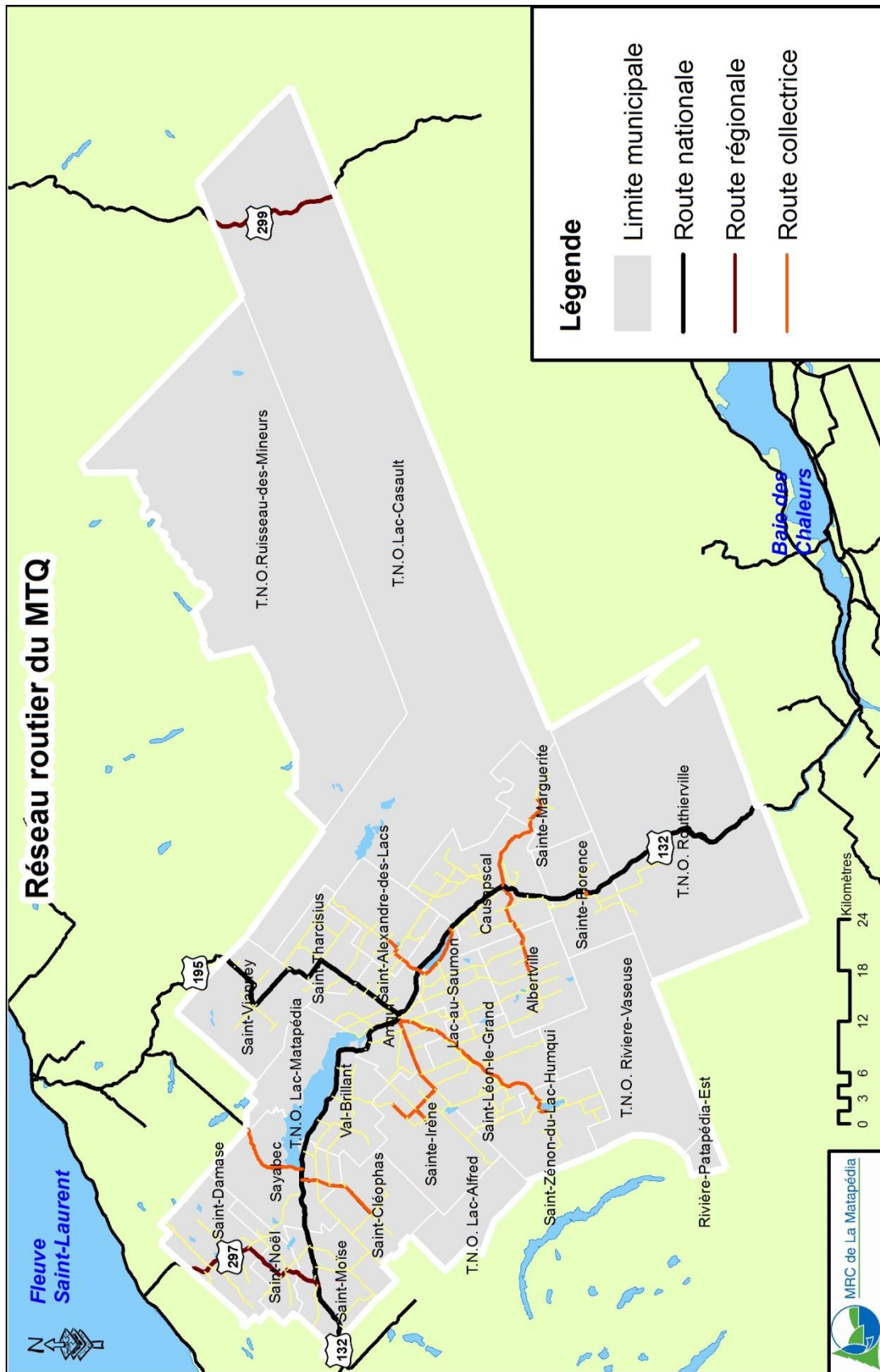
Environnementaux

- Réduction des GES par une meilleure fluidité du trafic routier.

Économiques

- Nombre d'emplois reliés aux travaux de construction;
- L'augmentation des usagers entraînera une augmentation des retombées économiques considérant que plusieurs usagers évitent actuellement d'utiliser certains tronçons du réseau routier.





Carte 12. L'Écoterritoire habité de La Matapédia. Réseau routier majeur du MTQ.

5.2 LES IMPACTS GLOBAUX DE L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ DE LA MATAPÉDIA

Les actions prévues dans le cadre de la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia* ont un impact positif important en matière de développement durable. Contrairement à plusieurs plans de développement durable axés presque exclusivement sur la préservation de l'environnement, l'*Écoterritoire habité* prend aussi en compte les dimensions sociales et économiques. Cette préoccupation a été constante lors de l'élaboration du projet en raison des défis importants de revitalisation qui attendent les municipalités locales et de la volonté de se donner un modèle actualisé de ruralité.

Impacts sociaux

Plusieurs actions auront un impact social important par leur contribution au développement du sentiment d'appartenance, de fierté et d'identité collective. Elles favoriseront la coopération et la solidarité entre les intervenants. Ces actions valoriseront la culture locale et les savoir-faire, notamment ceux reliés à l'exploitation des ressources naturelles (ex. : *Forêt habitée de La Matapédia*). L'arrivée d'une nouvelle population, la revitalisation économique et l'amélioration des conditions de vie contribueront elles aussi à dynamiser la vie sociale (ex. : écohameau, stratégie industrielle, stratégie intégrée des commerces et services). Le développement de l'activité touristique favorisera les échanges entre la population et les visiteurs et sera source d'enrichissement mutuel. Le territoire et ses ressources humaines, culturelles et naturelles deviennent ainsi un objet de fierté et de valorisation pour la population matapédiennne (ex. : structuration de l'offre touristique, paysage humanisé, écomusée de La Matapédia).

D'autre part, certaines actions à caractère plus environnemental favoriseront la solidarité sociale autour d'enjeux communs (ex. : Plan d'action et programme de réhabilitation des lacs, comités de lacs et rivières) et participeront à l'instauration d'une culture territoriale renouvelée. Enfin, certaines actions sont susceptibles d'améliorer de façon notable les conditions de vie de la population (ex. : service de soins à domicile, coopérative de santé dans le secteur ouest, optimisation et consolidation des services de premiers répondants) et elles auront un impact direct sur l'amélioration de la santé publique, sur l'accessibilité aux services et sur le bien-être de la population.

De façon plus générale, l'animation de la population déployée autour du projet d'*Écoterritoire habité* risque fort bien d'entraîner une forte participation des divers groupes de la communauté matapédiennne et certaines actions (réhabilitation environnementale ou du patrimoine bâti, gestion et entretien d'espaces, etc.) pourront se réaliser, en tout ou en partie, dans le cadre de chantiers qui permettront l'insertion sociale et professionnelle. Il s'agit donc d'un projet rassembleur qui favorisera la cohésion, l'inclusion sociale et économique ainsi que la solidarité. L'équité sociale constitue un des principes de base du projet d'*Écoterritoire habité*.

Impacts économiques

L'instauration d'un nouveau modèle de développement économique durable visant la production de la richesse et la création d'emplois par la valorisation du territoire représente un des enjeux importants de *L'Écoterritoire habité de La Matapédia*. Or, la plupart des actions génèrent des retombées économiques directes ou indirectes qui contribuent à la réalisation de cet objectif. Plusieurs actions créeront de nouveaux emplois et on estime, de manière très conservatrice, que 77 nouveaux emplois directs seront créés (ex. : Office de tourisme, développement de la filière bois, stratégie industrielle régionale et commissariat à la diversification économique, etc.). De plus, ces actions auront aussi des impacts économiques indirects importants. Certaines d'entre elles (ex. : réseau d'accueil et d'information touristique, Office de tourisme, Programme d'aide à l'habitation durable, etc.) auront des effets indirects non négligeables dans les diverses communautés.

L'amélioration de certaines infrastructures, particulièrement en ce qui concerne le réseau routier, favorisera l'activité économique et une meilleure accessibilité aux marchés extérieurs. D'autres initiatives liées à la prévention (ex. : inventaire de la situation de l'écoulement de l'eau, interventions prioritaires sur les cours d'eau Lauzier et de la Tannerie) permettront d'éviter des dépenses importantes associées aux interventions souvent très coûteuses effectuées lors de sinistres ou de catastrophes. Même des actions liées à l'amélioration de la santé peuvent représenter des économies importantes pour toute la société, notamment par l'amélioration générale de l'état de santé de la population qui peut se traduire par une diminution des coûts relatifs aux soins.

Impacts environnementaux

L'Écoterritoire habité de La Matapédia propose de miser sur le développement durable pour assurer son développement. Conséquemment, plusieurs actions favorisent le maintien et l'amélioration de la qualité de l'environnement. Certaines actions (ex. : plan de réduction des gaz à effet de serre, plan de mobilité durable en milieu rural, plan de gestion durable et intégré des matières résiduelles, etc.) auront un impact direct sur l'amélioration de la qualité environnementale. D'autres actions amélioreront les pratiques environnementales de certains domaines d'activités (ex. : forêt habitée, PDZA, structuration de l'offre touristique).

Certains projets contribueront aussi à une plus grande sensibilisation de la population et des visiteurs à la protection de l'environnement (ex. : réseau d'accueil et d'information touristique, Projet d'éducation à *L'Écoterritoire habité*, structuration de l'offre touristique). Le développement de l'écoconstruction entraînera de nouvelles pratiques en matière de construction, d'économie d'énergie, d'efficacité énergétique et d'émission de gaz à effet de serre. Même certaines actions de développement économique, telles la Stratégie industrielle régionale et la diversification économique, contribueront à l'amélioration de la qualité de l'environnement par la sensibilisation des entreprises au développement durable et à l'adoption de plans de développement durable propres à ces entreprises. Le développement des services de proximité et l'amélioration de la qualité (ex. : Services de soins à domicile, Coopérative de santé dans le secteur ouest) contribueront au maintien d'un environnement de qualité, entre autres par la réduction des déplacements.

Encore ici, on peut présumer des nombreux effets positifs indirects qu'entraînera la mise en œuvre de *L'Écoterritoire habité de La Matapédia* sur l'amélioration de la qualité environnementale et sur la qualité de vie en général dans La Matapédia.

5.3 LE PLAN DE FINANCEMENT DE L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ

Le financement de l'*Écoterritoire habité* est un enjeu important dans la réussite de cette démarche collective. Les Matapédiens font preuve de solidarité et perçoivent leur implication financière dans le projet comme un levier de développement important pour la réalisation d'un projet de territoire auquel peuvent s'associer de nombreux partenaires, tant publics que privés.

Le plan de financement s'échelonne sur une période de douze ans. La mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité* prévoit la réalisation d'interventions publiques (réalisation d'infrastructures, études, services, etc.) réparties sur trois phases de 4 années ainsi que la réalisation d'un appel de projets publics et privés de développement durable.

5.3.1 LES INVESTISSEMENTS

L'*Écoterritoire habité* nécessite des investissements globaux de 34,6 M\$. Un premier volet consiste en la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité* (25 M\$), lequel comprend les coûts rattachés aux activités de coordination, d'animation, de promotion et de communications s'y rattachant et à la réalisation des actions prévues aux scénarios de développement et au plan d'action de l'*Écoterritoire habité*. Le second volet représente les investissements consentis pour l'appel de projets auprès des promoteurs privés et publics (9,6 M\$). Cet appel de projets vise à soutenir des promoteurs privés (individus ou entreprises) et publics (municipalités, organismes, institutions) dans la réalisation de projets de développement durable en accord avec les principes et objectifs de l'*Écoterritoire habité*.

5.3.2 LE FINANCEMENT

Afin de financer le premier volet, soit la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité* (coordination, animation, promotion, communications, mise en œuvre des scénarios de développement et plan d'action), le plan de financement prévoit les sources de financement suivantes :

- **La mise de fonds des promoteurs (publics) :** la mise de fonds du promoteur représente habituellement 20 % du coût total d'un projet. Il s'agit de l'investissement minimal de chacun des promoteurs pour la mise en œuvre des projets prévus au plan d'action de l'*Écoterritoire habité*. La mise de fonds des promoteurs pour ce volet totalise 5 M\$.
- **Les contributions du CLD et de la SADC de La Matapédia :** le CLD et la SADC de La Matapédia sont des acteurs clés du développement matapédien et des partenaires de première ligne de la MRC dans la démarche d'*Écoterritoire habité*. De par leurs programmes existants, ces deux organismes sont interpellés pour une somme de 500 000 \$.

INVESTISSEMENTS	Détails	Global
1. MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ		
COORDINATION, ANIMATION, PROMOTION ET COMMUNICATIONS		1 700 000
PLAN D'ACTION DE L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ		23 300 000
Scénario 1: gouvernance et solidarité	1 300 000	
Scénario 2: tourisme durable	10 032 000	
Scénario 3: gestion durable de la forêt	1 000 000	
Scénario 4: agriculture durable	400 000	
Scénario 5: développement économique durable	3 380 000	
Scénario 6: gestion patrimoine naturel et environnement	2 216 000	
Scénario 7: énergies renouvelables et Écoconstruction	1 120 000	
Scénario 8: culture et l'identité matapédiennne	1 160 000	
Scénario 9: éducation, santé et services sociaux	1 092 000	
Scénario 10: sécurité publique	1 600 000	
SOUS-TOTAL 1		25 000 000
2. APPEL DE PROJETS PUBLICS ET PRIVÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE		
Initiatives privées	6 000 000	
Initiatives publiques	3 600 000	
SOUS-TOTAL 2		9 600 000
	TOTAL	34 600 000

- **Le Programme de soutien au développement des territoires (PSDT)** : la MRC de La Matapédia bénéficiera sous peu du *Programme de soutien au développement des territoires*. Cette mesure sera sollicitée pour financer en partie la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité* pour un montant de 1 M\$.
- **Le Fonds matapédien de l'Écoterritoire habité** : ce fonds sera financé entre autres par les revenus générés par les projets éoliens. D'une part, les projet éoliens du Bas-Saint-Laurent permettent la mise en place d'un fonds de développement à l'échelle régionale, ce qui peut contribuer significativement au financement de certains projets prévus à l'*Écoterritoire habité*. D'autre part, il y a lieu de considérer une partie des revenus liés aux investissements de la MRC de La Matapédia dans des projets éoliens existants et leur contribution possible à la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*. Il est possible d'examiner d'autres sources pouvant financer ce fonds. Le *Fonds matapédien de l'Écoterritoire habité* constitue la contribution municipale (MRC de La Matapédia et municipalités locales) dans la mise en œuvre du projet pour un montant de 1 M\$.
- **Les partenaires privés** : l'*Écoterritoire habité* prévoit l'implication financière de partenaires privés. Il peut s'agir d'une belle opportunité pour certains d'entre eux d'investir dans un projet structurant de collectivité qui génère des retombées importantes dans le milieu. Le plan de financement prévoit des investissements privés de l'ordre de 500 000 \$ pour le volet de la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*.

- **Les contributions gouvernementales** : les gouvernements seront sollicités pour 17 M\$ dans le volet de la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*. D'une part, les programmes provinciaux et fédéraux seront sollicités pour un montant de 15 M\$. D'autre part, certaines activités ne peuvent être appuyées par l'intermédiaire des programmes gouvernementaux existants. Le projet prévoit donc un investissement de 2 M\$ en mesures spéciales (hors programme).

FINANCEMENT	Détails	Global
1. MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ		
CONTRIBUTION DU MILIEU		8 000 000
Promoteurs publics (mise de fonds : 20 %)	5 000 000	
CLD et SADC de La Matapédia	500 000	
<i>Programme de soutien au développement des territoires</i>	1 000 000	
<i>Fonds matapédien de l'Écoterritoire habité</i>	1 000 000	
Partenaires privés	500 000	
CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES		17 000 000
Programmes provinciaux et fédéraux	15 000 000	
Mesures spéciales	2 000 000	
SOUS-TOTAL 1		25 000 000
2. APPEL DE PROJETS PUBLICS ET PRIVÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE		
CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	6 000 000	
MISE DE FONDS PROMOTEURS PRIVÉS (50 %)	3 000 000	
MISE DE FONDS PROMOTEURS PUBLICS (20 %)	600 000	
SOUS-TOTAL 2		9 600 000
	TOTAL	34 600 000

Afin de financer le second volet, soit l'appel de projets privés et publics de développement durable (9,6 M\$), le projet prévoit les sources de financement suivantes :

- **Les contributions gouvernementales** : les gouvernements seront invités à investir 6 M\$ afin de soutenir des initiatives de développement durable privées ou publiques.
- **La mise de fonds des promoteurs privés** : en moyenne, les promoteurs privés doivent investir une mise de fonds minimale de l'ordre de 50 %. Ces promoteurs investiront une mise de fonds de 3 M\$ pour la réalisation de projets de développement durable.
- **La mise de fonds des promoteurs publics** : les promoteurs publics investissent habituellement une mise de fonds minimale de l'ordre de 20 %. La mise de fonds des organismes, des municipalités ou des institutions sera de 600 000 \$.



**PARTIE 6 - L'ADHÉSION À L'ÉCOTERRITOIRE
HABITÉ DE LA MATAPÉDIA**

L'adhésion à l'*Écoterritoire habité de La Matapédia* comporte deux volets distincts :

1. Le *Contrat d'adhésion à l'Écoterritoire habité*, qui constitue un engagement moral des municipalités, organismes, entreprises et citoyens à respecter la vision, les principes, les valeurs et les objectifs de l'*Écoterritoire habité*;
2. Le partenariat MRC/État, qui constitue l'engagement pour la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*, lequel se traduit par l'obtention d'un statut d'expérimentation pour la MRC de La Matapédia, la signature d'une *Convention de revitalisation et de développement durable* et un soutien financier et technique de l'État.

6.1 LE CONTRAT D'ADHÉSION À L'ÉCOTERRITOIRE HABITÉ

Un premier engagement des organismes, municipalités, entreprises et citoyens envers l'*Écoterritoire habité* se traduit par la signature du *Contrat d'adhésion à l'Écoterritoire habité*. Telle une charte, ce contrat a pour but premier de mobiliser les Matapédiennes et Matapédiens autour d'un projet de territoire rassembleur. Un tel contrat concrétise effectivement l'engagement des organisations matapédiennes et des citoyens à respecter la vision, les principes, les valeurs, les orientations et les objectifs de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia* et à les intégrer dans leurs différents documents de planification.

Le *Contrat d'adhésion à l'Écoterritoire habité* représente aussi un outil de sensibilisation et de promotion du développement durable. Par exemple, l'*Écoterritoire habité* fera la promotion des signataires du contrat d'adhésion. Le processus d'adhésion représente aussi une opportunité supplémentaire de présenter l'*Écoterritoire habité* auprès des différents intervenants et de les guider dans l'identification d'actions de développement durable à mettre en place dans leurs planifications respectives.

Plus précisément, le contrat d'adhésion a pour objet de :

- promouvoir la protection et la mise en valeur des patrimoines naturel et culturel par la mise en œuvre d'un concept innovant de revitalisation de son territoire basé sur le développement durable, soit l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*;
- sensibiliser les intervenants à l'importance de la qualité de vie et d'un développement respectueux de l'environnement dans le développement socioéconomique et engager La Matapédia dans une démarche de qualité territoriale;
- favoriser la concertation et la solidarité régionale afin de relever le défi de la revitalisation;
- témoigner d'une ferme volonté politique et d'un consensus régional autour du projet de l'*Écoterritoire habité*.

Les signataires s'engagent à reconnaître les principes suivants :

- le développement durable de collectivités viables est au cœur du développement de l'*Écoterritoire habité* et tous les intervenants ont la responsabilité d'y participer;

- le maintien et l'amélioration de la qualité de vie sont des préoccupations constantes qui doivent guider toute intervention et la qualité de vie constitue un facteur attractif très important;
- la population de l'*Écoterritoire habité* a droit à un cadre de vie de qualité favorable à sa santé et à son épanouissement;
- La Matapédia est privilégiée par la diversité et la qualité de ses ressources naturelles et patrimoniales et celles-ci jouent un rôle prédominant dans son développement.

Enfin, par le contrat d'adhésion, les signataires s'engagent à :

- respecter la vision, les principes, les valeurs, les orientations et les objectifs de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia* et à les intégrer dans leurs différents documents de planification;
- pratiquer un aménagement durable du territoire visant entre autres la mise en valeur des potentiels, la gestion améliorée des risques et une meilleure façon d'habiter le territoire;
- sensibiliser les acteurs du développement à l'importance de la protection et de la mise en valeur des patrimoines naturel et culturel comme facteur de développement socioéconomique;
- adopter des comportements écoresponsables et augmenter les efforts d'éducation et de sensibilisation en ce sens;
- appuyer les recherches visant à favoriser l'émergence de projets novateurs et soutenir l'acquisition et la diffusion des connaissances portant sur les divers aspects de l'*Écoterritoire habité de La Matapédia*.

6.2 LE PARTENARIAT MRC/ÉTAT

L'*Écoterritoire habité de La Matapédia* propose un nouveau modèle de ruralité basé sur le développement durable. Tout en s'inspirant des Parcs naturels régionaux français, il s'agit d'un modèle novateur, original, adapté au contexte matapédien et susceptible de répondre à nos défis actuels et futurs. Toutefois, La Matapédia ne peut assumer elle seule la responsabilité liée à la mise en œuvre d'une telle initiative. La collaboration et le partage des responsabilités avec le gouvernement du Québec sont des éléments essentiels au succès d'un tel projet. La MRC de La Matapédia souhaite donc s'associer à l'État pour réaliser ce projet ambitieux et ainsi agir en synergie dans le cadre d'un partenariat milieu/gouvernement.

6.2.1 L'OBTENTION D'UN STATUT D'EXPÉRIMENTATION POUR LA MRC DE LA MATAPÉDIA AFIN DE DÉVELOPPER :

- **Un nouveau modèle de ruralité : l'*Écoterritoire habité***
- **Une nouvelle gouvernance régionale de proximité**

Le projet d'*Écoterritoire habité de La Matapédia* représente effectivement une plate-forme idéale pour l'expérimentation d'un nouveau modèle de développement rural durable au Québec et la mise en place d'une nouvelle gouvernance régionale de proximité. Cette initiative s'inscrit étroitement dans les intentions gouvernementales, telles la nouvelle gouvernance régionale de proximité proposée par le pacte fiscal

transitoire 2015, la *Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020* et la *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*.

6.2.2 LA CONVENTION DE REVITALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'obtention d'un statut d'expérimentation pour la MRC de La Matapédia devrait mener à la conclusion d'une *Convention de revitalisation et de développement durable*. Il s'agit d'un contrat entre la MRC de La Matapédia et l'État permettant le financement de certaines interventions identifiées au plan d'action de l'*Écoterritoire habité*. Les interventions identifiées dans cette convention résultent d'une négociation entre le gouvernement du Québec, la MRC de La Matapédia, les promoteurs de projets ainsi que les partenaires financiers et prévoit les mécanismes d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*. La Convention doit aussi prévoir un soutien technique de la part de l'État ainsi que le financement visant la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité*.

Concrètement, le rôle du gouvernement dans la désignation et la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité* pourrait être le suivant :

- Suite à la demande de la MRC et à l'examen du contenu de l'*Écoterritoire habité*, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire propose au gouvernement, s'il y a lieu, d'approuver son contenu et d'octroyer un statut d'expérimentation à la MRC de La Matapédia pour développer un nouveau modèle de ruralité et une nouvelle gouvernance régionale de proximité;
- les autres ministères et organismes gouvernementaux concernés sont appelés à donner leur avis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- le gouvernement approuve le plan d'action, désigne le territoire visé en tant qu'« *Écoterritoire habité* » pour une période de douze ans et signe avec la MRC la *Convention de revitalisation et de développement durable*. De plus, il apporte une aide technique et financière pour la mise en œuvre du projet de territoire et favorise l'adaptation des programmes et des normes gouvernementales aux spécificités du territoire;
- le gouvernement contribue au financement de l'*Écoterritoire habité* par ses divers programmes d'aide réguliers ainsi que dans le cadre de mesures spéciales. Chaque ministère et/ou organisme gouvernemental concerné peut, par ailleurs, contribuer au financement du plan d'action dans le cadre de conventions spécifiques ou de contrats particuliers;
- en cas d'interventions incohérentes du gouvernement sur le territoire désigné, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire peut être appelé à exercer un arbitrage interministériel.

Le gouvernement du Québec et la MRC de La Matapédia tireront profit de la mise en œuvre de l'*Écoterritoire habité* comme démarche exploratoire pour valider, entre autres, l'actuelle révision du cadre législatif québécois entourant la gouvernance de proximité et le développement local et régional. Le projet matapédien permettrait ainsi au gouvernement du Québec d'adapter ses lois, ses politiques et ses programmes pour soutenir le développement local et régional. À terme, il pourrait se dégager de l'expérimentation de l'*Écoterritoire habité* un modèle éprouvé pouvant inspirer d'autres MRC rurales aux prises avec les mêmes problématiques de dévitalisation.

6.2.3 LES MÉCANISMES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI ET LA REDDITION DE COMPTE

La MRC, l'État et les partenaires participent à l'évaluation de la mise en œuvre du concept global et du plan d'action de l'*Écoterritoire habité* :

- en mettant en place des mécanismes continus de pilotage afin d'assurer un suivi de la réalisation des objectifs, de valider, réorienter ou abandonner certaines actions, le cas échéant;
- en coordonnant de façon transversale la mise en œuvre;
- en communiquant le degré d'avancement de l'*Écoterritoire habité*;
- en préparant des évaluations ciblées dans le cadre de contrats particuliers, le cas échéant;
- en préparant la révision du prochain plan d'action.

Chaque projet et chacune des actions devront être évalués en tenant compte :

- des critères quantitatifs et qualitatifs retenus;
- de l'avancement dans le temps;
- du respect des budgets alloués.

Un suivi régulier des indicateurs identifiés dans le plan d'action sera effectué et un rapport de suivi sera produit annuellement afin de rendre compte de l'action de l'*Écoterritoire habité* et de permettre la priorisation et les ajustements, le cas échéant, pour la prochaine année.

Dans le cas des appels de projets, des mécanismes de suivi particuliers seront mis en place par les responsables du fonds et un suivi en continu des projets soutenus sera réalisé. Un tableau de bord pour chacun des projets ainsi qu'un rapport annuel et des rapports périodiques seront produits.



CONCLUSION

L'Écoterritoire habité de La Matapédia constitue un projet de territoire fondé sur la préservation et la mise en valeur de ses patrimoines, sur le développement durable de ses ressources et de ses savoir-faire et soutenu par sa population, ses leaders et ses élus(es). Il s'agit avant tout d'un concept de développement original et novateur qui vise à mieux répondre aux nouveaux enjeux du monde rural, notamment ceux reliés aux défis démographiques, aux bouleversements économiques, au développement durable et à la gouvernance de proximité. Pour ce faire, *l'Écoterritoire habité* propose d'inventer une nouvelle ruralité basée sur une solidarité territoriale marquée par un développement essentiellement au service de la population. Cette nouvelle ruralité demeure toutefois profondément ancrée dans les valeurs de base du monde rural où le travail, la solidarité, la convivialité et le sens de la communauté occupe une place privilégiée.

Par ses choix stratégiques, tant au niveau de ses orientations, de ses objectifs que de ses interventions prioritaires, *l'Écoterritoire habité* propose un nouveau projet afin de rendre La Matapédia attractive par sa qualité de vie, son dynamisme et sa capacité d'innovation.

L'Écoterritoire habité de La Matapédia représente assurément le plus vaste chantier réalisé jusqu'à présent pour l'avenir de La Matapédia. Il pourrait aussi être source d'inspiration pour d'autres territoires éloignés des grands centres urbains et aux prises avec les mêmes défis.



MRC de La Matapédia



© 2016, **Municipalité régionale de comté de La Matapédia**. Tous droits réservés.

La préparation de ce plan de développement durable de la collectivité a été entreprise avec le concours du Fonds municipal vert, un Fonds financé par le gouvernement du Canada et géré par la Fédération canadienne des municipalités. Malgré ce soutien, les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et n'engagent nullement la responsabilité de la Fédération canadienne des municipalités ni celle du gouvernement du Canada.